

Economie+ Gabon

& BUSINESS FINANCES

Toute l'équipe d'Economie Gabon+ vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs Vœux **2015**



PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

Mensuel gratuit, ne peut être vendu

L'ESSENTIEL

VIE ECONOMIQUE

FEMME ENTREPRENEURE :
Mme Yvette Ngwètilo Rekangalt

« La situation discriminatoire de la femme n'est ni propre au Gabon, ni propre au continent africain mais une réalité partout dans le monde »

Lire p.4

FOCUS



M. Patrick Mabika
« La démarche à emprunter pour familiariser les populations africaines à la culture des assurances »

Lire p.22

SOCIAL & SOLIDAIRE



Forum National de la Sécurité Sociale

Lire p.26

CONSO & SANTÉ



Maquillage : Conseils de pro pour les fêtes de fin d'année

Lire p.28

DOSSIER

La Grande Distribution

Demain la Fête !



ENTRETIEN EXCLUSIF avec le Directeur Général de Prix Import, Bernard AZZI.

SAM GABON, un des professionnels du secteur de la distribution :
"La vocation du Groupe DARON a toujours été d'apporter chaleur et réconfort aux personnes de mer"

PRIX OFFICIELS des denrées alimentaires

PRIX PRODUITS Maraîchers IGAD



Lire p.19-21

Joyeuses fêtes de fin d'année 2014

Pour le plaisir d'offrir

Château Montlabert
Grand Cru / Saint-Emilion



Château Barreyres
+ 2 verres / Haut-Médoc



Château Ferrande
Graves



Coffret Fantaisie
1 bouteille



Coffret 2 bouteilles
+7 accessoires



Coffret Cuir
1 bouteille +4 accessoires



Coffret Cuir
3 bouteilles +8 accessoires



Coffret Cuir
4 bouteilles



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Sovingab | 
Les vins du Gabon

Composition et tarifs des coffrets disponibles au :

Tél. : 07 37 09 00 / 07 37 04 73 / alain.david@castelgabon.com / infocoffretcastel@castelgabon.com

Sommaire N°35

VIE ECONOMIQUE

4-18

ZONE ECONOMIQUE SPECIALE À NKOK
Un territoire d'entreprises

TABLE RONDE SUR LE FINANCEMENT DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE
Le droit à la télé pour tous

GROUPE BANQUE MONDIALE
75 réformes sur les 230 recensées portant sur la réglementation des affaires sont africaines

DOSSIER GRANDE DISTRIBUTION

19-21



FOCUS

22

M. PATRICK MABIKA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FEGASA
« La démarche à emprunter pour familiariser les populations africaines à la culture des assurances »

DEVELOPPEMENT DURABLE

24-25

SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Restaurer l'efficacité écologique, libérer le capital de croissance économique et réduire les vulnérabilités sociales.

SOCIAL & SOLIDAIRE

26

FORUM NATIONAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
« Que la sécurité sociale puisse vivre encore 50 ans au service de la nation, pour nos fils et arrière-petits-fils. Plantons leur cet arbre pour le futur, car la sécurité sociale de demain, c'est aujourd'hui »

EMPLOI ET FORMATION

27

ENTRETIEN AVEC ALAIN CAPO-CHICHI
« Quelle université pour quel développement de l'Afrique ? »

LE CARNET

28-30

SPORT ET LOISIRS
Le Marathon du Gabon suscite davantage d'engouement

Édito

Par Dr Neltoh

Une montée en gamme des produits innovants

Les fêtes de fin d'année arrivent, au pas de course. Les consommateurs ont déjà accès à un plus grand choix de produits dans toutes les enseignes de la grande et de la petite distribution, avec comme avantage induit une comparaison partout du rapport qualité-prix. Economie Gabon+ profite de l'occasion pour vous proposer, via un encartage, une sélection de cadeaux de Noël pour les plus petits mais aussi pour les parents.

Nous n'avons pas non plus oublié la sélection des vins et des gadgets innovants des technologies de l'information et de la communication, avec en exclusivité l'offre d'une solution satellitaire complémentaire à la fibre optique IGETELECOM-O3b, avec 1 giga d'accès à internet haut débit sur toute l'étendue du territoire. Pour ne pas vous perdre dans des calculs inutiles de prix des denrées alimentaires, nous publions pour tous nos lecteurs la mercuriale officielle des prix des denrées alimentaires et des produits maraîchers de l'IGAD pour un meilleur rapport qualité-prix.

Au plan rédactionnel, nous avons choisi de porter notre regard sur la grande distribution, avec une interview exclusive du patron du groupe Prix-Import, M. Bernard Azzi, et SAM GABON, un des professionnels du secteur de la distribution qui apporte chaleur et réconfort aux personnes de mer. Nous n'oublions pas ceux qui se proposent de faire un voyage de rêve dans un hôtel cinq étoiles à bord du Boeing 777 300 d'Air France sur Paris ou d'autres destinations. La montée en gamme des véhicules de marque Nissan à des prix défiant toute concurrence est aussi à signaler.

Enfin, nous poursuivons sur la même lancée, à travers notre sous-rubrique « *Femme entrepreneure* », la valorisation de la gent féminine en vous proposant la libre opinion de Mme Yvette Ngwèvilo Rekangalt, qui soutient que la situation discriminatoire de la femme n'est pas une exclusivité gabonaise ou africaine, mais une réalité qui existe partout dans le monde.

Nous espérons que ces fêtes de fin d'année seront synonymes de bonheur pour vous et pour vos proches. Le directeur de la publication et le comité de rédaction profitent de ces instants de joie partagée pour adresser à leurs lecteurs leurs vœux sincères de santé, de prospérité, d'amour et de succès. Que 2015 soit une année d'efforts collectifs pour la paix, la croissance et le bien-être partagé par tous, et nous serons très heureux de vous retrouver encore plus nombreux en cette nouvelle année. Bonne et heureuse année 2015 !

SUR NOTRE SITE



www.economie-gabon.com

NISSAN un cocon au confort optimal, spacieux, sécurisé pour chacun

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Twitter



GESTION ET ADMINISTRATION :
Gérant : Philippe Chandezon
pchandezon@economie-gabon.com

Directeur de la publication :
Philippe Chandezon
pchandezon@economie-gabon.com

Comité de rédaction :
Neltoh NARGO
PAMBO MOUSSOUNGOU
Annie-Laure CORDIER
laredaction@economie-gabon.com
contact@economie-gabon.com

Correspondant Royaume-Uni :
Blanche Matchanga
laredaction@economie-gabon.com

Correcteur / Rewriter : Rodrigue NDONG
contact@economie-gabon.com

Responsable Multimédia :
Annie-Laure CORDIER
Tél. : +241 01 44 11 62
Cell. : +241 04 79 49 05
contact@economie-gabon.com

Responsable Réseau de distribution
Louis Georges AGONDJO
servicecommercial@economie-gabon.com

Rédacteur en chef éditorial :
Neltoh NARGO
laredaction@economie-gabon.com

Publicité & Marketing :
Bruno FRETTE : +241 04 18 07 67
Sentiment NGWA : +241 07 25 85 38
Paul ESSONO BEKALE
contact@economie-gabon.com
servicecommercial@economie-gabon.com

Directeur artistique : Thomas Ouédraogo
Infographie & montage : ©Studio Araignée Sarl

Impression : Multipress Gabon 5280/13
Tirage : 10 000 exemplaires

Informations Légales :
MOBILITY MEDIA AFRICA Société éditrice de : Economie Gabon+ Sarl au capital de 85.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428
Numéro statistique : 771 619 H
Récépissé de déclaration de constitution d'un organe de presse : N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 juin 2010

Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon
Tél. +241 01 44 11 62
Site Internet : www.economie-gabon.com
Facebook : facebook.com/economiegabon.plus
Twitter : twitter.com/EconomieGabon

FEMME ENTREPRENEURE / MME YVETTE NGWÈVILO REKANGALT

« La situation discriminatoire de la femme reste une réalité partout présente dans le monde »

Propos recueillis par le Dr Nelto Nargo

Economie Gabon + : Mme la Directrice Générale, le Comité de rédaction du mensuel Economie Gabon + vous sollicite dans le cadre du dossier sur la « Femme et l'entreprise » pour répondre à quelques questions relatives à la place de la femme dans notre société, étant entendu qu'elle constitue la majorité de la population gabonaise. Pour commencer, quelle est la place accordée à la femme au sein de la société gabonaise en général, et au sein des entreprises du Gabon en particulier ?

Yvette Ngwèvilo Rekangalt : La place de la femme est égale à celle de l'homme. Même lorsqu'il s'agit d'un foyer monoparental, c'est toujours la femme qui se préoccupe de « la popote » familiale, de l'éducation des enfants, de la gestion quotidienne du foyer. En somme, la vie de tous les jours est à la charge de la femme. Nous le voyons dans nos villages. Le rôle de l'homme se résume à la recherche de l'argent pour le budget familial. Cela signifie que la femme se présente dans cet environnement sociétal comme l'être le plus avisé de la société qui sait la gérer. Elle est tout à fait capable d'intervenir dans les questions qui concernent la gestion du pays. L'associer pleinement à la gestion du pays, c'est reconnaître en la femme ses valeurs intrinsèques. Il n'y a donc pas de raison qu'elle ne soit pas associée aux décisions importantes concernant la société.

A propos des institutions publiques, je ne saurais m'y aventurer, dans la mesure où je n'y ai jamais travaillé. Toutefois, j'ai constaté, en regardant la télévision de mon pays et celles d'autres pays où je me suis rendue, l'absence de femmes autour de la table lors même qu'il faut prendre de grandes décisions. C'est dire que la situation discriminatoire de la femme n'est ni propre au Gabon, ni propre à l'Afrique, mais reste une réalité partout présente dans le monde. Bien qu'elle constitue la majorité de la population, la femme n'est pas encore à sa place. Or, si l'on associe la femme à la prise des décisions importantes, tout serait conforme à la volonté du peuple comme le veulent les principes élémentaires de la démocratie.

Eco Gabon + : Les femmes ont souvent du courage et de l'opiniâtreté, mais moins de confiance en elles pour aller dire qu'elles sont les meilleures : quel est votre jugement et quelle est votre expérience personnelle en la matière ?

Je ne pense pas que ce soit un problème de courage ou de confiance et encore moins d'opiniâtreté. Par l'éducation que nous recevons de nos mères, la bienséance voudrait que, dans une assemblée, la parole soit distribuée à tour de rôle. On ne prend pas la parole si l'on ne vous la donne pas. Dans mon ethnie, la femme est considérée comme l'animal de la honte. Par conséquent, la femme attend toujours que les hommes lui passent la parole. Ainsi, lorsque la parole est distribuée et les rôles partagés, chacun des membres de la communauté assume son rôle avec dignité et sérénité. C'est cet esprit de consensus et de partage qui anime la femme dans nos sociétés. Ce qui est pris en compte, c'est beaucoup plus la compétence des membres de la communauté que la nature de leur sexe. L'enjeu, c'est la satisfaction des besoins du plus grand nombre, et ce grand nombre c'est encore la femme. Les sociétés qui auront compris que la place de la femme est capitale dans la gestion de la cité seront celles qui feront un grand pas vers le progrès.

Eco Gabon + : Dans le milieu des affaires

ou dans tout autre secteur d'activité, les femmes gardent une tendance à la gestion en bonne mère de famille. Mais pourquoi, à diplôme égal, ne leur confie-t-on pas la direction des entreprises ou des postes de responsabilité aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé ? Leur reconnaît-on cette valeur ?

Je ne dirai pas que la femme dirige mieux que l'homme. Le rôle de la femme auprès de l'homme est un rôle complémentaire. La femme, par rapport à l'homme, est beaucoup plus réfléchie, studieuse, imaginative. L'homme présente un caractère beaucoup plus guerrier et sa mission est de sauvegarder la cité. En combinant les deux caractéristiques, nous pourrions asseoir une société plus juste et pacifique.

« Les hommes gabonais savent qu'ils tiennent leur pouvoir, leur existence de la femme »

Eco Gabon + : La création d'entreprise, observe-t-on, garde l'image d'un milieu un peu guerrier, et les femmes, malgré un super parcours scolaire et universitaire ne trouve pas leur place dans l'entreprise, en particulier dans les grands groupes. Pourquoi, à votre avis ?

C'est ce que l'on constate malheureusement dans certaines de nos entreprises ou grands groupes. Les salaires ne sont pas toujours situés au même niveau. Cela fait partie des injustices que l'on déplore. Il appartient aux femmes de ne pas se laisser faire en présentant leur situation lorsque de tels cas surviennent. Toutefois, il faut reconnaître que, de plus en plus, les directeurs des ressources humaines sont des femmes, même si certaines ne se préoccupent pas de la situation de la gent féminine. Cela fait partie des situations discriminatoires que vit la femme mais qu'il faudrait corriger au fur et à mesure. Personnellement, je me suis fixée un principe de vie professionnelle, c'est celui de ne jamais regarder ce que gagnent mes collègues. Nous avions, dans l'entreprise où je travaillais, une grille salariale où chacun de nous était positionné selon son rang et sa catégorie.

Eco Gabon + : Hommes et femmes ne sont toujours pas égaux au travail, même si certaines entreprises changent la donne. Pourquoi la femme n'est-elle toujours pas, dans la société gabonaise, l'égale de l'homme au bureau ? Est-ce à dire que les femmes manquent d'ambition ?

Bien qu'il y ait encore des esprits arriérés, d'une manière générale la société gabonaise est prête au changement parce qu'elle est, dans sa grande majorité, matrilineaire. Dans leur for intérieur, les hommes gabonais savent qu'ils tiennent leur pouvoir, leur existence de la femme. Ils savent également que leur lignage descend de la femme. C'est dire que la femme est un partenaire capital, sauf que les rôles sont répartis comme tels. L'homme est dans le paraître alors que la femme est dans le non paraître. Si l'on confiait la gestion des institutions publiques et des entreprises à des femmes, cela ne serait scandale pour personne. Faut-il rappeler que,

dans notre République, la Cour constitutionnelle et le Sénat, deux institutions des plus solides, sont dirigées par des femmes et sans que cela ne suscite un quelconque remue-ménage. La mère est toujours la mère qui sait ménager son environnement familial ou de travail.

Eco Gabon + : Selon l'OCDE, lutter contre les inégalités hommes-femmes permettrait de stimuler la croissance : des femmes dans des métiers d'hommes, c'est bon pour la croissance. Quel est votre commentaire ?

L'OCDE est une institution internationale tout à fait crédible. Mais ce que je dirai, c'est que nous n'avons pas besoin d'aller à l'OCDE pour le constater. Les affaires gérées par les femmes prospèrent et profitent à toute la société et donc contribuent effectivement à la croissance qui est le résultat d'une bonne gouvernance. La femme est entière dans tout ce qu'elle fait parce que son engagement est entier. Paradoxalement, c'est cette majorité qui constitue le lot des sans-emploi dans notre pays. Ce sont plus de 50% de la population inoccupée, improductive. Or, si on la mettait à contribution, elle produirait de la qualité en complément de ce que l'homme produit. Il faut bâtir des stratégies de développement devant mettre au travail l'homme et la femme. Je crois que nous devons à l'avenir passer par un référendum pour définir notre stratégie de développement et choisir les projets qui s'adaptent aux conditions intrinsèques de notre pays. Il s'agit là d'expérimenter le développement participatif au Gabon.

Eco Gabon+ : Pour finir, quelle est votre vision personnelle pour une pleine intégration de la femme gabonaise dans l'économie nationale ?

Je dirai à la femme qu'elle doit se battre pour arriver à ses fins. Il faut exister et non survi-



« La femme doit exister et non survivre »

vre. Il faut que la femme soit partie prenante du développement de notre pays. Par conséquent, chaque jour qui passe, elle doit mettre sa main à la pâte afin de concourir au développement de sa nation. Il n'y pas lieu de se battre contre l'homme qui est en réalité son complice même si cela ne transparaît pas. L'homme a du mal à tendre la main, mais la femme doit le faire en lui rappelant qu'elle est là pour l'aider à construire la famille, à développer, dans un élan de solidarité et de complémentarité, le pays. Exister veut dire être mobile, proactive pour avancer dans le sens du bien-être collectif, de la croissance pour le cercle familial comme pour la cité.

FATIMA BEYINA-MOUSSA NOMMÉE PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES COMPAGNIES AÉRIENNES AFRICAINES (AFRAA)

Mme Beyina-Moussa dirige la compagnie aérienne nationale de la République du Congo (ECAIR) depuis sa création en 2011. ECAIR emploie près de 400 collaborateurs. En 2013, la compagnie a transporté 220 000 passagers. ECAIR effectue jusqu'à 128 vols hebdomadaires depuis Brazzaville pour Paris-Roissy, Dubaï, Cotonou, Douala, Pointe-Noire, Ollombo. ECAIR est la première compagnie congolaise à relier directement le continent au Moyen-Orient avec 3 dessertes hebdomadaires vers Dubaï.

Au terme de la 46^e assemblée générale de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), organisée par Air Algérie, début novembre, Mme Fatima Beyina-Moussa, Directrice Générale d'ECAIR (Equatorial Congo Airlines), en a été nommée présidente. Mme Beyina-Moussa dirige la compagnie aérienne nationale de la République du Congo depuis sa création en 2011. Et en novembre dernier, ECAIR a accueilli la 47^e assemblée générale annuelle de l'AFRAA, à Brazzaville.

Diplômée d'HEC Montréal et titulaire d'un MBA de l'Université d'Ottawa, Mme Fatima Beyina-Moussa obtient un DEA en économie internationale à Sciences Po Paris, puis devient consultante au Congo pour Ernst & Young. Elle intègre ensuite la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), puis collabore avec le Programme des Nations unies pour le développement, avant d'être

nommée conseillère au ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public. Parmi ses principaux dossiers, figurait la mise en place d'une compagnie aérienne nationale.

« En trois ans, nous avons fait du chemin avec notre compagnie. Nous avons formé de nombreux Congolais aux métiers de l'aviation, notre réseau s'agrandit, la flotte aussi. L'AFRAA est une continuité, une complémentarité. C'est une excellente opportunité de promouvoir notre politique en matière de transports aériens et de susciter des réflexions avec nos partenaires », confie la présidente de l'AFRAA.

SOURCE : ECAIR (Equatorial Congo Airlines)
www.flyecair.com et http://www.afraa.org



INTERNET HAUT DÉBIT

La solution satellitaire innovante IG TELECOM et O3b

Par Nargo



Allocution de M. Ba Oumar Alain

L'accord a été signé en ce mois de décembre, à l'hôtel Méridien Re-Ndama de Libreville, entre le président directeur général de IG TELECOM, Alain Ba Oumar, et le directeur des équipes de vente d'O3b networks, Michael Tolub, afin d'offrir aux populations gabonaises un réseau de nouvelle génération d'O3b qui associe la portée du satellite à la rapidité de la fibre optique pour une connectivité haut débit d'un Giga, à bon marché et à faible latence (temps de vitesse de transmission de l'information d'un point à un autre). En combinant la vitesse de la fibre optique à une latence extrêmement faible, le réseau des satellites d'O3b constitue une proposition très attrayante et ouvre de nouveaux horizons pour les populations gabonaises des 25.000 localités de l'arrière-pays (à l'exception de Libreville et Port-Gentil qui disposent de la fibre optique) qui jusque-là ne peuvent pas accéder aux avantages de la connectivité haut débit. A partir du mois d'avril, IG TELECOM déploiera, sur une période de trois à six mois, cette solution satellitaire innovante et très proche de la performance de la fibre optique en termes de prix et de fiabilité.

Les opérateurs de télécommunications sont les premiers demandeurs

Grâce à l'exceptionnel réseau de la constellation de ses 12 satellites en orbite moyenne, O3b déployé par IG TELECOM réduira drastiquement la fracture numérique par une couverture de l'ensemble du territoire national, partout où le besoin de connectivité haut débit se fera sentir, et ce à un prix beaucoup plus bas.

Cette solution est aussi importante pour les clients des plateformes pétrolières onshore et offshore. Elle s'adapte aux besoins tant des opérateurs existants - tels que les majors Gabon Telecom et Airtel pour connecter leurs réseaux à des régions isolées où émergentes à moindre coût, tout en bénéficiant d'une vitesse et d'une qualité inégalées - que des gouvernements et de la téléphonie mobile, pour les communications offshore et maritimes.

C'est dans cette optique que M. Ba Oumar a précisé que la solution O3b ne vient pas déranger ou concurrencer les plans de ces majors mais se positionne plutôt dans une logique de complémentarité à leurs réseaux. Comme argument de poids à sa démonstration de cette complémentarité, il a indiqué qu'en cas de panne de la fibre optique, la solution O3b se positionnerait en secours de qualité à leur service, en offrant une sécurisation à l'accès à internet à leurs clients, en attendant que la panne soit réparée. « Les populations veulent un service de qualité et non la fibre optique. Ce sont plutôt les opérateurs qui sont les premiers demandeurs de ce type

de solution pour sécuriser leurs réseaux et apporter la connectivité dans les zones isolées », précisera le P-DG de IG TELECOM.

En effet, O3b offre une solution exceptionnelle pour relever les défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les opérateurs de télécommunications. O3b propose donc aux fournisseurs de services internet, aux opérateurs télécom et aux gouvernements une solution de kilomètres intermédiaires à bon marché, haut débit et à faible latence pour se connecter au reste du monde. Les entreprises et les particuliers du Gabon, notamment ceux des régions ou localités non desservies, peuvent ainsi profiter de tous les avantages d'une connectivité internet haut débit en attendant que, dans trois à quatre ans, la performance de la fibre optique soit disponible dans les autres capitales provinciales.



EN BREF

Emission obligataire du Trésor public pour décembre 2014

Le ministère de l'Economie, en collaboration avec les directions générales de la Dette et du Trésor public, a présenté aux différents opérateurs économiques du Gabon, lors d'un déjeuner d'affaires des investisseurs institutionnels locaux, les atouts économiques et financiers du Gabon. Ceci dans la perspective du prochain emprunt obligataire que compte lancer le Trésor public. Les ressources immobilisées par l'Etat en 2014, selon Marie-Julie Biloghe, ministre délégué à l'Economie, visent essentiellement à soutenir le financement du schéma directeur national d'infrastructures (2012-2016). Ce programme d'amélioration des conditions de vie et de travail des populations gabonaises s'articule autour des infrastructures routières, de l'aménagement et de la reconstruction des ports et aéroports, de la construction des infrastructures énergétiques et de communications des structures de santé, etc.

Selon Thierry Minko, directeur général de la Dette, le crédit du Gabon sur les différents marchés financiers internationaux s'explique par le fait que le pays a enregistré, au cours des cinq dernières années, une accélération de sa crois-

sance économique qui oscille entre 5 et 6%.

La BOAD lance une émission de l'emprunt obligataire de 40 milliards de francs CFA

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme annuel d'émission obligataire, la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) a lancé une émission d'emprunt obligataire de 40 milliards de francs CFA à travers une offre publique du 1er au 19 décembre 2014. La valeur de l'obligation sera de 10 000 francs CFA, à 5,95% d'intérêt, déduction faite des impôts. Les obligations peuvent être achetées au siège de la BOAD à Lomé, dans ses missions résidentes situées dans les bâtiments des agences nationales de la BCEAO, ou par CMI UEMOA approuvés.

Les fonds recueillis dans cette nouvelle opération permettront à la BOAD d'accroître ses efforts en faveur du secteur public et des projets du secteur privé dans l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine.

Avec 26 lignes obligataires émises à la fin octobre 2014 pour plus de 750 milliards de francs CFA en ressources mobilisées depuis sa pre-

mière opération en 1993, la BOAD est aujourd'hui le premier émetteur non souverain dans le marché régional des capitaux. Deux opérations menées avec succès en janvier et juillet de cette année ont permis de mobiliser près de 180 milliards de francs CFA. La sécurité et la liquidité des titres de la BOAD sont garanties sur la base de la performance de l'institution, et les revenus de ces titres sont exonérés des droits et taxes.

À la fin octobre 2014, les interventions à l'appui du secteur marchand de l'Union s'élève à 1. 956 000 000 000 de francs CFA, environ 63% de ses engagements totaux, soit à peu près 3. 127 000 000 000 FCFA sur la période ci-dessus.

Une deuxième usine de transformation de bois pour TTIB

La société Tropical Timber Industry Board (TTIB) a inauguré sa deuxième unité de transformation de bois le 22 novembre 2014, dans le village de Konoville-les-Deux-Eglises à 35 kilomètres des villes d'Oyem et de Bitam dans la province du Woleu-Ntem. L'ouverture de cette usine est la conséquence logique de l'acquisition de deux nouveaux permis associés.

Les banques font un pas vers les jeunes entrepreneurs

L'atelier intitulé « Libérer le financement », organisé du 17 au 23 novembre 2014, a permis à certains établissements bancaires de la place d'expliquer aux jeunes porteurs d'idées ou actuels/futurs entrepreneurs les différentes étapes du financement d'un projet.

Les banquiers ont expliqué, avec beaucoup de franchise et de convivialité, les contours de l'octroi des financements, les mécanismes mis en œuvre pour faciliter l'accès au crédit. L'une des difficultés généralement rencontrées par les jeunes entrepreneurs réside dans le facteur humain. Pour les financiers, les jeunes créateurs manquent très souvent de qualités entrepreneuriales.

« L'étude du marché, le business-plan ne sont pas toujours solidement montés. Du coup, cela représente un gros handicap pour la recherche des financements. A cela s'ajoute l'apport personnel qui n'est pas toujours assuré », a expliqué un membre de l'association Agir pour une jeunesse autonome (APJA). Et d'ajouter : « Il y a des jeunes qui se lancent dans l'entrepreneuriat sans la possibilité d'avoir cet apport personnel. C'est ce qui bloque leurs démarches. »

M. Jules Migolet, directeur associé de JFM Partner, a apprécié à sa juste valeur cette ren-

contre tout en indiquant que « les banques proposent d'accompagner les entrepreneurs ou les porteurs d'idées, de les former à la rédaction du business-plan, élément fondamental dans le dossier de financement ». Certaines banques proposent même aux entrepreneurs d'ouvrir des comptes chez eux afin de suivre les mouvements financiers qu'ils réalisent en tant que porteurs de projets. Une idée bien reçue et répandue révèle que l'obtention d'un crédit relève du parcours du combattant. Les banques prêtent difficilement de l'argent sans garantie aux nouvelles PME. De plus, les longues procédures n'encouragent ou ne favorisent pas la création d'entreprises. Ajouté à cela, l'obtention des marchés, qui est loin d'être une évidence, même dans le cadre de la sous-traitance. Lancer une entreprise à partir de rien n'est donc pas une sinécure. Les jeunes estiment que l'entrepreneuriat jeune est souvent le « laissé-pour-compte » des programmes économiques alors qu'il est créateur d'emplois et, par voie de conséquence, de nature à contribuer à la réduction de la pauvreté. La



jeune entreprise, au-delà de la volonté, de la détermination, de l'engagement, s'est donc toujours heurtée à des difficultés multiformes. Ces difficultés sont d'ordre financier, matériel et administratif. L'organisation au Gabon de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat permet à l'APJA de faire la promotion de l'entrepreneuriat. L'objectif est de sensibiliser les jeunes et les pouvoirs publics à l'opportunité de développer l'entrepreneuriat au Gabon.

UNE INFRASTRUCTURE LARGE BANDE EN FIBRE OPTIQUE

**L'ANINF, opérateur de l'Etat dote le Gabon
des infrastructures numériques de rang mondial**



M. Alex BONGO ONDIMBA (DG ANINF) et M. Axel KISSANGOU-MOUELE (DG SPIN) au cours de la cérémonie de transfert d'actifs et de prêts ANINF-SPIN.

LE VECTEUR DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

Conformément à l'axe 3, « construire et opérer l'infrastructure numérique dans une optique de mutualisation », du **plan Gabon numérique**, l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF) s'est lancée depuis 2011 dans la construction d'un ensemble d'infrastructures numériques de rang mondial.

C'est dans ce cadre que l'ANINF a démarré en 2012 la mise en place d'une importante infrastructure de télécommunication large bande en fibre optique. Cette infrastructure est un support aux secteurs porteurs de croissance. Il est construit pour relier les grands pôles économiques de notre pays décrit dans le schéma directeur national des infrastructures.

A terme, ce sera près de **5000km de fibre optique** qui seront déployés dans l'ensemble du pays pour constituer le backbone national fibre optique. Ce backbone fibre optique est un élément fondamental de l'infrastructure national haut débit. Il interconnectera les grandes villes du Gabon et les pôles économiques aux câbles sous-marins internationaux mais également aux pays de la sous-région.

EXTENSION DE LA FIBRE OPTIQUE Projet Afica Coast to Europe

Projet Backbone National

De portée internationale, le **projet de dorsale d'Afrique Centrale en fibre optique**, qui réunit le Cameroun, le Congo, la Guinée Equatoriale et le Gabon, autrement appelé **projet Central Africa Backbone IV (CAB4)**. Il consiste à déployer une infrastructure de connectivité haut débit fibre optique dans la sous-région.

La première phase du **Projet Backbone National Gabonais (BNG)**, d'un **linéaire de 1100 km**, qui va de Libreville à Léconi, en passant par Koula-Moutou, Franceville avec une ouverture sur la République du Congo, à Lékoko, traversera les provinces de l'Estuaire, le Moyen Ogooué, l'Ogooué Lolo, l'Ogooué Ivindo et le Haut Ogooué.

Pour le lancement des travaux de démarrage de la construction de la dorsale fibre optique, **une signature de contrat entre l'ANINF et CCSI**, une société chinoise adjudicataire du marché de la banque mondiale a eu lieu le **15 octobre 2014**.



Le DG de l'ANINF lors de la signature de contrat avec CCSI.

LE GABON NUMERIQUE SE MATÉRIALISE

2012 : Arrivée du câble sous-marin à fibre optique **Africa Cost to Europe (ACE)** qui permet au Gabon de se doter d'une deuxième voie de connectivité haut débit à l'international.

2012: Construction de **deux (2) stations d'atterrissage** pour la gestion du câble ACE à Libreville et à Port-Gentil.

2012 : Raccordement de la ville de Port-Gentil à la fibre optique (voie sous-marine).

2013: Déploiement, pour les besoins de l'Administration gabonaise, d'un réseau métropolitain à fibre optique :

à Libreville, pour un linéaire de 43 km de fibre, 50 km restant à déployer;

dans les huit (8) autres capitales provinciales, pour un linéaire de 35km;

2014: Transfert de prêt et d'actifs de l'Etat gabonais entre l'ANINF et la SPIN (Société de Patrimoine et des Infrastructures Numériques).

La construction de cette infrastructure large bande montre l'intérêt pour le Gouvernement de permettre une baisse significative des coûts de télécommunication à l'internationale et l'accès à internet afin que le Gabon soit un véritable hub dans la sous-région.

Suivez-nous sur :



ZONE ECONOMIQUE SPÉCIALE NKOK, UNE RÉALITÉ

Ceux qui y produisent déjà



ENTRETIEN AVEC LE DG DE LA CHAUDRONNERIE EN GSEZ DE NKOK

Une production de 60.000 tonnes l'an d'acier pour le Gabon et la CEMAC

Economie Gabon+ : Quelles sont les raisons clés qui ont motivé l'implantation de votre entreprise dans la Zone économique de Nkok? Est-ce pour bénéficier des exonérations ou parce que cette zone vous offre l'opportunité de créer de la valeur ajoutée ou du moins de créer de la richesse et de l'emploi? Quels sont les avantages et les opportunités que vous offre la Zone Economique Spéciale de Nkok et qui peuvent attirer un investisseur potentiel?

M. Reslan, Directeur Général de CDG : L'emplacement de la ZES de Nkok est parfait pour nos activités parce que nous ne sommes qu'à 30 km de Libreville. En Turquie par exemple, la zone industrielle est à plus de 200km d'Istanbul, la ville portuaire d'exportation des produits industriels. Nous sommes installés à Nkok sur une superficie de plus de 3 ha où nous déroulons notre activité de chaudronnerie avec une équipe de plus de 200 employés. L'industrie que nous développons à Nkok est importante parce que notre produit est recherché sur le marché. L'acier est un produit de développement en particulier pour les besoins de construction des infrastructures dont le pays a besoin. C'est la raison pour laquelle, nous avons créé à la ZES de Nkok une industrie d'acier pour le marché gabonais et de la sous-région. Les avantages sont ceux prévus dans les textes de loi créant la ZES de Nkok.

EG+ : Pouvez-vous nous présenter la fiche d'identité de la « Chaudronnerie du Gabon » en termes de production, de clients actuels et des clients potentiels, de chiffre d'affaires, de capital humain, de stratégie de développement et de partenariat stratégique?

Nous avons démarré nos activités par l'industrie à froid en créant SOFERGA, N°1 de la transformation de l'acier à froid au Gabon. La SOFERGA (Société du Fer Gabonais) est le principal transformateur de produits sidérurgiques au Gabon. Le siège social de l'entreprise est implanté à Libreville dans la zone industrielle d'Owendo. Leader de la sous-région dans son domaine d'activité. Elle est spécialisée dans la production de matériaux à base d'acier destinée essentiellement aux secteurs du BTP, de la construction métallique industrielle et de l'outillage agricole. La volonté stratégique de SOFERGA d'être proche de ses clients, conjuguée à sa détermination de diversifier ses activités, s'est traduite par la préparation à l'implantation de parc à fer en Zone d'OKALA, PK11 et ZI OLOUMI ainsi que la construction de notre usine à NKOK. Notre stratégie est de développer une industrie dynamique au service du



Gabon et de l'Afrique et la SEZ de NKOK était l'endroit parfait pour notre déploiement car en phase avec notre stratégie. Elle se base sur des investissements en équipements des plus performants et une assistance technique internationale permanente pour tous ses processus de production.

EG+ : Le Gabon n'étant pas producteur du fer. Pouvez-vous nous informer sur la source de votre approvisionnement en fer?

Nous avons développé des partenariats durables avec nos fournisseurs de matières premières et nos principaux prestataires techniques. Ainsi nous avons constamment sélectionné nos partenaires parmi les sociétés internationales leaders dans leur domaine afin de bénéficier de transferts de technologie de pointe.

C'est par rapport à notre savoir-faire à SOFERGA que nous avons saisi l'opportunité qui nous est offerte à la ZES de Nkok pour y implanter notre chaudronnerie c'est-à-dire notre industrie à chaud. Nous sommes installés à Nkok et en production depuis un mois et demi. Nous prévoyons une production d'acier de l'ordre de 60.000 tonnes l'an. Elle est destinée au marché gabonais et régional (CEMAC)

EG+ : Quels sont les marchés cibles et les produits qui sont les plus porteurs de votre aciérie de Nkok? Avez-vous la main d'œuvre qualifiée pour votre usine ou en formez-vous?

Nos marchés cibles sont ceux du Gabon et de la CEMAC. L'acier est un produit porteur parce qu'il est un produit de développement, essentiel pour les secteurs du BTP, de la construction métallique industrielle et de l'outillage agricole. Nous assurons la pérennisation de notre savoir-faire à travers une stratégie fondée sur le recrutement d'un personnel qualifié, des actions de formation, la motivation par une rémunération incitative, basée sur la qualité et le rendement.

La Rédaction



ENTRETIEN AVEC LE DG DES INDUSTRIES DU BOIS DU GABON GWI

La ZES de Nkok, très avantageuse pour l'import-export



Economie Gabon+ : Quelles sont les raisons clés qui ont motivé l'implantation de votre entreprise dans la zone économique de Nkok, créée par O l a m Gabon? Est-ce pour bénéficier des exonérations ou parce que cette zone vous offre l'opportunité de créer de la valeur ajoutée ou du moins de créer de la richesse et de l'emploi?

M. VAN Mierlot : La Société des Industries du Bois du Gabon (GWI) est installée dans la zone économique spéciale de Nkok avec ses équipements composés essentiellement de stations de séchage dans une vingtaine de chambres de 2000 m3 chacune. Ce sont ces stations de séchage qui nous permettent de sécher deux fois le mois soit 3.500 m3 ou 4000 m3 d'okoumé et de bois divers. Le séchage nous prend énormément de temps selon les essences. Nous disposons également, comme logistique, de conteneurs à bois. Actuellement, nous sommes en train de monter des machines pour la fabrication des portes et des meubles. Nous faisons dans la deuxième et troisième transformation des essences du Gabon.

GWI est également installée à Mouila dans la Ngounié, où nous disposons d'une scierie moyenne et en montage, une grande et mo-

derne scierie. En projet, nous installerons dans la région de Mouila deux autres scieries. Nous négocions en ce moment avec des partenaires pour l'implantation d'une unité de déroulage de l'okoumé, d'autant que cette forêt est composée à 80% d'okoumé. Ce sont, brièvement présentées, les activités de GWI. Ce qu'il faut retenir, c'est que ce sont les scieries de Mouila qui vont approvisionner notre usine de la ZES de Nkok pour la fabrication des portes et des meubles. Nous travaillons dans le concept d'une industrie à circuit fermé pour assurer notre autonomie.

La ZES de Nkok est un espace économique idéal pour l'import-export. Dès que la construction de la route du PK5 au PK12 sera terminée, les activités vont exploser. Les infrastructures routières et le chemin de fer vont faire de Nkok une zone économique très importante pour les entreprises industrielles qui vont s'y installer, sans oublier la nôtre.

EG+ : Pouvez-vous nous présenter la fiche d'identité des Industries du Bois du Gabon, en termes de production, de votre clientèle et des clients potentiels, de chiffre d'affaires, de capital humain, de stratégie de développement et de partenariat stratégique?

En termes d'emploi, nous travaillons sur le site de la ZES de Nkok avec 58 Gabonais, 5 expatriés et 80 travailleurs à Mouila. Toutefois, je dois préciser que, compte tenu des activités que nous déployons, cela change de jour en jour. Et souvent en hausse parce que la fabrication des meubles demande beaucoup de main-d'œuvre. Nous avons des partenaires aussi bien au Nigeria, au Congo qu'en Angola.

La Rédaction

ZONE ECONOMIQUE SPÉCIALE À Nkok

Un territoire d'entreprises

Aujourd'hui, la phase 1 accueille plus de 77 investisseurs pour 1,7 milliard de dollars US, soit environ 909,9 milliards de francs CFA d'investissements directs attendus et plus de 3000 emplois créés localement. Les industriels à Nkok sont principalement de la filière bois, de l'industrie métallurgique, des BTP (techniques, services et matériaux de construction), de l'industrie pharmaceutique et cosmétique, de l'industrie agro-alimentaire, du recyclage des déchets et des technologies de l'information et de la communication, etc.



Entrée de la Zone

L'agence Moody's attribue pour la première fois une notation à la République gabonaise. Assortie d'une perspective stable dans la catégorie spéculative, la notation Ba3 reflète les contraintes et les facteurs de solidité pesant sur la qualité de crédit du pays. Politique monétaire prudente, robustesse financière justifiée par le faible poids de la dette publique, diversification souhaitée de la base productive, meilleure gouvernance des affaires : un diagnostic équilibré et encourageant pour une économie située au 24e centile des pays notés par Moody's.

A preuve et selon le FMI en visite de travail à Libreville, avec une croissance du PIB prévue à 5,1% en 2014 et à 5,4% en 2015, dans la bonne moyenne de la dynamique africaine, avec encore une croissance du PIB hors pétrole attendue à 7,6% en 2015, en progression de 0,4%, le Gabon conservera à moyen terme des perspectives robustes en dépit d'une baisse attendue de la production de pétrole. « La croissance devrait être portée par l'investissement public, les ressources naturelles hors pétrole et les services. Plusieurs projets en cours dans l'agro-industrie, les mines et le traitement du bois devraient soutenir la croissance non pétrolière attendue », selon les indications macroéconomiques du FMI.

Améliorer la gouvernance des affaires et diversifier la base productive de l'économie gabonaise.

Olam International et l'Etat Gabonais l'ont

si bien compris qu'ils ont mutualisé leurs efforts et leurs moyens à travers la création d'une société : La Gabon Spécial Economique Zone (GSEZ) pour l'aménagement et la gestion d'une Zone Economique Spéciale (ZES) ou Zone Economique à Régimes Privilegiés (ZERP) à Nkok, localité située à 27 km de Libreville. Elle s'étend sur 1126 ha avec un déploiement en plusieurs phases.

La première phase de La ZES porte sur environ 450 hectares. Elle accueille à ce jour plus de 77 investisseurs pour 1,7 milliard de dollars US soit environ 909,9 milliards de FCFA d'investissements directs attendus et plus de 3000 emplois créés localement. Les industriels à Nkok sont principalement de la filière bois, de l'industrie métallurgique, des BTP (techniques, services et matériaux de construction), de l'industrie pharmaceutique et cosmétique, de l'industrie agro-alimentaire, du recyclage des déchets et des technologies de l'information et de la communication, etc.

Les zones économiques se veulent un outil pour le commerce, l'investissement et la politique d'aménagement industriel visant à palier aux difficultés qui freinent l'investissement et l'industrialisation pour attirer les investissements directs étrangers (IDE), atténuer un chômage important et/ou appuyer un programme de réforme économique plus général.

Ville commerciale intégrée

Presque tous les pays d'Afrique ont un pro-

jet de zone économique précise le Directeur Général Adjoint de la Gabon Special Economic Zone (GSEZ), M. Jasveer SINGH, « mais ce qui différencie la nôtre des autres zones économiques africaines en gestation, c'est la présence effective sur la zone d'au moins une vingtaine d'entreprises africaines (camerounaises, maliennes, gabonaises, béninoises etc.), asiatiques (chinoises, malaisiennes, singapouriennes, indiennes etc.), européennes (françaises, espagnoles, italiennes, portugaises etc.), libanaises etc. ». Des entreprises implantées sur site et engagées. « Vous savez, beaucoup de personnes ne comprennent pas ce que c'est qu'une zone économique spéciale. Même en Chine, il a fallu entre 7 et 10 ans pour qu'il y ait un maximum de sociétés qui s'y installent. Dans notre cas, toutes les infrastructures sont d'ores et déjà prêtes (NDLR, voir encadré infrastructures et équipements). C'est un travail de longue haleine car il s'agit de

mettre en place un processus à moyen et long termes. Cette zone économique spéciale va accueillir en sa phase de croisière, 7.000 employés voire 10.000. Elle a déjà attiré des industries qui n'étaient pas encore représentées auparavant au Gabon telles que la transformation de la ferraille, la fabrication de meubles haut de gamme, etc. » argumente encore le Directeur Général Adjoint Jasveer SINGH.

La Zone Economique Spéciale de Nkok est en réalité une ville commerciale intégrée avec pour objectif d'encourager les opérations industrielles et commerciales avec une infrastructure de qualité, des aménagements sociaux et un accompagnement adaptés aux besoins de chaque investisseur. Elle est constituée d'une zone commerciale pour les entreprises de services et autres activités d'import et d'export, d'une zone résidentielle pour l'aménagement d'habitations et d'une zone industrielle pour les entreprises

CE QUI REND LA ZES DE Nkok PLUS QU'ATTRACTIVE

Une assistance administrative de proximité

Une approche de Guichet unique a été adoptée afin d'accélérer les procédures administratives auprès des institutions gouvernementales. Une politique gouvernementale claire et un pays le plus stable politiquement et économiquement du continent africain, avec un taux de croissance de l'ordre de 5,5% et un PIB de 19,1 milliards de dollars US en 2013 soient 12.529,6 milliards de FCFA. La Zone Economique Spéciale est dotée des infrastructures des plus modernes pour tout investisseur étranger ou local.

Lorsqu'un investisseur souhaite s'installer dans la ZES, il contacte le service Marketing de la GSEZ qui après une analyse de ses besoins spécifiques lui propose des solutions adaptées sur les plans logistique, relationnel (institutions, banques etc.) et des ressources humaines pour ne citer que ceux-là. La GSEZ l'accompagne dans l'élaboration de son business plan pour la constitution du dossier d'agrément en tant qu'entreprise à même de s'installer dans la Zone Economique Spéciale de Nkok.

Concernant le contact avec les institutionnelles, le guichet unique de la ZES est entièrement fonctionnel depuis Nkok. Toutes les administrations nécessaires au bon fonctionnement de l'activité de l'entreprise y sont présentes comme la Direction Générale des Impôts; la Direction Générale du Commerce; la Direction Générale du Travail et de l'Emploi; la Direction Générale des Douanes, la Direction Générale de l'Immigration; la Direction Générale de la Consommation, la Direction Générale de l'Environnement, la Direction Générale de la Forêt et des Industries; le Ministre de l'Habitat et de la construction.

De plus, les entreprises peuvent compter sur des tarifs préférentiels

pour leurs besoins en énergies par rapport aux tarifs en vigueur à l'extérieur de la ZES et un marché locale et régional avec la possibilité de vendre jusqu'à 75% de la production de l'entreprise sur le marché gabonais.

Mutualisation pour la réduction des coûts

La ZES est conçue pour proposer à ses usagers des services partagés, ce qui permet de réduire les coûts et de gagner en temps. Par exemple, la ZES abritera un Data center de 2 600 m², dans lequel se trouveront regroupés des équipements constituant le système d'information des entreprises (serveurs, baies de stockage, équipements réseaux et de télécommunication, etc.). Autre exemple : les usines de transformation de bois, majoritaires sur la zone industrielle, auront également accès à un système partagé de séchage du bois.

Les entreprises ont le choix entre l'acquisition directe et la location-vente avec des propositions et modalités de règlements tenant compte des besoins spécifiques de chaque investisseur.



Centrale électrique



de transformation et les unités de production.

Dans un effort pour garantir un environnement d'exploitation stable au sein de ZES, la GSEZ a mis à la disposition de ses investisseurs un ensemble de documents et d'outils d'aide à l'installation comme le « *Guide opérationnel de la GSEZ* » qui fournit les directives générales d'exploitations pour le bon fonctionnement des entreprises et qui explique les procédures d'accès aux services communs comme l'approvisionnement en eau, l'approvisionnement en électricité, la collecte et l'évacuation des égouts, la gestion des déchets solides, l'entretien des parties communes des routes, les réseaux de drainage, l'éclairage public, les aménage-

ments sociaux, les espaces verts et le paysage au sein de la zone.

et la préservation des ressources naturelles. Une entreprise citoyenne se développe tout en contribuant au bien-être des populations, protégeant son environnement et en produisant des biens recyclables, non nocifs pour l'environnement. C'est dans cette optique qu'a été conçu le projet de la Zone Economique Spéciale de Nkok soumis à une rigoureuse étude d'impact environnemental et social. Cette étude conduite par des cabinets de conseil en management durable en concertation avec les populations environnantes permet de prendre en compte les conditions de vie des populations et de limiter les risques environnementaux liés au développement de la zone. Cette même étude s'est basée sur les



standards internationaux de la Banque Mondiale et du FMI.

La protection de l'environnement, une préoccupation centrale de la GSEZ

Le développement de la zone n'a débuté que suite à la validation de cette étude par les autorités compétentes. A titre d'exemple, aujourd'hui les deux millions d'hectares de forêt mise à la disposition des industrielles de la ZES dans la filière bois sont gérés sous aménagement durable. GSEZ a véritablement intégré la dimension citoyenne de l'entreprise dans son développement stratégique. Aussi, elle incite chaque

investisseur au sein de la zone à en faire autant.

Intégrer des chaînes de valeur locales avec des investisseurs étrangers

En conclusion, la Zone Economique Spéciale de Nkok est un cadre attrayant pour les investisseurs locaux et internationaux pour la commercialisation sur les marchés local et régional des produits « *Made in Gabon* ». Stratégiquement, la zone économique sera donc utilisée comme un outil d'aménagement industriel afin de soutenir la diversifi-



Guichet unique

Infrastructures et équipements

La ZES est à Nkok, une localité à seulement 27 km de Libreville. Elle est aussi idéalement située à un point stratégique, accessible par voies routière, fluviale et ferroviaire. Traversée par la voie ferrée, le Transgabonais, et la route nationale 1, Nkok se situe à 40 km du port d'Owendo par voie fluviale et à 30 km en voiture de l'aéroport international Léon Mba.

Approvisionnement électrique: Connection directe à la centrale électrique d'Alenakiri (Owendo); 30 km de lignes Hautes Tensions de 90 Kva relient Alenakiri à Nkok... La connexion au réseau électrique est effective depuis janvier 2014.

Approvisionnement en eau : 7 puits de forage ; 11 km de canalisation et de tuyauteries ; 2 réservoirs d'eau d'une capacité de 6 millions m3/jour. La connexion en eau est effective depuis novembre 2013.

Télécommunications : Un réseau internet de haut débit est prévu dans la zone à travers le réseau national connecté à la fibre optique. Un Data Center de niveau 4 est également en cours d'aménagement.

Connectivité dans le site : Routes entièrement bitumées de 2, 3, 4 et 6 voies sur 16 km.

Sécurité: Une caserne de sapeurs-pompiers et un poste de gendarmerie sont disponibles à l'intérieur de la zone, ainsi qu'un service de sécurité privé sous la supervision de la Gabon Spécial Economique Zone (SGS, DMT).

Infrastructures communes: Maison d'hôtes, dortoir, salle de conférence, cafétéria, clinique, banque, station de traitement des eaux usées etc. sont prêts.

Zone de stockage : Un terminal à conteneurs, un parc à camion et un parc à bois avec embranchement sur la ligne de chemin de fer assurera le transport des matériaux dans le pays, vers le port d'Owendo et à l'intérieur de la zone. En attente de la mise à disposition de la zone de stockage de la GSEZ, un service de terminal à conteneurs est déjà disponible pour les usagers de la ZES et assuré par la société GWI.



cation et le développement de la production régionale depuis le Gabon.

Ainsi, la GSEZ à travers la Zone Economique Spéciale de Nkok s'est engagée à développer la production industrielle locale en permettant, entres autres, aux fournisseurs et aux entreprises opérant dans l'import-export de se lancer dans la transformation des ressources locales avec l'appui de partenaires techniques étrangers et aux investisseurs étrangers de s'installer dans un cadre propice à leur activités en Afrique depuis le Gabon.



TABLE RONDE SUR LE FINANCEMENT DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

Le droit à la télé pour tous

Par Siméon Pambo Moussoungou



Table ronde financement TNT, le ministre de l'Economie numérique et de la Poste, Pastor NGOUA NEME

En 2006, lors de la conférence régionale des radiocommunications de Genève en Suisse, le Gabon a pris l'engagement, par rapport aux recommandations émises, de travailler à l'amélioration de ses diffusions via des migrations numériques, et ce au détriment de la télévision analogique. D'un montant d'environ 70 milliards de francs CFA, « le coût de la mise en œuvre global de la TNT représente un budget non négligeable alors que les budgets de nos pays africains sont orientés pour l'essentiel vers des priorités existentielles », a déclaré Alex Bongo Ondimba, Directeur Général de l'ANINF.

L'un des enjeux de cette table ronde a été de planter le décor des retombées culturelles, sociales et économiques du dividende numé-

rique, une des conséquences du passage de la télévision analogique à la télévision numérique. Il est important d'en maîtriser les enjeux, de disposer d'un bon calendrier de transition et de réussir une bonne harmonisation régionale. Les potentiels investisseurs, les responsables de l'ANINF et particulièrement son Directeur Général, Alex Bongo Ondimba, et le ministre de l'Economie numérique, Pastor Ngoua N'Neme, restent convaincus que l'opportunité que nous offre la transition de la télévision analogique vers la télévision numérique nous amènera à un niveau où nous pourrons jouer un rôle important, en partant de l'appui du gouvernement de la République et pour l'accès du plus grand nombre à la télévision à un coût supportable.

Une nouvelle réunion avec les bailleurs de fonds en janvier 2015

Plusieurs acteurs du secteur des télécommunications ont également pris part à cette rencontre dont l'enjeu était de mobiliser les financements publics et privés nécessaires à la mise en œuvre du projet de migration du Gabon vers la télévision numérique terrestre. « Cette plateforme est destinée à faciliter le dialogue entre les différents intervenants dans les choix de la solution technique financière de la migration vers la TNT au Gabon », a indiqué le ministre de l'Economie numérique, Pastor Ngoua N'Neme.

Le basculement de la télévision analogique vers la télévision numérique terrestre (TNT)

offrira aux populations des avantages pratiques et considérables, notamment l'accès à un large choix de programmes audiovisuels, des services interactifs (e-santé, e-éducation), une meilleure qualité d'image et du son, et une diversité du mode de réception (fixe, portable et mobile). L'arrêt de la diffusion de la télévision analogique en bande UHF est prévu pour le 17 juin 2015 et en bande VHF le 17 juin 2020. D'où l'engagement du gouvernement gabonais à réaliser ce projet de migration de la télévision analogique vers la TNT. A preuve, le ministre de l'Economie numérique a annoncé la tenue d'une autre rencontre avec de potentiels bailleurs de fonds à Paris en janvier 2015.



Une vue de l'assistance

ETATS GÉNÉRAUX DE LA COMMUNICATION

Un rapport final adopté sous réserve

Par Siméon Minka Pambo

Les premières assises de la communication du Gabon, placées sous le thème « Médias et communication au Gabon : enjeux et perspectives », ont abouti à des recommandations dont les plus importantes préconisent la subvention annuelle des médias privés et publics pour soutenir la production audiovisuelle, la création d'une Agence de développement des médias et du cinéma, la mise en place du fonds d'aide à la presse qui profiterait à l'ensemble des entreprises de communication audiovisuelle, écrite et en ligne. Enfin, il a été décidé de supprimer le mécanisme actuel de subvention de l'État au profit de la presse écrite.

Le chef de l'Etat a ouvert, le 12 décembre dernier, au stade de l'Amitié sino-gabonaise, les états généraux de la communication. A cette occasion, il a rappelé aux communicateurs combien leurs réflexions allaient être importantes au regard de ce que ces assises se tenaient au moment où le secteur de la communication est partout ailleurs en pleine mutation. Ali Bongo Ondimba a également indiqué que ce secteur se trouve au confluent de bien des évolutions technologiques, qui exigent l'adaptation aux nouveaux corps de métiers ainsi créés. En cela, ces assises doivent permettre, a-t-il suggéré, une réflexion collective sur le système de communication que le Gabon souhaite avoir au cours des prochaines années, en tenant compte de tous les types de supports, de toutes les activités inhérentes et surtout des questions de formation.

Ali Bongo Ondimba a regretté par ailleurs que la qualité des titres de presse laisse encore à désirer, indiquant au passage les grosses marges de progression qu'il faut absolument et immédiatement combler si la presse gabonaise veut rivaliser d'égal à égal avec les titres du continent. Par conséquent, il a exhorté les communicateurs du Gabon à

faire davantage pour trouver les mécanismes et ressorts nécessaires pour disposer, enfin, d'une presse libre et de qualité. « Une presse qui ferait véritablement partie des critères d'évaluation du dynamisme de notre démocratie », devait-il conclure.

Gagner la confiance des lecteurs, des auditeurs et des téléspectateurs par la qualité et le professionnalisme

Les participants à ces états généraux ont, lors des travaux des commissions, clairement identifié les problèmes et proposé au gouvernement des solutions concrètes devant leur permettre d'exercer leurs métiers dans de meilleures conditions et en toute responsabilité. Des solutions concrètes pour gagner la confiance des téléspectateurs, des auditeurs et des lecteurs. A ce sujet, la réaction du Président de la République a été de préciser que « la perte de qualité de nos titres, le manque d'attrait des programmes de télévision et de radio, le manque de professionnalisme des éditions d'information ont pour conséquence immédiate la désaffection des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Le fait que les grands diffuseurs internationaux gagnent d'import-

antes parts de marché sur le continent montre bien que nos populations ont besoin de produits de qualité et qu'elles sont prêtes à payer un peu plus cher si, ce faisant, cette attente d'une meilleure qualité est satisfaite ».

Une manière très élégante de rappeler aux communicateurs qu'il n'y a pas de liberté sans responsabilité pleinement assumée. Ceci renvoie aux principes de respect de l'éthique, de la déontologie professionnelle et de la dignité humaine. « Avec un peu de bonne volonté et une formation adéquate, je vous sais capables de fabriquer des produits innovants, participant à la vitalité et au développement de vos structures, à l'ancrage de la démocratie, à la préservation de notre patrimoine culturel et au rayonnement de notre pays », a encore affirmé Ali Bongo Ondimba, en guise d'encouragement.

Création d'une Agence de développement des médias et du cinéma et suppression de la subvention actuelle

De nombreuses recommandations et résolutions ont été émises à l'issue de ces états généraux. Déjà, on évoque la reconnaissance de l'Internet comme un produit de première nécessité à garantir à tout citoyen, indépendamment de sa zone géographique, de son âge et de sa condition sociale ; le libre accès à ce réseau ; la subvention annuelle aux médias privés et publics pour soutenir la production audiovisuelle. Le ministre de la Communication, Denise Mekam'ne, a reçu, lors de la clôture de ces réflexions, les recommandations qui suggèrent principalement la création d'une Agence de développement des médias et du cinéma. Cette structure aura, entre au-

tres, pour mission de « gérer les différents fonds d'aide aux médias et à la production audiovisuelle, ainsi que l'appui au développement des médias communautaires et des petites entreprises de communication ».

Les participants ont préconisé également qu'il soit accordé une subvention annuelle aux médias privés et publics pour soutenir la production audiovisuelle suivant des critères de qualité définis et sur des sujets d'intérêt pour la population. Il a été décidé de supprimer le mécanisme actuel de subvention de l'État au profit de la presse écrite. Les participants aux états généraux ont ainsi unanimement souhaité que le Fonds d'aide à la presse (FONAPRESSE) soit urgemment mis en place. Il bénéficierait à l'ensemble des entreprises de communication audiovisuelle, écrite et en ligne. Ce fonds d'aide serait financé à hauteur de 1,5% du budget global de l'Etat gabonais qui varie entre 2000 et 3000 milliards de francs CFA chaque année budgétaire. « Merci à tous pour ce grand intérêt collectif », a déclaré Mme Mekam'ne avant de clôturer les travaux.

Il y a eu au total une douzaine de résolutions. Plusieurs textes caducs seront supprimés pour améliorer le fonctionnement et la pratique de la communication au Gabon. L'adoption du rapport final a été fait sous réserve, car un comité de suivi prendra en compte les amendements supplémentaires des uns et des autres.

Ces états généraux de la communication se sont déroulés du 10 au 12 décembre 2014, soit 25 ans après les premiers qui ont eu lieu au lendemain du retour au pluralisme politique à la suite de la Conférence nationale de 1990.X

AFRICA CEO FORUM

Le plus grand rendez-vous des décideurs et financiers du secteur privé africain

C'est à Genève en Suisse que la 3e édition du CEO Forum se tiendra, du 16 au 17 mars 2015. Cette grande rencontre est initiée par le groupe Jeune Afrique, en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et Rainbow Unlimited.

Le groupe Jeune Afrique a lancé cette initiative dès 2012, afin de réunir tous les dirigeants d'entreprises privées africaines pour discuter de leurs affaires et mutualiser leurs efforts en vue de contribuer

au développement de l'Afrique à travers une croissance réelle et partagée de son économie. Au fil du temps, l'Africa CEO Forum s'est imposé comme l'événement international de référence du secteur privé africain.

Des récompenses :

The Africa CEO Forum Awards 2015 récompensera les entreprises qui portent un projet ambitieux et participent à la dynamique de croissance que connaît l'Afrique.

Parmi les trophées remis : AFRICAN COMPANY OF THE YEAR ; AFRICAN BANK OF THE YEAR ; PRIVATE EQUITY INVESTOR OF THE YEAR ; INTERNATIONAL CORPORATION OF THE YEAR ; CEO OF THE YEAR.

Les personnalités du Gabon invitées : MM. Régis Immongaut : Ministre de Finances ; Gabriel Etougou : Conseiller du Président de la République ; Jean Baptiste Bikalou : Président Directeur Général de Pétro Gabon et Président de la Chambre de Commerce ; Ghyslain Moussavou : GM Energie ; Bernard Mbouma : C.K Gadis ; Henri-Claude Oyima : BGFI Holding ; Bartozech Benny : Groupe OGAR ; Serge Mickoto : FGIS ; Fabrice Nze Bekale : SEM ; Edouard Valentin : SCG-Ré ; Crepin Godwock : SCG-Ré ; Gagan Gupta : P-DG de Olam Gabon et Ismaël Libizangomo.



Il est le lien privilégié d'échanges sur les enjeux du développement économique des entreprises africaines dans un environnement de qualité, propice aux rencontres d'affaires. Plus de 800 participants, dont près de 500 P-DG venus de l'ensemble du continent, 100 banquiers et financiers ainsi que 200 personnalités africaines et internationales de premier plan sont attendus à l'Africa CEO Forum 2015. Kingsley Moghalu, gouverneur adjoint de la banque centrale du Nigeria, a ainsi déclaré, lors de l'édition 2014, que « nous passons beaucoup trop de temps à penser au reste du monde. Nous devons davantage penser à nous, valoriser les compétences que nous avons dans nos propres pays,

trouver nos propres ressources industrielles ».

Quelle stratégie de financement privilégier ? Quels leviers actionner pour tirer parti des montages financiers les plus innovants ? Comment gagner de la crédibilité aux yeux des investisseurs internationaux ? Pour les P-DG participants, l'Africa CEO Forum 2015 constitue une véritable opportunité pour traiter des questions stratégiques et établir des contacts privilégiés avec les banques et les investisseurs les plus actifs en Afrique. Le CEO Forum est tout simplement le plus grand rassemblement international de dirigeants d'entreprises africaines.

GRAND PRIX DE L'EXCELLENCE

Une bonne moisson pour les jeunes entrepreneurs

Ce sont près de 25 récompenses qui ont été attribuées aux candidats ayant pris part au Grand Prix de l'Excellence (GPE) dont l'épilogue a été connu dimanche 7 décembre 2014 au stade de l'Amitié d'Angondjé.

Par Minka Pambo Moussoungou



Sous la conduite d'un duo d'animateurs chevronnés – dont l'un des membres était le célèbre Alain Foka de RFI – la cérémonie de la remise de prix pour congratuler les lauréats a eu lieu au stade de l'Amitié à Angondjé, le 7 décembre dernier. En guise de récompenses, des chèques aux montants importants. De quoi faire rêver bien d'autres jeunes et des entrepreneurs de PME/PMI qui n'ont pas pu concourir.

Ainsi, dans la catégorie Action, le premier prix a été décerné à Fabrice Yonawah pour son projet sur l'expertise en systèmes informatiques, la recherche, la conception et le développement de logiciels et de systèmes d'information. Il bénéficie d'un financement d'une valeur de 31 millions de francs CFA grâce au chèque de 5 millions multiplié par 6 (2X3) qui lui a été attribué en sus. Par ailleurs, chaque candidat de cette catégorie a bénéficié de la somme de 1 million de francs CFA offerte par Airtel Gabon.

Quant à la catégorie Espoir, la première place est revenue à Yannick Ebibie Nze et à son partenaire Romain Vangah Deniel, pour leur projet de création d'une application pour la promotion des PME et des projets d'investis-

sement en partenariat public-privé. Ils ont perçu un financement d'une valeur de 30 millions de francs CFA.

Le Grand Prix du Public a été décerné à Patrice Ndong Aboghe et à son partenaire Jean Chrysostome Mba Ella qui ont présenté un service de pressing à domicile et au campus universitaire (lavage-repassage).

Bechtel sponsorise le plus jeune entrepreneur

Le choix de ces lauréats émane des suffrages des votants qui étaient en nombre. A leurs côtés, il faut signaler les noms des autres heureux élus, à l'instar de Steeve Leslee Mavioga, récompensé pour son projet relatif à la création d'un parc de loisirs indoor afin d'offrir aux enfants de 0 à 16 ans une véritable plateforme de divertissement - Steeve Leslee Mavioga a obtenu pour ce projet le plus grand nombre de sms. Son prix se compose d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un smartphone et d'un mentoring de 6 mois au sein de l'organisation de promotion de l'entrepreneuriat Junior Achievement.

La mention spéciale Bechtel a été décernée au plus jeune entrepreneur, Desly Clyde Mbong Boulingui, âgé de 21 ans. Il profitera d'un mentoring de 6 mois auprès de la société américaine de travaux publics Bechtel.

C'est en présence d'Etienne Massard, Secrétaire Général de la Présidence de la République, représentant le Chef de l'Etat empêché, de Liban Soleiman, chef de cabinet du Chef de l'Etat, et d'autres personnalités et Directeurs Généraux d'entreprises, que les rideaux de la première édition du Grand Prix de l'Excellence ont été baissés.



Junior Achievement remise des prix du GPE



AFRICA CEO FORUM

3^e EDITION

Le plus grand rendez-vous des décideurs et financiers du secteur privé africain



Genève

16-17 mars 2015



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DES BANQUES AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Groupe Jeune Afrique

rainbow
unlimited

À l'initiative de Son Excellence,
le Président de la République Gabonaise Ali BONGO ONDIMBA



GRAND PRIX DE L'EXCELLENCE

Promouvoir la création économique
et l'innovation

Félicitations aux **lauréats** du Grand Prix de l'Excellence



Patrice NDONG ABOGHE et
Jean Chrysostome MBA ELLA



Yannick EBIBIE NZE et
Romain VANGAH DENIEL



Desly Clyde
MEBONG BOULINGUI



Fabrice YONAWAH



Son projet : Création de systèmes
informatiques bio médicaux, dédiés à
l'organisation en milieu hospitalier en Afrique.
Prix : 31 000 000 CFA



Leur projet : La création d'une application
pour la promotion des PME et des projets
d'investissement en partenariat public - privé.
Prix : 30 000 000 CFA



**Patrice NDONG ABOGHE et
Jean Chrysostome MBA ELLA**
Leur projet : Service de pressing à domicile et au
campus (lavage-repassage) réalisé par du
personnel qualifié.
**Prix : Un pack informatique, un smartphone et
un mentoring de 6 mois chez JA GABON.**



Desly Clyde MEBONG BOULINGUI
Plus jeune entrepreneur parmi les 38 finalistes.
Son projet : Fabrication industrielle de la
brique de terre cuite, destiné à la construction
à moindre coût.
**Prix : 5 000 000 CFA et
un mentoring de 6 mois chez Bechtel**

Conception graphique : SESAM • hubella.cedraire@gmail.com



Facebook.com/jagabon
@ja_gabon

www.jainfrica-grandprix.org
Flickr.com/ja-gabon



L'ÉTAT APURE SES ENCOURS AUPRÈS DES ENTREPRISES PRIVÉES

Versement supplémentaire de 155 milliards de FCFA

Au cours des douze derniers mois, par le filtre d'une étude scrupuleuse des créances, l'État a donc réglé aux entreprises quelque 540,7 milliards de FCFA au titre des exercices antérieurs et en cours : 155 milliards pour cette dernière quinzaine du mois de décembre 2014 et 385,7 milliards entre janvier et novembre 2014. Une démarche de bonne gouvernance financière qui a été saluée par la mission du FMI à Libreville.

L'apurement des encours auprès des entreprises privées se poursuit comme l'a demandé le Président de la République début novembre. Cette semaine, 155 milliards de FCFA quittent les caisses du Trésor public dans le cadre du règlement de la dette intérieure. Après le paiement de 385,7 milliards pour la période janvier-novembre, cette tranche supplémentaire porte à plus de 540 milliards les versements aux entreprises après analyse et vérification des créances. L'État tient plus que jamais ses engagements.

L'objectif stratégique du paiement des dépenses publiques assuré

Comme viennent de l'indiquer les analystes du numéro 1 mondial de la notation financière Moody's, le Gabon bénéficie d'une réputation de « robustesse » de son bilan financier. Dans les faits, en dépit d'un baril de pétrole conjoncturellement bas, la signature Gabon est solide : salaires payés sans délais, P.I.P. versée, croissance des investissements de l'État. Dans le cadre de la dette extérieure, déjà très contenue, un nouveau versement vient d'être effectué.

D'ici à fin 2014, le gouvernement s'est engagé à répondre aux attentes par le traitement définitif des encours sur la dette intérieure. Après le versement d'une nouvelle tranche de 155 milliards de FCFA au terme d'une phase d'expertise comptable très poussée, la politique d'assainissement des comptes publics permet de raisonnablement envisager

l'objectif stratégique du paiement des dépenses publiques de fonctionnement à 30 jours et d'investissement à 60 jours.

Après les « dysfonctionnements » relevés

par l'audit général de la Direction générale du contrôle des ressources et des charges publiques, le lancement de procédures disciplinaires et le blocage des factures frauduleuses,

l'État peut se consacrer au paiement de la « bonne dépense ».

Source. Direction Communication présidentielle

AIESEC, une association internationale dynamique et visionnaire

L'Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Sociales (AIESEC), la plus grande organisation de jeunes au monde, est la plateforme internationale des jeunes pour explorer et développer leur potentiel en leadership. Une organisation internationale, apolitique, indépendante, à but non lucratif, entièrement dirigée par des étudiants diplômés et de haut niveau.

Fondée en 1948, l'Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Sociales (AIESEC) s'est fixée comme objectif de développer des relations amicales entre les pays dequels sont issus ses membres. Ces derniers, notamment ses fondateurs, sont respectivement la Belgique, la France, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Hollande (qui accueillera le siège de l'organisation). Les thèmes traités par l'association portent essentiellement sur les problèmes mondiaux de l'heure, le leadership et le management. Elle est au-dessus des considérations liées à la race, à la couleur, à l'orientation sexuelle, à la religion, à la nationalité, à l'ethnie et au statut social de chacun de ses membres. Elle bénéficie d'une expérience de développement intégré comprenant les opportunités de leadership, les stages internationaux et un environnement d'apprentissage mondial. L'association offre à l'entreprise un accès à des stagiaires internationaux qualifiés de plus de 112 pays et de 1750 universités à travers le monde.

Un investissement à moindre coût

La plupart des organisations du monde entier recommandent le Programme international de

stages de l'AIESEC comme une solution économique, une plateforme sans tracas et bénéfique puisqu'elle s'occupe de tout en matière d'événements : préparation, logement, activités de réception, etc.

Compétences d'horizons divers

Les compétences internationales de l'AIESEC touchent à peu près tous les domaines d'activité. Elles possèdent une solide formation académique et de travail ainsi que divers autres savoir-faire susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée à votre entreprise.

Environnement de travail multiculturel

Les compétences internationales du réseau AIESEC ajoutent du caractère et du dynamisme à l'environnement de travail où elles oeuvrent en vue de permettre le développement des employés qui, en interagissant entre eux, apprendront de leurs cultures et de leurs méthodes de travail mutuelles.

AIESEC en chiffres

L'AIESEC compte 61 000 membres. Mais il faut aussi prendre en compte le million d'anciens membres dont les prix Nobel de la Paix le



L'équipe Dirigeante d'AIESEC Gabon

Ghanéen Kofi Annan en 1999 et le Finlandais Martti Ahtisaari en 2008, le président Bill Clinton, le chancelier allemand Helmut Kohl. A rappeler que ce sont aussi 10 000 opportunités de stages internationaux offerts aux membres, aux entreprises ou aux ONG. L'AIESEC compte aujourd'hui plus de 4 000 partenaires de par le monde. C'est aussi plus 470 conférences organisées chaque année. L'AIESEC aujourd'hui est implantée dans 110 pays et territoires et c'est plus de 2 100 universités qui lui sont attachées à travers le monde.

La rédaction



LOUEZ VOTRE VOITURE à partir de 35 000 FCFA par jour

Véhicules climatisés - Assurance - Chauffeur - Assistance
kilométrage illimité

Hall de l'aéroport
Centre ville, étage immeuble ex Air Afrique
BP. 311 Libreville Gabon
Tél : 01 76 17 22 / 07 00 87 00
Fax : 01 77 35 86
Email : leirhancarental@gmail.com

Tel : +241 07 00 87 00
Mail : leirhancarental@gmail.com



MONTÉE EN GAMME D'AIR FRANCE

Un hôtel cinq étoiles en Boeing 777 300

Destination d'affaires où de nombreuses sociétés et multinationales sont présentes, le choix de Libreville par Air France, pour présenter ses nouvelles cabines Best de voyage au confort optimal, est une évidence. Elles auront coûté 500 millions d'euros à Air France sur la flotte Boeing 777 et 700 millions d'euros sur les avions KLM. Mais au-delà des affaires, l'intérêt pour le Gabon en particulier, et pour l'Afrique en général, est historique. La liaison Paris-Libreville est une ligne qu'Air France dessert depuis plus de 78 ans. L'histoire d'Air France est intimement liée au continent africain, lequel est desservi depuis 1936 (de l'aéropostale dès 1933 à Air France KLM en passant par UTA). Le groupe est également un employeur majeur avec 4000 salariés sur tout le continent, 1000 personnels dans les équipes locales d'AF et de KLM et plus de 3000 employés avec Servair.

Par Dr Neltoh



Le Premier ministre inaugure le nouveau siège

« Air France est aux côtés des Gabonais depuis plus de 60 ans sans discontinuer, considérant le Gabon comme une région essentielle de son réseau en Afrique. Le choix délibéré du Gabon après Shanghai, New York, Paris, pour dévoiler pour la première fois ses cabines Best en Afrique, prouve à suffisance que le Gabon tient à cœur Air France », affirme Patrick Alexandre, le Directeur Général d'Air France KLM. La toute nouvelle gamme de cabines Best dévoilée par le Premier ministre, le Pr Ona Ondo, est destinée à devenir la référence mondiale en termes de confort optimal à bord.

Le Business, un véritable cocon en plein ciel et aux finitions particulièrement soignées, procure un confort de voyage idéal et promet un service irréprochable, un sommeil de bébé en plein vol. La Première, une suite haute couture à la française, dispose d'un salon personnel hors du temps pour dormir comme chez soi. C'est un voyage unique et sur-mesure qu'offre Air France à sa clientèle select avec des services impeccables aussi bien au sol qu'à bord du Boeing 777 long courrier.

Et enfin, Economy et Premium Economy, l'autre montée en gamme pour tous, allient confort, attention et plaisir. Une manière de proposer le meilleur produit du marché dans un secteur aussi concurrentiel que celui du transport aérien, et faire la différence par la qualité du service. Tout ce confort optimal aura coûté 500 millions d'euros à Air France sur la flotte Boeing 777 et 700 millions d'euros sur les avions KLM.

Accompagner le développement économique de l'Afrique

Le cordon ombilical qui lie Air France au Gabon et à l'Afrique est une longue histoire d'amour qui date de 1933, à la veille de l'aéropostale. L'Afrique est un continent clé pour Air France-KLM et l'histoire d'Air France est intimement liée à celle du continent africain. Depuis lors, le groupe Air France KLM n'a jamais cessé d'accompagner

l'Afrique dans son développement, tant dans les bons que dans les mauvais moments, comme ce fut le cas avec l'avènement de l'épidémie Ebola en Guinée-Conakry.

L'ambition d'Air France, confie Patrick Alexandre, est d'être le partenaire privilégié des Etats pour accompagner le développement des pays. En termes de chiffres, le groupe est un employeur majeur du continent, avec 4000 salariés sur tout le continent, 1000 personnels dans les équipes locales d'AF et de KLM, et plus de 3000 employés chez Servair, filiale d'Air France et leader dans le domaine de la restauration aérienne. Ainsi, le groupe joue un rôle majeur dans le développement économique du continent. Mieux, le groupe AFKL (Air France KLM) est aujourd'hui leader dans le ciel africain avec 39 destinations et plus de 150 fréquences hebdomadaires. La part de trafic d'AF-KLM s'élève à 20% sur les routes entre l'Afrique et l'Europe, loin devant ses concurrents.

La hausse tarifaire exclue

« Cette position de leader, nous l'assumons et nous en sommes fiers », dira Patrick Alexandre, car aujourd'hui l'Afrique est un des principaux moteurs de la croissance économique mondiale. Cet engagement durable aux côtés des Gabonais et des Africains coïncide avec le choix de Libreville, capitale d'un pays clé pour Air France. C'est dans le contexte de ces offensives commerciales tous azimuts qu'AF n'a cessé d'accroître son offre vers Libreville, passant à 1 vol quotidien depuis avril 2013. Bien plus, Libreville, Douala, Malabo, Yaoundé seront les 1res destinations africaines équipées des cabines Best au printemps 2015.

A la question de savoir si cette montée en gamme ne s'accompagnera pas d'une hausse des prix des billets, les responsables d'Air France, à l'unisson et sur un ton rassurant, excluent toute hausse tarifaire. Frank Legré, Directeur Général Afrique d'Air France KLM, se veut encore plus convaincant lorsqu'il réaffirme que le groupe réinvestit



Présentation du siège au chef du gouvernement Pr. Ona Ondo

dans les nouvelles cabines sur 44 avions long courrier au service de sa clientèle et des clients potentiels, et exclut toute hausse tarifaire parce que le groupe doit être compétitif par rapport aux tarifs du marché et à la rude concurrence du secteur aérien. « Notre objectif est d'offrir le meilleur rapport qualité/prix », soutient-il.

Le « low cost », un vecteur de croissance

Evoquant la création du « low cost », décriée par les pilotes d'Air France, Patrick Alexandre, confiant, a assuré que c'est déjà un acquis puisque 60% des pilotes ont accepté le concept. Et de préciser que les clients du groupe attendent aujourd'hui d'une compagnie aérienne une offre qui réponde à leurs besoins et à leur bourse. C'est une obligation, affirmera-t-il, d'apporter une réponse claire aux passagers qui souhaiteraient voyager en « low cost » avec notre compagnie Transavia. « C'est un concept qui porte en lui des vecteurs de croissance, et qui dit croissance dit emploi, dit pilote et personnel à bord et au sol. Il serait donc stupide de notre part d'ignorer un tel vecteur de croissance quand on sait que la croissance globale mondiale est faible. Elle oscille entre 1 et 2% dans le monde. »

Maintenir le niveau des recettes

Pour l'année 2015, les perspectives se présentent dans une logique de concurrence forte et dans une

conjoncture économique défavorable au regard du faible taux de croissance. C'est pourquoi l'arrivée de ces « produits montée de gamme » sur l'ensemble des produits et services du groupe agit comme un baume au cœur d'Air France KLM, qui voudrait se positionner comme le meilleur en matière de produits et services offerts dans le cadre de cette rude compétition dans le secteur aérien.

L'environnement économique, reconnaissent les responsables du groupe, est complexe, parce que morose. « Nos objectifs sur la destination Amérique du Nord (Atlantique Nord) sont des objectifs de croissance. Ils se feront dans le cadre d'une joint-venture avec la compagnie Delta. Une joint-venture qui représente une compagnie virtuelle d'un prêt de 11 milliards de dollars et qui gère 250 vols par jour entre l'Europe et l'Atlantique Nord. C'est un secteur relativement porteur du fait de la concurrence », souligne Patrick Alexandre. Par contre en Amérique du Sud et Centrale, le groupe AFKL est le premier transporteur européen sur ces destinations. Faudrait-il toutefois relativiser cet engouement, au regard de la conjoncture économique actuelle tant au Brésil, qu'en Argentine et qu'au Chili qui est plutôt complexe ? En Asie, la situation se caractérise par une très forte croissance de la Chine avec laquelle le groupe a une solide relation de partenariat avec des compagnies telles qu'Eastern et Southern. Mais l'objectif d'AFKL pour 2015 est de maintenir le niveau de ses recettes.

TAUX DE CHANGE EN FCFA

DÉC. / NOV.

EUR	655.9570/ 655.9570
CHF	544.2723 / 545.5851
GBP	834.0203 / 832.4327
CAD	460.3853 / 464.9210
JPY	4.4941 / 4.5670
CNY	85.8987 / 85.8785
USD	533.9495 / 526.1546
ZAR	46.2336 / 46.8190

Date de Valeur : 18 Décembre 2014.
Source: Banque Centrale Européenne.

TAUX D'INTÉRÊT

Taux d'intérêt des appels d'offres :	2,95% / 2,95%
Taux d'intérêt des prises en pension :	4,70% / 4,70%
Taux d'intérêt sur placements:	0,00% / 0,00%
Taux créditeur minimum :	2,45% / 2,45%

Source : www.beac.int



Mme le ministre des transports goûte au plaisir du siège Business

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

FONDS NATIONAL D'AIDE SOCIALE

Notre métier

Le financement solidaire des AGR

Notre mission

- Faciliter l'accès au micro-crédit et aux services financiers
- Contribuer au renforcement des capacités de :
 - Création
 - Mise en œuvre
 - Gestion des AGR.

Notre responsabilité

Vous accompagner dans la réalisation de chaque étape de votre projet.



La Direction Générale et l'ensemble du personnel vous souhaitent une Bonne Année



FONDS NATIONAL D'AIDE SOCIALE

Etablissement public à caractère administratif avec Conseil d'Administration, Sous tutelle du Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale, régi par la loi N° 11/82 du 24 janvier 1983 portant régime juridique des établissements publics et par le décret N° 0252/PR/MFAS du 19 juin 2012 et portant organisation du régime de mise en oeuvre de l'aide sociale et de la protection de la famille et en application des dispositions du décret N° 0225/PR/MPSSN du 23 juin 2014 fixant les modalités de financement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des Gabonais Economiquement Faibles.

N° statistique : 993601A • Avenue Saint Benoit • B.P. 23 869 Libreville - Gabon Tél.: (+241) 01 74 23 48 • Fax : (+241) 01 74 23 95

E-mail : contact@fnas-gabon.org • www.facebook.com/FNASGABON

Compte bancaire : Caisse des Dépôts et Consignations N° 42001 0 0734 15100000618 10

NISSAN, LA MONTÉE EN GAMME

La preuve par la sécurité

Le 27 novembre 2014, à l'occasion de la présentation des nouveaux véhicules de marque Nissan, au salon d'exposition des véhicules du Groupe Tractafic Motors, à Glass, le staff au complet de la marque japonaise Nissan révèle pour la première fois, à la presse nationale et internationale, l'offre des véhicules Nissan 4x4 type pick-up double et simple cabine, 4x4 de luxe type Patrol et des SUV de type Pathfinder, Quashquai et X-trail. Les foyers gabonais, les entreprises et les institutions nationales peuvent profiter de ces véhicules hautement sécurisés équipés de deux AIRBAGS avant (conducteur et passager avant) et du système de freinage ABS (antiblocage des roues), alliant rapport qualité-prix.

Par Dr Neltoth



Le staff de la direction Nissan et les hôtesse

A preuve, le prix de lancement pour le pick-up HARDBODY 4x4 Diesel double cabine est fixé à 17 millions de francs CFA TTC, soit 14.406.779 francs CFA HTVA. Ce qui constitue une réduction de 2,5 millions de nos francs. Des prix avantageux qui le seront encore si les démarches engagées prochainement avec les établissements bancaires de seconde catégorie tels qu'Alios, Finatra et bien d'autres aboutissent. Celles-ci permettront de mettre les véhicules Nissan à la portée de toutes les bourses possibles via des crédits bancaires. « Nous travaillons pour des solutions de financement en package complet pour nos clients et les clients potentiels », dira le Directeur Général de Nissan, Therence Gnembou, entouré pour la circonstance du Directeur Commercial, Stéphane Vauterin, et du chef de vente. Rassurant, il précisera que la mise en place de cette solution prendra un certain temps mais qu'elle aboutira.

Un service après-vente approprié, outillé et performant

Au-delà de la solution de financement, il est garanti un service après-vente approprié, outillé et performant. En effet, Nissan bénéficie de la surface de stockage de TRACTAFRIC MOTORS Gabon pour le stock et l'approvisionnement de pièces détachées, à la fois

pour la maintenance préventive et régulière ainsi que pour les réparations des véhicules. Pour ce faire, TRACTAFRIC MOTORS Gabon a mis en place un service rapide pour sa clientèle afin de réaliser les prestations de maintenance dans un délai court. Le groupe apporte la garantie du constructeur Nissan au Gabon, pour ces véhicules Nissan haut de gamme, de 3 ans ou aux 100.000 kms. Par conséquent, tous les véhicules Nissan qui n'auraient pas été commercialisés par TRACTAFRIC MOTORS Gabon, depuis le 1^{er} juillet 2014, ne sont pas couverts par la garantie Nissan, et les clients ayant effectué des achats avant cette date sont invités à se rapprocher naturellement du département Nissan pour leurs entretiens en faisant jouer la garantie Nissan. Pour un meilleur service à sa clientèle et aux clients potentiels, TRACTAFRIC MOTORS Gabon dispose de deux véhicules d'essai, notamment un véhicule type Patrol Diesel 4x4 6 cylindres et un pick-up HARDBODY double cabine 4x4 turbo Diesel.

Dynamisme et séduction

Une aubaine parce que rouler dans ces types de Nissan n'est pas donné à tout le monde. Loin d'être un simple moyen de locomotion, cette légende d'une marque japonaise représente un état d'esprit, différent et profondément attaché aux valeurs sûres d'une marque



La photo de famille autour du Directeur général

du 3^e âge, avec plus de 80 ans d'efforts inlassables pour transporter les gens, émouvoir et changer l'histoire.

Les nouvelles versions des véhicules 4x4 et des SUV, lancées sur le marché national en cette fin d'année, n'ont pas dérogé à la règle. Moderne et élégante, la nouvelle gamme Nissan associe le design à l'esprit anticonfor-

miste des anciens modèles. Elle affiche un style qui combine dynamisme et séduction. Equipée d'une climatisation d'origine, de jante en alliage large, de marchepieds latéraux, d'un système auto-monté d'origine, un style intérieur spacieux et élégant à l'image de son style extérieur élégant, la nouvelle gamme Nissan donne le plaisir de la conduite qu'elle promet au conducteur.

Trois questions au chef d'atelier de Tractafic Motors, Crépin OVONO

1. Recyclage des huiles usées et batteries

« Nous travaillons dans le cadre du recyclage de nos déchets en particulier les huiles usées, les batteries et les filtres à huile avec une entreprise extérieure qui vient collecter nos déchets et les envoie sur Port-Gentil pour traitement. Nous disposons dans nos installations d'une cuve de 5.000 litres où nous conservons toutes nos huiles usées que viennent vider les camions citernes de l'entreprise partenaire. A l'usine de Port-Gentil, les déchets sont retraités et brûlés. Nous sommes une entreprise citoyenne soucieuse de la protection de l'environnement, de son environnement. Nous avons en effet, un service HSE qui assure le suivi du traitement de nos déchets ».

2. Formation continue des techniciens

« Toute mon équipe était à Abidjan en Côte d'Ivoire pour suivre une formation. Ce sont

des formations d'un mois ou de quelques semaines pour être au top niveau des technologies de l'automobile qui évoluent continuellement. Au niveau de notre atelier, nous disposons d'une salle de formation et même une formation en ligne avec le constructeur parce que les marques innovent constamment et nous devons être à jour pour satisfaire notre clientèle en service après-vente »

3. Dépannage extérieur

« Nous intervenons aussitôt bavoir reçu l'appel d'un client en panne en pleine ville par exemple, pour lui apporter notre savoir-faire en dépannage. Une équipe de dépannage est toujours prête pour toute intervention avec un appareil de diagnostic afin de détecter la panne et la réparer. Aucun souci à se faire pour vos véhicules Nissan. »

Par Dr Neltoth



L'équipe technique de la marque Nissan



Les hommes des médias et l'équipe de Nissan à l'atelier de Tractafic Gabon

Principaux équipements

Finition de luxe. L'ABS permet un control complet du véhicule en cas de freinage sur une zone mouillée ou lors d'un freinage d'urgence appelé « freinage brutal ». Le système se déclenche automatiquement et empêche un blocage des roues pour permettre au conducteur de braquer et d'éviter l'obstacle sur la route. Dans ce cas, le véhicule ne percute pas l'obstacle car l'adhérence du véhicule permet de l'éviter.

L'AIRBAG, un impératif de sécurité. Aujourd'hui TRACTAFRIC MOTORS Gabon considère que les AIRBAGS avant ne doivent plus être des options de base mais un impératif de sécurité pour sa clientèle. En effet, l'AIRBAG est un coussin gonflable qui se déclenche en cas de choc pour protéger la tête du conducteur et de son passager et dans 98% des cas, l'AIRBAG couplé à la ceinture de sécurité et à l'appui tête sauve la vie des personnes situées à l'avant du véhicule.

Finition exécutive (à compléter si possible), climatisation, système audio, sellerie cuir (ou non), jante en alliage large, de marche pieds latéraux et autres gadgets.....

L'OHADA ET LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

L'instrument d'intégration économique par le droit

Pas un article de presse, une étude de fond, une émission de télévision et/ou de radio portant en ce moment sur le continent africain qui ne mette en exergue la croissance africaine, considérée comme une chance inouïe que l'Afrique pourrait saisir pour, enfin, décoller économiquement. Les diseurs de bonne nouvelle insistent surtout sur des indicateurs macro-économiques favorables, sur une urbanisation exponentielle, la vitalité de sa jeunesse, le développement des infrastructures et l'afflux de capitaux qui convergent vers le continent.



Si la croissance africaine dont on nous annonce même l'accélération fait pâlir d'envie certaines économies concurrentes, elle le doit entre autres aux importantes réformes structurelles du cadre législatif et réglementaire engagées au début des années 1990, d'abord au niveau des assurances avec l'instauration du Code CIMA (1), et quelques années plus tard avec l'avènement de l'OHADA (2) et de son droit matériel unifié.

L'OHADA, instrument d'intégration économique par le droit, a bénéficié de l'attention de la communauté internationale qui ne manque aucune occasion pour saluer cette construction panafricaine unique. Quelques hommes ont incarné cette réussite et l'ont portée littéralement à bout de bras. Abdou Diouf, ancien président de la République du Sénégal et ancien secrétaire général de la Francophonie (NDLR), fait partie de ceux-là qui, avec ses pairs de l'époque, ont signé le traité fondateur de cette Organisation dans l'environnement du Sommet de la Francophonie tenu à Maurice le 17 octobre 1993. Voulue comme une réponse africaine aux problèmes d'hétérogénéité législative des Etats africains dont les intérêts et cultures sont le plus souvent proches, l'OHADA a mis fin au décalage des règles de droit et à la diversification des dispositifs nationaux qui venaient brouiller la lisibilité juridique de l'espace concerné.

Consolidation du droit harmonisé en faveur de la création et du développement des entreprises

En effet, la mosaïque des textes juridiques handicapait l'économie de ces pays et ne concourait pas au renforcement du processus d'intégration régionale amorcée par l'émergence du concept de mondialisation dont l'ADN repose sur la constitution de vastes pôles économiques. Il était anachronique d'entretenir des dispositifs législatifs singuliers et autonomes qui affectaient l'efficacité économique et qui allaient surtout à contrecourant de l'histoire et de l'émergence d'un espace juridique cohérent dont les caractéris-

tiques principales reposent sur l'unité, l'applicabilité directe et la supériorité sur les droits nationaux.

A chaque étape du processus de consolidation de l'OHADA, le président Abdou Diouf joua un rôle essentiel dont seuls les initiés connaissent la portée. C'est tout naturellement vers Abdou Diouf et l'OIF que se tournèrent les pays membres de l'OHADA lorsque cette Organisation traversa sa première crise et qu'elle engagea une réforme tectonique de sa gouvernance par la modification substantielle du Traité de Port-Louis.

A la demande du Président du Mali, Abdou Diouf mit l'expertise de la Délégation à la Démocratie, des Droits de l'Homme et de la Paix de l'OIF au service de l'Organisation. Son rôle fut déterminant dans la proposition et la tenue d'une réunion des « Forces Vives de l'OHADA » dans un contexte politique où

l'audace s'avéra déterminante pour libérer les énergies créatives au service du droit unifié.

Ce fut encore Abdou Diouf qui, à la demande du Sénégal cette fois, joua les intermédiaires entre le Canada et ce pays lorsqu'il fallut réunir les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OHADA pour la signature du Traité révisé de cette Organisation en marge du Sommet de la Francophonie à Québec le 17 octobre 2008.

C'est enfin en partie à l'influence d'Abou Diouf que l'on doit l'adhésion de la RD Congo à l'OHADA. Il sut trouver les mots justes pour répondre aux besoins d'avenir, mais aussi aux craintes exprimées par certains juristes et les autorités politiques de ce pays.

Au moment où il quitte le poste de secrétaire général de la Francophonie et où les pays francophones ont décidé de donner un contenu plus précis à la Francophonie économique, l'OHADA se doit d'être au cœur de la nouvelle stratégie économique de la Francophonie en offrant un cadre juridique et judiciaire dynamique et incitatif à l'environnement des affaires en Afrique et en renforçant l'attractivité du droit continental, socle du droit OHADA mais également en mettant en exergue le lien consubstantiel entre le développement de l'économie africaine et l'influence du droit.

L'existence d'un véritable droit unifié des affaires, outre le fait qu'il favorise la fiabilité et la prévisibilité de la règle de droit, est un instrument protecteur face aux risques politiques ; il participe à la régulation de la vie économique. Dans ce contexte, le processus de révision des Actes uniformes engagés par l'OHADA, avec l'appui technique et financier du Groupe de la Banque mondiale et de la France montre que le droit OHADA est un droit moderne, répondant aux exigences de la mondialisation et de l'environnement économique et social africain.

L'OHADA, un outil de performance économique et de coopération internationale par le droit

L'extension retenue de son arsenal juridique (crédit-bail, franchise, affacturage, coentreprise, etc.) s'inscrit dans le droit fil de cette volonté de consolidation du droit harmonisé en faveur de la création et du développement des entreprises et de leur accès au financement.

La Francophonie, dans sa stratégie d'influence, devrait valoriser cet outil de perfor-

mance économique et de coopération internationale par le droit en travaillant à l'instar du *Doing Business* de la Banque mondiale et de la Fondation Mo Ibrahim à mettre en place un Observatoire pertinent du droit issu de l'OHADA. Si les classements établis sur la base des critères du *Doing Business* et de l'indice MO Ibrahim Foundation sont loin d'être parfaits et ne le prétendent pas, ils ont au moins le mérite d'inscrire l'Afrique dans un cercle vertueux et d'éveiller les consciences. Cet observatoire pourrait s'attacher par exemple au choix de critères endogènes et qualitatifs liés à la mise en œuvre des différentes formes de statuts juridiques (statut de l'entrepreneur, par exemple), à la mise en conformité des droits nationaux au droit communautaire, à la détermination des sanctions pénales aux infractions contenues dans les Actes uniformes et à l'informatisation du registre du commerce et du crédit mobilier. Indicateurs qui ne font pas l'objet d'un suivi actuellement mais dont l'absence biaise à certains égards la portée des réformes engagées.

Un autre enjeu porterait sur l'investissement dans le capital humain en améliorant l'offre de formation du droit par nos universités /centres de formation par l'exigence de formations hautement qualifiées de nos professionnels du droit et surtout par une révision de nos méthodes pédagogiques. L'instauration de formation professionnelle orientée vers la pratique et l'étude des cas concrets à l'instar des écoles de droit anglo-saxonnes doit être de mise. Bien entendu, ces formations doivent pouvoir bénéficier du soutien de la formidable percée des évolutions du numérique.

Enfin, un meilleur ancrage de l'OHADA, autour de l'intégrité et des performances judiciaires par le recours à des règles de procédure favorisant le développement de l'arbitrage et des modes alternatifs de règlement des différends, offrirait plus de réactivité et de célérité au traitement des litiges sans nuire aux relations entre acteurs économiques. De telles avancées seraient un signal fort pour les opérateurs économiques nationaux et les investisseurs internationaux et a fortiori pour la Francophonie économique pour surmonter le doute qui accapare encore certains esprits et pour mettre l'Afrique en état d'affronter plus sereinement les défis du XXI^e siècle.

Par André-Franck Ahoyo, consultant, ancien expert de l'OIF et du groupe de la Banque mondiale

ALI BONGO ONDIMBA EN VISITE OFFICIELLE EN COTE D'IVOIRE

Suppression des visas et accord de coopération agricole

La visite officielle du Président de la République, Ali Bongo Ondimba, à son homologue ivoirien, SE Alassane Dramane Ouattara, a permis de renforcer la coopération entre le Gabon et la Côte d'Ivoire. La signature de nombreux accords a jeté les bases d'une coopération dynamique assise sur un partenariat dans les domaines éducatif, diplomatique, économique, agricole, militaire et sécuritaire.

Au cours de la conférence de presse accordée par les deux Chefs d'Etat aux termes de cette visite officielle de 72 heures, les ministres des Affaires étrangères gabonais et ivoirien ont procédé à la signature de 5 accords de coopération : accord-cadre de coopération, suppression des visas pour les détenteurs de passeport diplomatique, de service et officiel, accord de coopération militaire et technique, accord de coopération d'assistance technique dans le domaine de l'éducation nationale

et, enfin, accord de coopération dans les domaines agricole et de la sécurité alimentaire.

Le Président de la République gabonaise s'est réjoui « de l'excellente coopération bilatérale entre les deux pays qui ne cesse de gagner en intensité dans divers domaines », tout en relevant la faiblesse des échanges commerciaux entre le Gabon et la Côte d'Ivoire et en exprimant la ferme volonté « de hisser les échanges économiques au niveau de notre coopération politique et diplomatique ».

Par ailleurs, Ali Bongo Ondimba est allé rendre hommage au « père » de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, feu le président Félix Houphouët-Boigny, en déposant une gerbe de fleurs sur son caveau. Le Président ivoirien, sensible à ce geste, dira : « Je suis très heureux que le président Ali Bongo Ondimba se soit incliné sur le mausolée du père de la Nation ivoirienne ».

La Rédaction
Source : DCP

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

75 réformes sur les 230 recensées portant sur la réglementation des affaires sont africaines

Un nouveau rapport du Groupe de la Banque mondiale, publié fin octobre 2014, révèle que l'Afrique subsaharienne a enregistré le plus grand nombre de réformes de la réglementation des affaires en 2013/14 avec 75 réformes sur les 230 recensées à travers le monde. Au cours de la dernière année, 74% des économies de la région ont amélioré la réglementation de leur environnement des affaires pour les entrepreneurs locaux.

Par Dr Nelto

Parmi les 189 économies couvertes par le rapport du Doing Business 2015, le Bénin, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo sont parmi les 10 premiers pays ayant le plus amélioré leur réglementation des affaires. Depuis 2005, tous les pays du continent (sauf le Soudan du Sud) ont amélioré l'environnement réglementaire des affaires pour les petites et moyennes entreprises - le Rwanda en tête, suivi par Maurice et la Sierra Leone. La série de rapports montre qu'au cours des cinq dernières années, 11 différents pays en Afrique subsaharienne sont apparus sur la liste annuelle des 10 économies qui ont fait le plus de progrès, selon les indicateurs de mesure de *Doing Business*. Certains l'ont même été à plusieurs reprises, en particulier le Burundi, la République du Cap Vert, la Côte d'Ivoire et le Rwanda.

75 réformes sur les 230 recensées à travers le monde

« Les économies d'Afrique subsaharienne ont fait des progrès notables ces 10 dernières années en réduisant les contraintes réglementaires relatives à l'environnement des affaires », a déclaré Melissa Johns, conseillère au Groupe de la Banque mondiale. « Nos données montrent que l'Afrique subsaharienne a enregistré le plus grand nombre de réformes sur 2013/14 ayant facilité le climat des affaires, avec 75 réformes sur les 230 recensées à travers le monde. Pourtant, malgré ces réformes, des défis persistent dans la région. Par exemple, l'incorporation d'entreprises continue d'être plus coûteuse et complexe en moyenne que dans toute autre région ».

Pour la première fois cette année, *Doing Business* a recueilli les données pour la deuxième ville commerciale dans les 11 économies où la population dépasse le cap de 100 millions d'habitants. Au Nigeria, le rapport analyse donc maintenant la réglementation des affaires à Kano ainsi qu'à Lagos. Le rapport de cette année élargit l'étendue des données de trois des 10 thèmes abordés, et il est prévu d'en élargir cinq autres l'année prochaine. En outre, le classement de la facilité à faire des affaires est désormais basé sur l'index de la distance de la frontière. Cette mesure montre à quel niveau chaque économie se situe par rapport aux meilleures pratiques mondiales en matière de réglementation des affaires. Un score plus élevé indique un environnement d'affaires plus efficace et des institutions juridiques plus solides.

Le rapport constate que Singapour est en tête du classement mondial sur la facilité à faire des affaires. La Nouvelle-Zélande, la Région Administrative Spéciale de Hong Kong (Chine), le Danemark, la République de Corée, la Norvège, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Finlande et l'Australie suivent dans la liste des 10 premières économies où l'environnement est le plus favorable aux affaires. Rappelons à nos lecteurs les contours de la démarche de *Doing Business* qui permet de réaliser ce précieux travail de recherche.

Les résultats du rapport encouragent les débats sur la législation des affaires

En effet, *Doing Business*, en tant que rapport annuel phare de la Banque mondiale, examine les réglementations qui affectent les

différentes étapes de la vie d'une entreprise, allant de la création d'entreprise au commerce transfrontalier, en passant par le paiement des taxes et la résolution de l'insolvabilité. Le classement global sur la facilité à faire des affaires est le résultat de l'analyse de 10 indicateurs dans les 189

économies. *Doing Business* ne mesure pas l'ensemble des facteurs liés à l'environnement des affaires qui sont importants pour les entreprises ou les investisseurs. Par exemple, le rapport ne tient pas compte de la qualité de la gestion du système fiscal, de certains facteurs de stabilité macroéconomiques, de la qualification de la main-d'œuvre ou de la résilience des marchés financiers.

Les résultats du rapport ont encouragé les débats sur la législation des affaires à travers le monde et de nombreuses études ont été faites sur la corrélation entre les réglementations

qui répondent aux besoins des entreprises et le développement économique dans les économies. Chaque année, l'équipe *Doing Business* s'efforce d'affiner la méthodologie et d'améliorer la collecte, l'analyse et la sortie des données afin de fournir une base objective à la compréhension et à l'amélioration de l'environnement réglementaire local pour les entreprises à travers le monde.

La rédaction

Source : Banque mondiale, www.worldbank.org,
www.doingbusiness.orgVisiter aussi les sites www.miga.org, www.ifc.org

SOMMET AFRIQUE-ETATS-UNIS À WASHINGTON DC

« Mettons nous ensemble pour faire avancer des offres et des partenariats pour les industries de l'énergie en Afrique »

Le Sommet de Washington DC, du 28 au 30 janvier 2015, sur la « mise sous tension de l'Afrique » a enregistré les engagements de 12 pays africains et une participation accrue du secteur privé - opérant dans le secteur de l'électricité de l'Afrique -, de la Banque mondiale, de la BAD et du gouvernement américain.

Du 28 au 30 janvier 2015 à Washington, EnergyNet offrira à une délégation de hautes autorités des Gouvernements africains et de fonctionnaires des services publics et des organismes de réglementation de l'Afrique, l'opportunité d'avoir des échanges, lors de ce sommet sur la constitution d'un secteur dynamique et efficient de l'énergie en Afrique.

Au cours des 20 dernières années, EnergyNet a organisé des réunions avec les investisseurs, ainsi qu'avec certains des développeurs de puissance les plus fiables et performants opérant sur le continent de l'Afrique. Symbion Power, GE, Siemens, Copperbelt, Goldwind, Azura Power, Aldwych, Karpowership, Globeleq, Schneider Electric, ESBI, Transcorp, Chint, China State Grid, Hanergy et d'autres ont pris des engagements à long terme pour le secteur et investi dans des solutions durables. Ce sont des entreprises puissantes avec des bilans solides soutenus par certaines des plus grandes banques.

Alors, comment les investisseurs peuvent-ils prendre une plus grande responsabilité pour le succès et la rapidité du développement de projets à long terme dans le secteur de l'énergie ? La logique voudrait que ce soit les gouvernements africains et le secteur public qui assurent le développement des infrastructures énergétiques en construisant des centrales afin de mettre à la disposition du peuple et des industries l'énergie nécessaire à leur épanouissement et à leur développement. L'électrification du pays étant une source d'augmentation de la richesse pour tous, elle pourrait contribuer à accroître la stabilité et promouvoir davantage l'investissement du secteur privé, la création de plus d'emplois et de plus de richesse.

« Africa Power » : accroître l'accès à l'électricité dans toute l'Afrique subsaharienne

Au cours de la dernière année, il a été constaté, au niveau des gouvernements et des administrations africains, un changement dans la bonne direction axée sur le renforcement des capacités et l'appui de l'infrastructure pour les entités du secteur public. Symbion Power, Schneider, GE,

Aggreko, et Norton Rose Fulbright, entre autres, ont également investi dans le renforcement des capacités à long terme. Ces sociétés, ainsi que PwC et Deloitte travaillent avec des sociétés du secteur public sur les projets de développement supplémentaires pour soutenir le développement des capacités. Une des actions phares de la coopération entre les Etats-Unis et l'Afrique, a bien sûr été le lancement de l'initiative visant à accroître l'accès à l'électricité dans toute l'Afrique sub-saharienne du président Obama dénommée « Africa Power ». Africa Power cherche à renforcer les capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour attirer les investissements sur le long terme et de façon durable, et à gérer efficacement un secteur de l'énergie en pleine croissance.

29 milliards de dollars d'investissements

Depuis son lancement à la fin de juin 2013, Africa Power a contribué à faciliter la clôture financière des opérations du secteur privé qui produira plus de 3100 mégawatts (MW) à travers les nouvelles capacités installées de production. En outre, l'Afrique Power a déjà

mobilisé plus de 20 milliards de dollars d'engagements de plus de 80 partenaires du secteur privé. Africa Power a également noué des partenariats stratégiques avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le gouvernement de la Suède, qui, ensemble, ont commis une dotation supplémentaire de 9 milliards de dollars.

Ayant mis l'accent uniquement sur le secteur de l'énergie et du marché frontalier de la production d'électricité de l'Afrique depuis 20 ans, EnergyNet a eu le privilège de réaffirmer son engagement et sa passion à long terme pour « allumer les lumières en Afrique ». Aujourd'hui, il y a plus d'enthousiasme et plus d'« attente » sur le potentiel du marché de l'électricité de l'Afrique, et EnergyNet est ravi de jouer son rôle dans un secteur aussi important et passionnant que celui de l'énergie, source de vie.

La rédaction

SOURCE : EnergyNet Ltd.

<http://www.poweringafrica-summit.com>

MAG EN PDF

www.economie-gabon.com

MAGAZINES en PDF

Retrouvez tous nos magazines en version numérique - format PDF

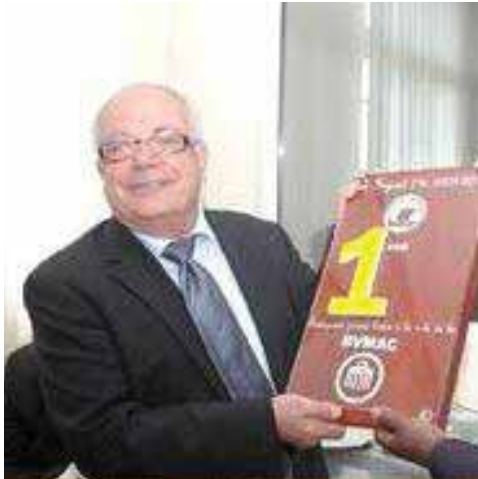


La Grande Distribution

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PRIX IMPORT, BERNARD AZZI

Propos recueillis par Dr Neltoh

Dans un entretien franc, enrichissant et à bâtons rompus, le Directeur Général et fondateur de Prix Import, nous a dévoilé sa stratégie commerciale pour les fêtes de fin d'année 2014 et parlé des projets importants pour 2015-2016. Le coût de ces projets se chiffre à plus de 14 milliards de nos francs. Le plus important, pour M. Azzi, est de jouer sur le rapport qualité/prix pour satisfaire sa clientèle et la fidéliser.



« Le mois de décembre joue un rôle important et déterminant dans l'équilibre de nos comptes annuels. »

ces fêtes de fin d'année d'approvisionner nos magasins en jouets et en produits festifs tels que les sapins pour Noël, du chocolat, des alcools, etc. Nous sommes outillés et prêts pour affronter la concurrence pendant ces fêtes de fin d'année.

Economie Gabon+ : L'année 2014 tire à sa fin, quels enseignements pouvez-vous déjà tirer des activités du grand groupe Prix Import ? Comment se présentent vos préparatifs, relativement aux festivités de cette fin d'année 2014, et par rapport à l'année 2015, dans toutes vos enseignes ?

Bernard Azzi, Directeur Général : Une année assez spéciale, que 2014. Prix Import a enregistré depuis quelques années une nette progression, en termes de croissance, entre 5 et 10%. Mais en 2014 notre progression a subi un coup d'arrêt dû certainement à la conjoncture économique. Les quatre derniers mois ont été particulièrement difficiles et nous l'assumons parce qu'il faut reconnaître que la croissance n'est pas éternelle. Faudrait-il rappeler que, ces dernières années, nous avions le vent en poupe comme ce voilier qui trône sur notre logo. Malgré tout, nous n'allons pas baisser les bras, mais continuer à investir dans ce que nous savons faire, notre métier de distributeur. Nous avons d'importants projets d'investissement pour Prix Import. Pour la fin de l'année 2014, comme toutes les fins d'année, les bonnes affaires se jouent essentiellement sur le rapport qualité/prix et surtout sur la qualité des produits. Nous avons donc prévu pour

EG+ : Quelle est la portée, à ce jour, de votre politique commerciale à l'endroit de votre clientèle et des clients potentiels au regard de l'évolution fulgurante de la consommation en période de fin d'année et par rapport à l'année nouvelle ?

A événement spécial, des prix spéciaux pour notre clientèle et des clients potentiels. Nous prévoyons pour nos clients des prix intéressants et attractifs. Nous leur offrons l'opportunité de passer de belles fêtes en baissant nos prix sur les boissons alcoolisées en particulier, les vins, les champagnes, les liqueurs et certains produits de première nécessité. Enfin, nous faisons de la promotion sur ces produits pour inciter les clients à acheter. Il ne faut pas oublier qu'en cette période, l'oralité joue pleinement dans notre société et, en faisant du bouche à oreille, on annonce les promotions dans tel ou tel autre magasin. Nous en sommes très conscients.

EG+ : A combien chiffre-t-on aujourd'hui par an le coût de tels préparatifs et les recettes engrangées ? Les festivités de fin d'année et de l'année nouvelle font-elles vos affaires ou non ?

Au mois de décembre, sans aucun doute, les commerçants en profitent pleinement pour accroître leur chiffre d'affaires afin de compenser les pertes de l'année en cours. Par conséquent, le mois de décembre joue un rôle important et déterminant dans l'équilibre de nos comptes annuels. A preuve, le mois de décembre peut représenter un à deux mois de chiffre d'affaires. C'est pour vous dire que nous doublons presque notre chiffre d'affaires des mois précédents. Pour des produits tels que les boissons alcoolisées et les jouets, nous faisons deux à trois fois nos recettes ordinaires. Une période conjoncturelle positive.

EG+ : Quand on sait que vos concurrents les plus farouches et les plus déloyales viennent du secteur de l'informel malgré les efforts des autorités gabonaises pour endiguer ce fléau, quelle est votre appréciation de cette situation ? Avez-vous une politique des prix plus attractive pour ces festivités au profit des consommateurs qui permettrait de freiner ce commerce informel qui grève chaque année vos chiffres d'affaires ?

Il est bien évident que l'informel existe et continuera d'exister mais il ne joue que sur un seul palier du secteur, celui du prix des produits. Or le consommateur gabonais sait

« Celui qui investit des fonds considérables dans la commercialisation des produits alimentaires ne peut pas s'amuser à mettre sur le marché local des produits de qualité douteuse. »

connaître la qualité parce qu'il sait ce qu'il veut pour passer des fêtes de fin d'année inoubliables. Certes le prix est un facteur important, mais pas déterminant. Plus on baisse les prix, plus on perd en qualité et en service. Il vaut mieux acheter là où il y a le rapport qualité/prix et le service de qualité.

EG+ : Comment sont sélectionnés les produits importés du groupe Prix Import pour le marché gabonais ? Sont-ils contrôlés à l'arrivée et par quelle institution ou laboratoire ? Qui donne le quitus de la mise en vente de vos produits ?

Prix Import s'approvisionne en produits alimentaires à 90% sur le marché européen. Ces produits ont un label de qualité connu mondialement et un cachet de qualité des fabricants et des laboratoires des pays européens d'importation. Le contrôle de la qualité est aussi une exigence des autorités gabonaises qui nous délivrent, avant toute mise en vente des produits, un certificat de conformité et d'hygiène. Mais il faut savoir que celui qui investit des fonds considérables dans la commercialisation des produits alimentaires ne peut pas s'amuser à mettre sur le marché local des produits de moindre qualité ou de qualité douteuse. Il vous suffit de commettre une seule fois une petite erreur pour que votre honorabilité soit remise en cause. Nous sommes aussi des consommateurs et nous devons prendre soin de la qualité des produits que nous commercialisons. Nous ne pouvons pas nous permettre de mettre notre réputation en jeu.

EG+ : Les consommateurs du vin et des champagnes reconnaissent votre grande expertise en la matière, quelles sont les cuvées que vous leur réservez pour cette fin d'année et le nouvel an ?

Je reste convaincu par expérience que, en fin d'année, les consommateurs traditionnels ne consomment que les marques de champagne,

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PRIX IMPORT, BERNARD AZZI



de vin et d'autres boissons alcoolisées qu'ils connaissent ou qu'ils ont l'habitude de boire entre amis, collègues et en famille. Ce n'est pas le moment de découvrir ou de chercher à déguster de nouveaux produits, à moins

qu'on les ait découverts dans une sortie ou à l'étranger. En général, les gens ne consomment en cette période que ce qu'ils aiment. Les goûts ne se discutant pas, chacun choisit sa boisson préférée.

Des enseignes Prix Import à Franceville et à Oyem

EG+ : Quelle est votre politique d'investissement pour faire des enseignes du groupe Prix Import des complexes commerciaux qui réuniront commerces, lieux de loisirs, de culture et de gastronomie pour le bonheur de vos clients ? Auriez-vous toujours recours au marché boursier pour vous financer ?

Nous avons de gros projets sur Libreville et à l'intérieur du pays. Nous avons en réalité quatre projets pour 2015, et sur les trois premiers nous allons investir plus de 8 milliards de francs CFA dans l'ouverture de nouveaux magasins. Le quatrième projet à réaliser fin 2015 et début 2016 coûtera plus

de 6 milliards de nos francs pour l'ouverture des magasins Prix Import à Franceville et à Oyem. Il n'en reste pas moins que dans nos tiroirs nous avons encore des projets intéressants pour les prochaines années.

EG+ : Un conseil à votre clientèle et à des clients potentiels au regard de l'arrivée sur le marché gabonais de produits d'origine douteuse ?

Le conseil que je pourrais prodiguer aux consommateurs, c'est de prendre la peine de bien voir la qualité et l'origine des produits. Mais le plus important, c'est la confiance qu'ils font à une surface commerciale. Nous cultivons dans nos enseignes la confiance mutuelle en mettant à la disposition de nos clients des produits de qualité à des prix intéressants. Nous jouons sur le rapport qualité/prix pour satisfaire notre clientèle et la fidéliser.



Economie Gabon+ : Comment êtes-vous arrivé à SAM GABON SHIPCHANDLER, vous qui en êtes aujourd'hui le Directeur Général ?

Directeur Général de SAM Gabon, Jean-Luc Laissy : J'ai intégré l'équipe de la SAM GABON SA en septembre 2012, bien qu'ayant toujours été lié au Gabon par ma naissance. Auparavant j'étais dans l'industrie de l'eau minérale au Congo, où j'assurais un poste similaire. Rien ne me prédestinait au secteur de l'avitaillement maritime, mais grâce à l'accueil et à l'accompagnement que m'ont offert mes équipes au sein de la SAM GABON SA, j'ai très vite pu m'immerger dans ce secteur et en appréhender l'activité. Fort de mes expériences passées, j'espère avoir réussi à apporter ma contribution au développement de la SAM GABON SA.

E G+ : Pouvez-vous nous présenter la fiche d'identité de SAM GABON SA ? Quelles sont ses offres spécifiques ?

Nous sommes une entreprise faisant partie d'un groupe, le groupe DARON. Ce groupe familial est né en 1959 à Pointe-Noire, et quelques années plus tard la SAM GABON SA voyait le jour à Port-Gentil. Le métier, que nous pratiquons depuis plusieurs décennies déjà, est le SHIPCHANDLING. Il consiste avant tout à avitailler les navires faisant escale à Port-Gentil en vivres (nourriture) notamment, mais également en marchandises

SAM GABON, UN DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA GRANDE DISTRIBUTION

« La vocation du Groupe DARON a toujours été d'apporter chaleur et réconfort aux personnes en mer »

SAM Gabon, filiale du groupe DARON né en 1959 à Pointe-Noire, est depuis plusieurs décennies dans le métier du SHIPCHANDLING. Elle ravitaille en effet les navires en escale à Port-Gentil en vivres et en marchandises diverses. Sa vocation est de fournir tout ce dont les navires ont besoin lors de leurs escales. Le groupe a également ouvert un magasin de détail « QUAI RIVIERE », bien connu des Port-Gentillais, et développé une gamme de produits techniques pour répondre aux besoins des opérateurs économiques de l'île Mandji.

Propos recueillis par Minka Pambo Moussoungou

diverses. Notre vocation est de fournir tout ce dont un navire peut avoir besoin lors de son escale. Naturellement, notre offre s'est diversifiée avec le temps, nous nous sommes adaptés aux nouveaux challenges que nous avons rencontrés.

C'est ainsi que nous avons ouvert notre magasin de détail « QUAI RIVIERE », bien connu des Port-Gentillais, et développé une gamme de produits techniques pour répondre aux besoins des opérateurs économiques. Nous distribuons aujourd'hui des produits de renommée internationale, tels que les peintures anticorrosion « HEMPEL », adaptées aux milieux hostiles, les huiles « CASTROL », et bien d'autres équipements (matériels de soudure, équipements de sécurité, etc.).

Les exigences de nos clients nous obligent à proposer toujours une qualité de service irréprochable, ainsi qu'une qualité de produits haut de gamme.

E G+ : Nous sommes à la veille des fêtes de fin d'année, la demande des produits de consommation en particulier s'accroît considérablement, êtes-vous préparés à affronter cette période particulière de l'année ?

L'avenir nous dira si nous avons pu répondre aux exigences de nos clients et partenaires, mais nous sommes sereins. Nous nous

sommes préparés comme chaque année, en anticipant les besoins des consommateurs, et en tenant compte des délais d'approvisionnement.

De plus, comme chaque année, nous avons planifié nos arrivages aériens qui nous permettront une grande réactivité en cas d'imprévus. Une chose est sûre, nous nous sommes préparés.

EG+ : Pouvez-vous nous décrire l'évolution de votre structure ces cinq dernières années ?

Nous avons eu de bonnes et de moins bonnes années, mais depuis deux ans, nous sommes en ordre de marche pour envisager l'avenir dans de bonnes conditions.

EG+ : Quels sont les valeurs de l'entreprise ? Comment les incarnez-vous ?

Comme je l'exposais plus haut, la vocation du groupe DARON, depuis ses premiers balbutiements jusqu'au développement que nous lui connaissons aujourd'hui, a toujours été d'apporter chaleur et réconfort aux personnes en mer. Ceux-ci ont parfois parcouru des océans dans des conditions difficiles et n'ont pas facilement eu accès aux vivres et globalement à toutes ces petites choses de la vie courante qui comptent beaucoup quand on est éloigné de sa ville et



de ses proches.

Notre personnel en est bien conscient, et c'est pour cela que chaque personne au sein de la SAM GABON SA connaît son rôle et fait de son mieux pour satisfaire aux demandes des clients et partenaires.

EG+ : En termes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), peut-on dire que vous êtes responsable ?

C'est un sujet qui nous tient à cœur et nous préoccupe. Nos ambitions futures sont également d'apporter chaleur et réconfort aux personnes qui en ont le plus besoin et qui souffrent en silence. Un exemple palpable est celui des orphelins qui n'ont pas accès à l'enseignement et qui sont victimes d'une double peine : ne pas avoir de parents et ne pas avoir de perspectives équitables.

Nous étudions comment aider certains de ses enfants en prenant en charge leur scolarité. C'est évidemment un sujet qui nous émeut et auquel nous souhaitons apporter un soutien concret.

EG+ : Avez-vous un message ou un conseil à l'endroit des consommateurs de Port-Gentil et, partant, du Gabon ?

La période est propice et l'occasion intéressante, pour souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et formuler nos meilleurs vœux pour 2015.



SAM GABON SHIPCHANDLER S.A
Adresse : BP 404 PORT-GENTIL, GABON - Tél : 01552860/01551739
E-mail : dggabon@daron-shiphandler.com - www.daron-shiphandler.com

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PRIX OFFICIELS DES DENRÉES ALIMENTAIRES

PRIX PRODUITS MARAÎCHERS IGAD

N°	DESIGNATION	PRIX GROS	PRIX DEMI GROS	PRIX DETAIL (KG/BOITE/UNITÉ/SAC)
VIANDES				
BOEUF				
1	Ragout avant de bœuf 10 kg	18 000	19 000	1 900
2	Ragout arrière de bœuf 10 kg	20 500	21 500	2 150
3	Ragout bœuf blanc 10 kg	9 300	9 800	1 100
4	Pied de bœuf 10 kg	6 400	6 800	700
5	Tripes vertes de bœuf 10 kg	11 145	12 810	1 350
6	Queue de bœuf 10 kg	26 395	27 845	3 050
7	Faie de bœuf 10kg	9 300	9 800	1 100
8	Langue de bœuf 10 kg	25 525	26 950	2 900
PORC				
9	Pied de porc 10 kg	8 400	8 850	900
10	Côte porc sans viande 10 kg	14 980	15 800	1 600
11	Queue de porc entière France 10kg	12 450	13 100	1 400
VOLAILLE				
12	Cuisses de poulet 10 kg USA	9 400	9 800	1 050
13	Cuisses de poulet 10 kg Brésil	19 000	20 500	2 150
14	Cuisses de poulet 10 kg	12 000	12 500	1 300
15	Ailes de poulet B 2 phalanges 10 kg	9 400	9 800	1 050
16	Ailes de poulet D 3 phalanges 10 kg	9 500	10 000	1 100
17	Ailes de poulet 10 kg	13 000	13 500	1 300
18	Ailes de dinde 3 phalanges 10 kg	11 800	12 300	1 300
19	Doe de poulet 10 kg	6 000	6 500	700
20	Cou de dinde 10 kg	8 700	9 200	950
21	Pattes de poulet 10 kg	8 400	8 800	900
22	Géliers 10 kg	11 000	11 500	1 250
23	Poulet pao 10kg	11 700	12 400	1 400
24	Poulet pao 10kg	14 800	15 600	1 600
25	Alcorno de dinde B 10kg	11 500	12 300	1 300
26	Quart avant de poulet 10kg	12 500	13 100	1 400
POISSON				
27	Ber Amérique du Sud 10kg	14 850	15 600	1 600
28	Chinchard Espagne 10 kg	11 800	11 500	1 200
29	Petit maquereau Espagne 10 kg	10 800	11 400	1 200
30	Gros maquereau Espagne 10 kg	11 500	12 000	1 400
31	Tilapia 10 kg	9 700	10 300	1 100
32	Yara 10 kg	9 500	10 000	1 100
33	Capitaine 10 kg	14 400	15 200	1 700
34	Bassas 10 kg	12 400	13 000	1 400
35	Breune 10 kg	17 950	18 900	2 100
36	Dorade Amérique du Sud 10kg	9 000	9 800	1 100
CONSERVES DE POISSON				
37	Sardines en boîte 125gx50	14 150	14 900	320
38	Maquereaux/Sardines en Boîte 400gx24	14 800	15 700	720
LEGUMES EN BOITE				
39	Petit pois 400gx12	4 900	5 100	480
40	Tomate concentrée 70g x 100	6 200	6 500	70
41	Tomate (double concentré) 70g x 100	8 000	8 500	100
42	Tomate pelée entière 400gx24	7 100	7 500	350
43	Tomate concentrée 1140g	6 800	6 700	150
44	Tomate concentrée 1400g x 24	8 800	9 000	400
45	Tomate concentrée 800g x 12	8 200	8 700	800
46	Tomate pelée entière 800g x 12	6 500	6 900	600
47	Petit pois 800g x 12	8 800	9 400	800
48	Tomate double concentrée 400g x 24	8 800	9 200	400
49	Tomate double concentrée 800g x 12	8 800	9 000	800
HUILE				
50	Huile de palme raffinée 1 l x 12	12 600	13 400	1 200
51	Huile de palme raffinée 3 l x 4	20 200	21 300	5 400
PATES ALIMENTAIRES				
52	Spaghetti 250g	6 300	6 500	150
53	Spaghetti 500g	6 200	6 500	350
LAIT CONCENTRE SUCRE (MATIERE GRASSE ANIMALE)				
54	LCS Nestlé 120x78g	21 500	22 100	180
55	LCS Nestlé 40x397g	31 400	32 500	720
56	LCS Nestlé 24x1kg	47 900	48 200	1 800
AUTRES CONCENTRES SUCRES (MATIERE GRASSE VEGETALE)				
57	Bonnet rouge 1kg (24 boîtes)	32 300	33 900	1 600
58	Bonnet bleu 397g (48 boîtes)	24 500	25 700	600
59	Bonnet bleu 1 kg (24 boîtes)	31 600	32 500	1 600
60	Autres concentrés sucrés Asie 397g (48 boîtes)	21 600	22 700	500
61	Autres concentrés sucrés Asie 1 kg (24 boîtes)	22 800	23 900	1 100
LAIT EN BOUTEILLE				
62	Lait écorché Bouteille 100 cl x 12	9 500	10 000	850
63	Lait ½ écorché Bouteille 100 cl x 12	9 200	9 700	800
64	Lait entier Bouteille 100 cl x 12	10 100	11 100	900
65	Lait ½ écorché Bouteille 50 cl	9 200	9 700	400
66	Lait ½ écorché Candi 50 cl/24		11 400	500
LAIT EN POUDRE				
67	Lait en poudre Nestlé 24x400g	49 900	51 400	2 200
68	Lait en poudre Nestlé 12x900g	52 700	54 300	4 500
69	Lait en poudre Nestlé 6x1,8kg	48 700	49 600	8 700
70	Lait en poudre Nestlé 6x1,5kg	48 500	50 500	12 300
71	Lait en poudre Nestlé 2,750kg	68 500	70 500	12 300
72	Autres laits en poudre 400g	35 900	38 900	1 800
73	Autres laits en poudre 900g	39 600	41 700	4 000
74	Autres laits en poudre 1,8kg	38 100	40 300	7 300
75	Bonnet rouge 400g x 24	42 900	44 000	1 800
76	Bonnet rouge 900g x 12	44 600	46 800	4 000
77	Sachet NIDO 12x365g	17 700	18 200	1 600
78	Sachet NIDO 26g	35 700	36 200	180
79	Sachet NIDO Essentiel 14g x 10 x 26	20 700	21 400	90
80	Sac de lait en poudre Afrique du Sud 25kg	51 000	54 000	1 200
	Sachet de 500g			1 200
	Sachet de 1kg			2 400
81	Sac de lait en poudre Europe 25kg	54 000	56 000	1 200
	Sachet de 500g			1 200
	Sachet de 1kg			2 500

LAIT INFANTILE				
82	Gouttes 1 400g x 12	26 500	27 900	2 500
83	Gouttes 2 400g x 12	26 500	27 900	2 500
84	Gouttes 1 classique 400g x 12	43 700	47 800	2 100
85	Gouttes 2 classique 400g x 12	43 700	47 800	2 100
86	Nan 1 400g x 12	31 500	34 500	3 100
87	Nan 2 400g x 12	33 500	34 500	3 100
88	Nan 3 400g x 12	33 500	34 500	3 100
89	NAN Lactane free 400g x 12	34 000	35 000	3 200
90	PRO NAN 400g x 12	31 600	32 700	2 900
91	NAN HA 1 400g x 12	31 600	33 000	2 900
92	Autre lait de croissance 500g x 6	36 000	37 200	5 800
93	Autre lait en poudre enfant 1 cr Age 400g x 12	27 900	29 100	2 700
94	Autre lait en poudre enfant 2 cr Age 400g x 12	27 900	29 100	2 700
BEURRE ET MARGARINE				
95	Beurre doux en plaque 200g x 40	18 700	40 500	11 700
96	Beurre doux en plaque 200g x 40	14 200	15 000	400
97	Margarine 450g x 6	4 200	4 600	800
98	Margarine 500g	9 000	10 100	900
99	Margarine 500g x 6	6 500	7 200	1 300
100	Margarine 1kg	9 300	9 900	1 800
FROMAGE PONDU				
101	VACHE QUI RIT (8 Portions)	750	800/1150 l'unité	
102	VACHE QUI RIT (24 Portions)	2 200	2300/2150 l'unité	
103	Autres fromages fondus 8 portions	25 400	26 900	800/1 000 l'unité
YAOURT				
104	YOGO aromatisé tous parfums 115 G	200	240	
105	YOGO aromatisé tous parfums 300 G	700	900	
106	YOPLAIT nature Sucre 125 G	200	250	
107	YOPLAIT aromatisé tous parfums 125 G	200	250	
108	YOPLAIT nature 125 G	300	350	
109	Panier de YOPLAIT tous parfums 125 G	200	230	
110	Panier de YOPLAIT tous parfums 500 G	700	900	
111	YOP Vanille/Fraise/Cassis aromatisé 215 G	160	200	
112	YOP Nature Sucre sachet 300 G	250	300	
113	DAIRY tous parfums sachet 25 cl	250	300	
RIZ				
RIZ BLANC				
114	Riz blanc 1kg		400	
115	Riz blanc Elephant 10lbs x 10	21 000	22 600	2 400
116	Riz blanc Elephant 25lbs x 4	20 800	21 200	5 600
117	Riz blanc Elephant 50lbs	9 000	9 500	10 100
118	Riz blanc Elephant 100lbs	17 500	18 400	19 500
119	Riz blanc Royal 10lbs x 10	19 600	20 600	2 200
120	Riz blanc Royal 25lbs x 4	18 400	19 400	5 100
121	Riz blanc Royal 50lbs	8 500	8 700	9 300
122	Riz blanc Royal 100lbs	16 000	16 900	17 900
123	Riz blanc Royal 10lbs x 10	17 900	17 900	2 000
124	Riz blanc Royal 25lbs x 4	16 000	17 600	4 900
125	Riz blanc Royal 50lbs	8 400	8 600	9 800
126	Riz blanc Royal 100lbs	16 000	17 600	19 200
RIZ JAUNE				
127	Riz Elephant jaune 10lbs x 10	25 000	26 800	2 800
128	Riz Elephant jaune 25lbs x 4	24 000	25 500	6 900
129	Riz Elephant jaune 50lbs	12 300	13 300	13 900
130	Riz Elephant jaune 100lbs	24 100	25 900	27 200
RIZ PARFUME				
131	Riz parfumé 1kg		750	

132	Riz parfumé Elephant 10lbs x 10	35 300	37 400	3 900
133	Riz parfumé Elephant 25lbs x 4	34 200	36 200	9 600
134	Riz parfumé Elephant 50lbs	16 900	17 900	19 000
135	Riz parfumé Elephant 100lbs	32 800	34 700	36 600
136	Riz parfumé 10lbs x 10 (Cédicom)	33 250	35 100	3 900
137	Riz parfumé 25lbs x 4 (Cédicom)	26 700	28 000	7 800
138	Riz parfumé 50lbs (Cédicom)	14 700	15 400	17 200
139	Riz parfumé 100lbs (Cédicom)	32 800	34 400	38 500
FRUITS ET LEGUMES FRAIS				
140	Pommes (calibre 135)	17 500	17 800	6 à 1 000/1750 l'unité
141	Oranges (calibre 88)	13 400	14 000	5 à 1 000/2000 l'unité
142	Clementines 90 fruits/carton	15 000	15 800	5 à 1 000/2000 l'unité
	Clementines 120 fruits/carton	15 000	15 800	6 à 1 000/1500 l'unité
143	Poires 60 fruits/cartons	14 600	15 300	4 à 1 000/275 l'unité
	Poires 70 fruits/cartons	14 600	15 300	4 à 1 000/250 l'unité
144	Oignons jaunes Hollande 10 kg	3 300	3 500	400
LEGUMES SURGELES				
145	Macédoine surgelée 1er prix 1kg	10 400	10 900	1 200
146	Autre Macédoine surgelée 1kg			1 500
147	Ratatouille surgelée 1er prix 1kg			1 300
148	Autre Ratatouille surgelée 1kg			1 600
149	Tomates pelées en quartiers 1er prix 1kg			1 300
150	Poivrons rouges/verts 1er prix 1kg	14 600	15 300	1 700
151	Mais doux 1er prix 1kg			1 900
152	Carottes rondelles 1er prix 1kg			900
153	Autres Carottes rondelles 1kg			1 400
154	Petits pois très fins 1er prix 1kg			2 200
155	Epinard en branches 1er prix 1kg			1 200
156	Autres Epinard en branches 1kg			2 100
AUTRES PRODUITS				
157	Sucre blanc en poudre 1kg	16 200	17 300	700
158	Sucre roux en poudre 1kg	16 200	17 300	700
159	Sucre blanc en morceaux 1kg	17 000	17 800	700
160	Sucre roux en morceaux 1kg	16 200	17 300	700
161	Farine 1er prix 1kg			400
162	Café x 6			700
163	Café x 30			3 500
164	Piscine d'œufs Promex 500g		1 000	1 200



Date d'adoption : 21/11/14

DE VRAIS YAOURTS

des ferments actifs pour plus de bienfaits

CONTIENT DES FERMENTS ACTIFS

Se conserve UNIQUEMENT AU FRAIS (+6°)

LE VRAI YAOURT

A une DATE LIMITE DE CONSOMMATION MAXIMALE DE 30 JOURS

LE SAVIEZ-VOUS ?
Une fois le lait transformé en yaourt, ce dernier ne doit plus être chauffé. Ainsi, le yaourt conserve ses ferments actifs vivants. Ces ferments spécifiques sont *Lactobacillus bulgaricus* et *Streptococcus thermophilus*.

LES BÉNÉFICES SANTÉ DU YAOURT
Les ferments spécifiques du yaourt doivent rester en vie à raison de 10 millions par gramme de yaourt jusqu'à la date limite de consommation : d'où l'importance de la conservation au froid. C'est la présence des ferments vivants qui donne au yaourt ses spécificités, telles que d'être plus digeste que le lait.

Ces ferments lactiques spécifiques du yaourt sont des probiotiques. Ils sont appelés probiotiques car ils exercent des effets bénéfiques sur le consommateur régulier et contribuent, par exemple, à rétablir l'équilibre intestinal.

Faites le bon choix...
Mangez YOPLAIT !

M. PATRICK MABIKA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FEGASA

« La démarche à emprunter pour familiariser les populations africaines à la culture des assurances »

Par Dr Nelto



EG+ : La Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) vient d'honorer la Fédération Gabonaise des Sociétés d'Assurances (FEGASA) en organisant, à Libreville, le 1er Forum Annuel de Marchés zone FANAF. Quels enseignements pouvez-vous déjà en tirer ?

M. Patrick Mabika, Secrétaire Général de la FEGASA : La rencontre de Libreville a été calme et studieuse, elle s'est déroulée dans une atmosphère constructive. Cette rencontre nous a permis de prendre à bras-le-corps les difficultés auxquelles le secteur des assurances en Afrique subsaharienne est confronté. Parmi ces difficultés, il y a un nombre élevé de sociétés au sein de nos marchés, une surface financière insuffisante et un volume d'affaires moins important. Les difficultés que je viens d'énoncer plus haut ont pour conséquence de favoriser l'usage de pratiques peu orthodoxes telles que la sous-tarification, la lenteur dans le règlement des sinistres. Comme vous le savez, la lenteur dans le paiement des sinistres est l'élément qui sape fortement notre crédibilité et renvoie une image négative auprès du public. C'est pourquoi, au terme de ces assises, les assureurs ont solennellement interpellé les autorités en charge de la régularisation des assurances dans la zone CIMA afin d'adopter des mesures susceptibles de favoriser le retour à l'orthodoxie financière et technique par l'application stricte du tarif RC Automobile, le respect des critères de tarification, la mise en place d'une charte de bonne conduite par marché, le contrôle strict des intermédiaires par les autorités et enfin le règlement rapide, juste et efficace des sinistres.

EG+ : Quels enseignements pouvez-vous tirer de l'assainissement et de la restructuration des marchés ainsi que du développement des marchés des assurances obligatoires et des réassurances ?

La plupart de nos marchés nationaux des assurances, nés au lendemain de l'accession aux indépendances, ont connu de façon simi-

laire un développement important dû principalement à l'institution des assurances obligatoires dont les principales sont la RC Automobile et l'assurance des facultés maritimes importées. En dépit des mesures prises par nos États et les actions des sociétés d'assurances, la pénétration de l'assurance demeure faible en Afrique subsaharienne. Parmi les causes de cette situation, il y a la faiblesse de la surface financière de nos entreprises, la lenteur dans le paiement des sinistres et les élans de solidarité existant déjà de manière informelle dans nos sociétés africaines. Pour y remédier, nos autorités de contrôle doivent prendre des mesures visant à accroître la capacité de nos marchés en permettant aux sociétés d'assurances et aux réassureurs régionaux ou locaux d'absorber les risques locaux afin de réduire la réassurance et les frontings en dehors de la zone CIMA.

EG+ : Le secteur de l'assurance est un secteur fortement concurrentiel qui a connu une forte croissance avec un chiffre d'affaires total en hausse de 15.54% en 2013 par rapport à 2012. Malgré la faiblesse démographique du Gabon, le marché de l'assurance trône parmi les quatre premiers de la zone franc. Comment expliquez-vous cette performance ?

Le marché gabonais des assurances porte essentiellement sur les gros risques industriels et commerciaux, des PME/PMI et des particuliers. La force de ce marché vient de son réseau de distribution qui a en son sein deux grands courtiers de dimension internationale : *Ascoma Gabon* et *Gras Savoye Gabon* qui lui ont permis d'avoir les capacités suffisantes pour opérer sur les risques de pointe. Au-delà de la présence de ces deux grands intermédiaires internationaux, il y a surtout une expertise technique avérée éprouvée dans les segments de l'IARDT, c'est-à-dire incendie, accidents, transports, et les risques divers dans l'ensemble de nos sociétés. Le marché gabonais des assurances continue sa progression et a acquis une valeur économique certaine. Le chiffre d'affaires consolidé du marché est passé de 99.496 milliards de francs CFA en 2012 à 114.880 milliards francs CFA en 2013, soit une variation de 15.54%.

Cette progression est le résultat de la mise en œuvre, depuis plusieurs années, des nouvelles stratégies qui ont permis de mettre à profit les compétences techniques en interne et des nouveaux canaux de distribution des sociétés, des intermédiaires et des agents généraux. A cet égard, certaines stratégies développées par les sociétés d'assurances ont pu susciter des craintes auprès des intermédiaires que le dialogue aurait sans doute apaisées. Ainsi, aujourd'hui, les espaces conseils des sociétés installés dans l'ensemble des quartiers périphériques de la capitale et à l'intérieur du pays ne sont plus considérés comme un mode récurrent de distribution,

mais comme un outil propre à rapprocher le client de son assureur.

EG+ : Quels sont les produits ou les branches d'assurances qui sont les plus porteurs ?

On observe dans l'ensemble de la zone CIMA une prédominance des assurances obligatoires. Le marché gabonais n'y fait pas non plus exception. C'est-à-dire l'assurance automobile et les assurances des transports facultés représentent 52,43 % du chiffre d'affaires du segment IARDT réparti respectivement à 30,53 % pour l'assurance automobile et 21,90 % pour les assurances transports fa-

cultés.

EG+ : Dans le secteur bancaire, l'on parle du faible taux de bancarisation, que dire du secteur des assurances ? Quel est votre taux de pénétration du marché gabonais ?

Le secteur des assurances est en plein essor. Selon la CIMA, le taux de pénétration de l'assurance dans la zone de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA) reste inférieur à 1% du produit intérieur brut (PIB), largement en dessous de la moyenne mondiale qui est de 6,9%. C'est dire toute l'ampleur du travail qu'il nous reste à abattre, comme l'indiquait le Secrétaire Général de la CIMA lors du 20e anniversaire de l'institution. Le secteur des assurances au Gabon offre un énorme potentiel de développement pour les opérateurs du secteur au vu du faible taux de pénétration et de l'influence d'importants investissements nécessitant un accompagnement des assureurs, avec près de 80% de la population gabonaise non couverte par une quelconque assurance, un secteur agricole peu pénétré par les offres d'assurances et une énorme niche pour le secteur informel. Une attention particulière pourrait être portée à l'assurance agricole et à la micro-assurance qui sont de nouveaux créneaux porteurs à investir par des offres adaptées. Le secteur agricole, très prépondérant dans les économies africaines, ne bénéficie pas pour autant d'une garantie nécessaire à la sécurisation de sa production et de ses investissements qui faciliterait l'accès au crédit qui est une condition essentielle à sa modernisation.

La mise sur pied de produits simples et adaptés, de circuits de distribution proches des cibles et animés par des personnels de choix est un préalable nécessaire pour une performance du secteur des assurances africaines dans ces domaines très peu pénétrés par les offres d'assurances. Cela est tellement vrai que l'Afrique subsaharienne voit aujourd'hui se développer de nouveaux modes d'organisation financière, notamment la micro-assurance, pour faciliter cet accès. Cependant, cette situation de concurrence entre le secteur des assurances classiques et la micro-assurance est loin d'avoir favorisé l'élévation du taux de pénétration de l'assurance. Il est donc important de voir quelles sont les entraves à cette pénétration et dans quelle mesure elle peut être porteuse d'opportunités pour les différents agents économiques.

EG+ : D'où viendrait le manque de culture en matière d'assurances de nos populations africaines ?

Les élans de solidarité existant encore dans nos sociétés traditionnelles africaines sont un frein sérieux au développement de la culture de l'assurance dans nos sociétés modernes. Pour y remédier, une approche sociologique et culturelle de l'assurance est de mise. Un professionnalisme à toute épreuve et un souci d'innover sur toute la chaîne de la valeur de l'assurance, incluant également une réflexion sur les réseaux de distribution afin de dépasser ces certitudes techniques et idéologiques, doit être notre leitmotiv.

Les actions de communication des assureurs doivent permettre à la population d'acquiescer la culture de l'assurance et retrouver la confiance envers les acteurs du secteur. L'assureur doit donc avoir un rôle d'éducateur et non de commerçant. L'assureur doit remplir cette charge en organisant, en partenariat avec l'ensemble des intervenants du secteur (intermédiaires, agents généraux), des conférences-débats, des causeries au niveau des groupes cibles, des mutuelles, tontines et autres groupes d'épargne, la publicité éducative à travers des sketches dans les médias, afin d'atteindre toutes les couches sociales. La distribution en masse, en l'occurrence chez ceux les bénéficiaires de la micro-finance, devant être privilégiée. Tout comme la maîtrise des cultures et des pratiques des groupes doit être un souci permanent.

EG+ : Qu'est-ce qui fait que la micro-assurance et l'assurance-crédit paraissent peu développées dans notre pays ? Fontelles partie de vos branches d'activités ?

La plupart des spécialistes, en la matière, définissent la micro-assurance soit comme



« l'adaptation des services d'assurances à des clients à faibles revenus, n'ayant pas accès à des services d'assurance classique », soit comme « un système de protection sociale et un grand marché de vente de produits d'assurances adaptés à la nature et au montant des revenus des couches vulnérables ».

L'assurance crédit ou l'assurance crédit emprunteur est une protection financière contre le risque de non-paiement des créances dans le commerce interentreprises aussi appelé Business to Business. Des dérivés ont aussi été adaptés pour créer des solutions aux particuliers à travers l'assurance crédit particuliers que proposent les assureurs, les banques et les organismes de crédits.

Une synthèse de ces définitions permettrait de voir, à travers ces branches d'activités, le prolongement par les assureurs des élans de solidarité existants déjà de manière informelle dans nos sociétés africaines, en même temps que la consolidation et l'amélioration des produits classiques présents sur nos marchés d'assurances.

La micro-assurance devrait offrir des garanties adaptées aux besoins de cette clientèle, que constitue la population à faible revenu, au point de vue qualité et coût.

Lorsque nous savons que cette population, dans les pays africains, représente près de 85 % de la population totale, il s'avère, à condition d'être bien structurée, que la micro-assurance est une branche incontournable du secteur à coté des autres institutions de solidarité dont les usages se révèlent souvent insuffisants et très onéreux pour ceux qui y recourent.

Il s'agit donc là, pour les assureurs et l'ensemble des intervenants dans le secteur, d'un vaste chantier où on retrouve toutes les couches de la population, secteurs formel et informel, mutuelles de solidarité et tontines, groupements etc., et qui devraient révolutionner l'assurance en Afrique, particulièrement au Gabon.

Toutefois, il y a lieu de soulever que des difficultés liées au démarrage et au développement de la micro-assurance existent. Elles tiennent essentiellement à la conception des produits, à leurs commercialisation et distribution, à la collecte des cotisations et primes générées, mais aussi à la gestion du service après-vente.

Pour y remédier, tous les acteurs du secteur de l'assurance sont interpellés et devraient travailler ensemble.

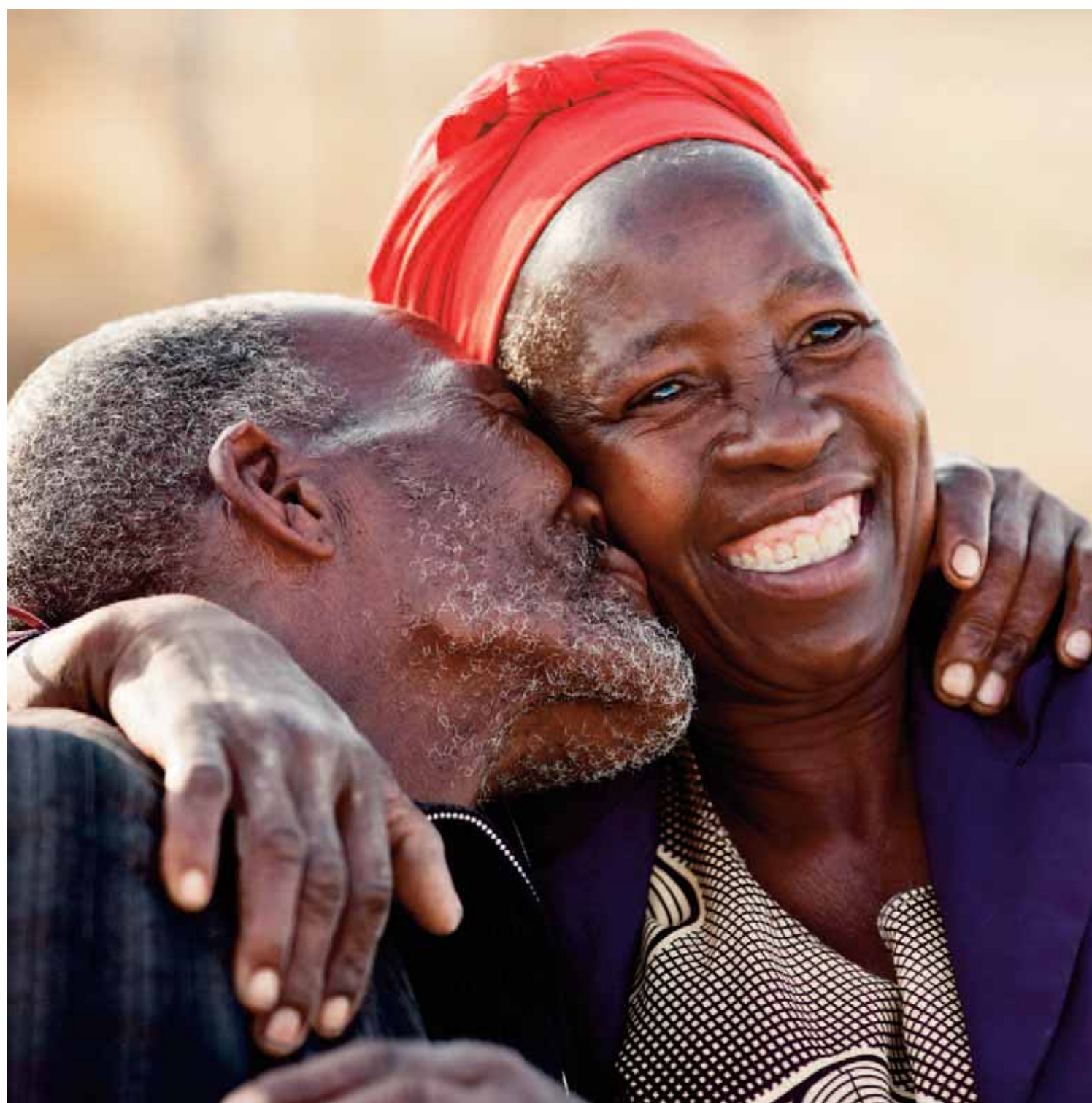
EG+ : Sur la bancassurance, quel modèle de synergie envisageriez-vous entre la banque et l'assurance ?

On peut en principe définir la bancassurance soit d'un point de vue fonctionnel, soit d'un point de vue institutionnel.

- Le premier s'entend comme des services financiers intégrant des produits de la banque et de l'assurance : par exemple la souscription d'assurance, des moyens de paiement (perte de carte de crédit, de chèque...) ou l'assurance de perte de revenus (chômage, invalidité...) associée à la tenue d'un compte courant ;
- Le second concerne la manière dont est organisée la collaboration entre la banque et l'assurance ou d'autres organismes non bancaires. Cela se traduit de plus en plus par la création ou l'achat des sociétés d'assurances par des groupes bancaires, et en sens inverses par la diversification de groupes d'assurance dans la banque. La plupart des banques aujourd'hui proposent des produits d'assurance classiques (IARD et de complémentaire santé) et la plupart des assureurs offrent désormais des services bancaires (tenue de compte, moyen de paiement ; crédit...).

Dans le domaine de la bancassurance, on parle de « conseillers en bancassurance ou de bancassureurs ».

Depuis longtemps, les produits d'assurance vie étaient proposés à la fois par les banquiers et les assureurs, mais ce sont les groupes bancaires qui ont cherché les premiers à se diversifier en proposant des produits d'assurance



classique (IARD...). Certains ont même utilisé le néologisme bancassurance comme marque commerciale. Plus récemment, ce sont cette fois les groupes d'assurances qui se diversifient à leur tour en proposant des services bancaires et on a pu voir apparaître alors les néologismes « assur-banque » ou « assur-finance ».

Le processus s'est accéléré par les prises de contrôle de sociétés d'assurances par des banques et des banques par les sociétés d'assurances, ou encore par la création de filiales associant les différents métiers combinés avec d'autres activités financières (opérations de marché, ingénierie financière...). Cela a abouti à la création de groupes financiers à la fois très importants et diversifiés, parfois qualifiés de supermarchés financiers. Cependant, à ce stade d'évolution, subsiste un retard considérable dans les pays en développement par rapport aux pays développés. Dans la plupart de nos pays du tiers monde, les deux secteurs (assurance et banque) sont encore en voie de restructuration, ce qui laisse présager un énorme potentiel de développement.

Assurance et banque ont un point commun évident : l'une comme l'autre manipulent la monnaie ; passer d'une activité à l'autre a toujours été une possibilité parfois explorée. Mais jusqu'à très récemment, les deux métiers restaient suffisamment différents pour qu'une union soit peu intéressante. On se contentait éventuellement de nouer des partenariats, les banques (dont les réseaux d'agences étaient plus développés) orientant leurs clients vers une compagnie d'assurance. L'information et la mise en place de la monétique ont constitué, pour les banques, un choc important. Plutôt que de licencier massivement du personnel devenu inutile mais dont le dévouement ou la compétence

n'étaient pas en cause, elles ont fait le choix d'élargir leurs palettes d'activités. Ajouter une activité d'assurance leur permettait d'utiliser le même réseau d'agence pour mieux le rentabiliser, vendre plus de produits à chaque client (vente croisée : par exemple une assurance en même temps qu'un crédit logement ou automobile), proposer des produits combinant les deux techniques (épargne sous forme d'assurance vie...), gérer une plus grande quantité d'argent... Cette évolution se fait au détriment des assurances, doublement perdantes : non seulement elles perdent le partenariat d'une banque, mais en plus leur ancien partenaire leur fait maintenant concurrence. Et, pratiquement dépourvues de réseau, elles peuvent difficilement en créer un pour développer, à leur tour, une activité de banque de dépôts. Néanmoins, internet a multiplié les possibilités de la banque à distance et cela leur est maintenant possible.

Certains usagers préfèrent continuer à gérer séparément banque et assurance, mais d'autres peuvent trouver plus pratique de n'avoir qu'un seul interlocuteur, ou plus avantageux des produits financiers « tout en un ». Toutefois, il convient de souligner qu'en Afrique subsaharienne, particulièrement dans la zone CIMA, il y a des inconvénients. Du côté légal, les deux secteurs dans cette zone (CIMA) se voient appliquer deux cadres juridiques distincts : exercer les deux métiers signifie donc avoir deux agréments. Les sys-

« Les actions de communication des assureurs doivent permettre à la population d'acquérir la culture de l'assurance et retrouver la confiance des acteurs du secteur. »

tèmes de gestions internes ne peuvent être fusionnés, car les règles prudentielles sont totalement distinctes.

Les autorités de contrôle sont distinctes : la CIMA, pour les assurances, la COBAC, pour les banques et les organismes de crédit de la sous-région de l'Afrique Centrale.

EG+ : Quelle sera désormais votre part de marché avec l'arrivée de la CNAMGS ?

Rome ne s'est pas faite en un jour, les régimes sociaux n'y font pas non plus exception. A cet égard, il est donc évident que la mise en place d'un régime d'assurance maladie obligatoire au bénéfice de l'ensemble de la population ne peut que réjouir le citoyen gabonais que je suis.

En effet, le système de protection social gabonais devient alors plus complet pour ceux qui étaient incapables d'y accéder par le biais du travail (CNSS).

Le coût de vie (très élevé) ayant fait prendre conscience au gouvernement d'un besoin de solidarité, a donc été élargi le principe de l'universalité qui consiste à généraliser le régime à chacun. En conséquence, certaines catégories de salariés (secteur privé) qui étaient attachées au régime de santé privé vont être réfractaires à les maintenir, d'où la mise en place par les assureurs des assurances complémentaires santé qui viendront en complément du régime de santé obligatoire de la CNAMGS.

SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Restaurer l'efficacité écologique, libérer le capital de croissance économique et réduire les vulnérabilités sociales

Ce séminaire parlementaire sur l'environnement et le développement durable a réuni, autour d'une table, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), le Sénat gabonais, le Réseau pour l'Environnement et le Développement Durable en Afrique (REDDA-NESDA), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) et le Bureau Régional de la Francophonie pour l'Afrique du Centre et de l'Océan Indien (BRAC). L'objectif recherché était de renforcer les capacités techniques des élus nationaux, via l'information, la sensibilisation et la formation aux enjeux environnementaux et de développement durable du Gabon.

Par Siméon Pambo



Photo de famille

L'environnement et le développement durable dans les pays francophones de la sous-région de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) étaient au centre du 5e séminaire parlementaire sur la nature qui s'est ouvert mardi 18 novembre à Libreville. Cette rencontre du 18 au 20 novembre a mis un accent particulier sur l'information, la sensibilisation et la formation des parlementaires francophones sur les enjeux globaux et nationaux en matière d'environnement et de développement durable, incluant la gouvernance, les politiques sectorielles respectueuses de l'environnement et les outils d'aide à la décision. Le séminaire a offert également l'opportunité d'échanges d'expériences entre les pays et les sous-régions et permis le renforcement des capacités techniques des élus nationaux, dont le rôle est perçu comme décisif dans la conduite et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques de développement.

« Agir au lieu de réagir »

La présidente du Sénat gabonais, Rose Francine Rogombe, a évoqué l'approche qui consiste à intégrer les préoccupations environnementales dans l'économie et la société africaines, qui restent encore balbutiantes. Elle a particulièrement insisté sur l'importance du principe d'« agir au lieu de réagir », face à un triptyque d'enjeux se situant entre la restauration de l'efficacité écologique, la libération du capital de croissance économique et la réduction des vulnérabilités sociales.

Les participants à ce séminaire ont par ailleurs débattu de plusieurs thèmes se rapportant, entre autres, à la gestion des ressources naturelles dans le sous-région d'Afrique Centrale, aux enjeux d'une croissance équitable et responsable et aux outils d'aide à la décision pour les politiques, aux programmes et projets sectoriels.

A signaler que les quatre précédentes éditions

de ces séminaires régionaux sur les défis des parlementaires dans la gouvernance de l'environnement et du développement durable avaient eu lieu en 2009 à Lomé, pour l'Afrique de l'Ouest, en 2010 à Hanoï et Phnom Penh (Asie), en 2011 à Brazzaville (CEMAC) et en 2012 à Haïti (Océan Indien). Concernant le Gabon, il convient de rappeler que la prise en compte des problématiques liées aux questions environnementales et de développement durable est assez ancienne dans le pays. A ce titre, Mme la présidente du Sénat a rappelé les efforts fournis par le pays depuis 1993 sur le plan législatif à travers l'adoption de lois en faveur de la protection de l'environnement et la mise en place du plan national d'action pour l'environnement et surtout la création en 2002 d'un réseau de 13 parcs nationaux couvrant une superficie de 29,200 km², soit 10,8% du territoire gabonais. Et cela se confirme d'ailleurs avec l'annonce par le Chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, de la mise en place d'un Parc Marin au Gabon. La gestion durable du territoire océanique, ce sanctuaire du Gabon Bleu, mérite tout autant d'attention que les vastes forêts vertes.

« La gestion durable du territoire océanique, ce sanctuaire du Gabon Bleu, mérite tout autant d'attention que les vastes forêts vertes »

S'adressant aux centaines de hauts responsables politiques et scientifiques réunis dans la capitale économique australienne, Ali Bongo Ondimba avait annoncé la délimitation de parcs marins qui feront passer

de 1% à 23% des eaux territoriales et de la Zone économique exclusive, la surface du territoire océanique protégé. Une décision qui répond aux recommandations des biologistes marins pour le maintien de la biodiversité. « Au sein de ce réseau, aucune pêche commerciale ne sera autorisée. Cela inclut une extension de 27.000 kilomètres carrés du parc national de Mayumba, l'étendant jusqu'à la limite de notre zone économique exclusive », a souligné Ali Bongo Ondimba.

Pour rendre accessibles les travaux du séminaire parlementaire, les principaux orateurs



De gauche à droite les maires d'Owendo et Libreville et le Gouverneur de l'Estuaire

se sont voulus très didactiques. Ainsi, le Pr Yacouba Cissé, avocat au barreau d'Abidjan et enseignant de droit international, qui est intervenu à la session 1

sur la « Gestion des ressources naturelles : la problématique des ressources transfrontières pétrolière et gazière offshore ». Il a ainsi posé la situation des frontières dans quelques cas en Afrique. « La non réglementation des espaces maritimes présente des risques qui pourraient, faute de mesures préventives s'inscrivant dans une approche sous-régionale, être exacerbés par la découverte récente de pétrole dans les eaux côtières du Libéria et du côté ghanéen de la frontière maritime. »

Pour lui, lorsqu'il y a un conflit territorial, plusieurs voies peuvent être empruntées pour le résoudre. Quel est le droit applicable ? Le droit interne ou le droit international ? Le droit civil ou le common law ? Quelles sont les juridictions compétentes ? La Cour internationale de justice (CIJ) ? Le Tribunal international du droit de la mer ? Le Tribunal d'arbitrage ? Le Tribunal d'arbitrage spécial ? Les questions sont multiples et les solutions uniques et pas souvent transposables.

Le plus intéressant pour un Etat est déjà de connaître les différentes issues pour aller à la résolution des conflits territoriaux. Concernant par exemple le choix des juridictions compétentes, il est libre. Mais si les deux Etats aux prises n'ont pas choisi la même option, ils vont recourir à la procédure d'arbitrage.

Dans un autre registre, d'autres orateurs sont

intervenues sur des thèmes tels que « Rôle potentiel des parlementaires au regard des politiques sectorielles de promotion de la production et de la consommation durable et les mécanismes volontaires ». L'oratrice Ginette Karirekinyana, présidente de l'Agence consultative en éthique de la coopération internationale du Burundi, a retenu l'attention de l'assemblée avec son expérience concrète, le Projet Cataire pour la production d'anti-moustique pour la lutte contre le paludisme. Ces anti-moustiques sont naturels et issus des plantes et herbes de son pays. Pour elle, l'environnement est un allié pour un nouveau modèle de développement. L'économie verte, c'est

développer des secteurs qui intègrent les valeurs environnementales à travers la création d'emplois verts (le solaire par exemple). Cela a permis de mettre en évidence les notions de « bio-capacité » - c'est-à-dire la capacité à produire des ressources renouvelables - ou de « comptabilité verte ». Il y a donc exigence de préservation des ressources naturelles et élaboration d'indicateurs directement utilisables pour des politiques sectorielles. Tel qu'il est défini, le développement durable consiste à utiliser les ressources existantes pour répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

La population, un meilleur allié

Le Dr Nicolas Brou, chargé du Projet REDDA-NESDA, a planché sur le thème

« La non réglementation des espaces maritimes présente des risques qui pourraient être exacerbés par la découverte récente de pétrole dans les eaux côtières du Libéria et du côté ghanéen de la frontière maritime »



Les élus gabonais très attentifs

« *Gestion des déchets ménagers et assimilés : pourquoi vaincre un “fléau” planétaire* ». Selon cet expert, les sources d’insalubrité sont diverses et variées, à l’exemple des ménages qui ne disposent pas de poubelles. D’autres produisent de grandes quantités de déchets, mais disposent de poubelles de petite capacité et en nombre insuffisant. L’usage des poubelles non étanches ou non fermées dégage des odeurs désagréables et nauséabondes. L’autre source d’insalubrité, c’est l’indiscipline : le non respect des règles élémentaires d’hygiène (uriner et déféquer dans les espaces verts, déverser de l’eau sale un peu partout, etc.) par les populations. Ces déchets sont sources de désagréments visuels et olfactifs (odeurs). Lorsque la gestion des déchets est mal faite, l’on assiste à une détérioration du cadre de vie : les conséquences immédiates sont la prolifération des mouches, des moustiques et des rongeurs constituant ainsi des sources et vecteurs de nombreuses maladies (paludisme, fièvre typhoïde, choléra, etc.) ; de mauvaises odeurs ; de contamination des ressources naturelles (l’air, l’eau).

Après ce triste constat, des pistes de solutions ont été proposées, dont les plus importantes portent sur la gouvernance responsable et le

renforcement des capacités d’action au sein des structures sous tutelle, l’implication de la population en qualité de meilleur allié dans la gestion des déchets et l’optimisation de la collecte des déchets.

Le Pr Jacques André Ndiones, du Centre de Suivi Ecologique de Dakar au Sénégal, a quant à lui planché sur le thème « *Les changements climatiques : défis et perspectives pour l’Afrique* ». Il a présenté à l’assistance ce que sont les changements climatiques : observations, manifestations et impacts. Par rapport à ces changements, il s’agit de mettre en exergue les adaptations à faire pour une atténuation du phénomène du changement climatique. En conclusion, il a déclaré que, même pauvre, l’Afrique se doit aujourd’hui de repenser ses choix de développement en tenant compte des changements climatiques. Il a renchéri en soutenant que « *face au changement climatique, être responsable c’est raisonner en analyste de risques (dangers, facteurs de risque, émission, exposition, vulnérabilité). C’est également avoir la volonté de s’adapter en travaillant en pluridisciplinarité et en étant préparé à toutes les surprises que la nature peut nous réserver* ».

Un séminaire enrichissant, plein d’enseigne-



Vue de l’assistance

ments grâce à la qualité des exposants, et ponctué par une visite des participants dans la forêt afin de s’imprégner de la nécessité de protéger notre environnement pour le bien de toute l’humanité. C’est le 5^e vice-président du Sénat du Gabon, François Owono Nguema, qui a clôturé les travaux en se félicitant de la qualité des exposés et en se réjouissant de ce que l’Afrique ait des

compétences qui n’ont rien à envier à celles de l’Occident. Plusieurs recommandations ont été formulées, surtout à l’endroit des pouvoirs étatiques qui doivent poursuivre les politiques publiques en matière de bonne gouvernance de l’environnement et accentuer les initiatives pour le renforcement des capacités des parlementaires et des membres des autres institutions.

ÉMIRATS ARABES UNIS-GABON

Une dizaine de bateaux rapides et un avion de surveillance pour le contrôle des côtes et des parcs marins

Une offre des Émirats arabes unis au Gabon pour la surveillance du nouveau réseau de parc marin du Gabon que le président de la République, Ali Bongo Ondimba a apprécié à sa juste valeur en ces termes : « **Nous sommes très reconnaissants envers le gouvernement et le peuple émiriens** », indique le Président de la République.



Les bateaux offerts par les Émirats

Une dotation qui vient à point nommé parce que l’offre s’est faite au lendemain du Congrès mondial des parcs, dont le haut parrainage décennal a été confié à Ali Bongo Ondimba. En effet, l’excellence des relations entre Libreville et Abou Dhabi a permis cette contribution exceptionnelle des Emirats Arabes Unis en dispositif de protection de la souveraineté nationale sur l’ensemble des espaces maritimes. Ce sont quelque dix bateaux et un aéronef spécialisé, équipés de radars et de dispositifs infra-rouge de vision à longue distance, que les Émirats arabes unis ont mis à la disposition de notre pays afin de faciliter la surveillance du domaine océanique.

Le Président Ali Bongo Ondimba a salué l’implication personnelle de Son Altesse Cheikh Khalifa ben Zayed Al Nahyan, Président des Émirats arabes unis et de Son Altesse général Cheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyan, prince héritier d’Abou Dhabi, suprême adjoint commandant des Forces armées des EAU. « *Cet important don de*

navires de patrouille permettra à nos autorités marines, nos gardes côtiers et ceux des Parcs nationaux de mieux patrouiller pour protéger nos parcs nationaux côtiers et notre nouveau réseau de parc marins. C’est une contribution essentielle, non seulement à nos efforts pour arrêter les bateaux de pêche pirates qui pillent nos ressources marines, mais qui contribuera également à réduire l’immigration illégale et renforcera notre lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée. Nous sommes très reconnaissants envers le gouvernement et le peuple des Émirats arabes unis pour leur soutien », a déclaré le Président de la République.

Ces bateaux rapides vont accroître significativement la capacité du Gabon à patrouiller dans ses eaux territoriales. De même, l’avion va faciliter la surveillance vers les limites de la ZEE du Gabon, où de grandes flottes de thoniers pirates menacent parfois d’attaquer les navires citernes de carburant. Le ministre de la Défense, Ernest Mpouho Epigat, a quant à lui, souligné l’importance de ce don

qui permettra à la marine gabonaise de réagir immédiatement à tout incident dans les eaux territoriales et de la ZEE environnante.

Faudrait-il rappeler que la décision du chef de l’Etat de mettre en réserve 23% de sa Zone économique exclusive (ZEE) afin de créer des parcs marins, répond aux recommandations des experts, qui estiment que 20 à 30% des océans devraient être classés pour leur protection, afin d’optimiser la gestion durable des ressources marines à l’extérieur des parcs. Ce classement fait partie d’un plan d’utilisation des terres nationales qui vise à optimiser l’allocation des écosystèmes terrestres et marins du Gabon. Le domaine marin classé sera alloué aux parcs et des zones d’exclusion pétrolières et divers types de zones de pêche artisanale et commerciale seront créés.

La création des parcs marins a été initialement inspirée par une expédition menée en 2013 par l’Initiative « Pristine Seas » du National Geographic, avec l’Agence nationale des parcs nationaux du Gabon (ANPN), la Fondation Waitt et la Wildlife Conservation Society. Une équipe d’experts internationaux conduite par le Dr Enric Sala, explorateur pour National Geographic, a entrepris des enquêtes dans les eaux côtières du Gabon, présentant plus tard leurs conclusions au président Bongo Ondimba, qui a rejoint les scientifiques à bord de leur navire de recherche, “Plan B”, à la fin de la mission.

La Rédaction

Source : Presse présidentielle (DCP)



BICP
Bureau International de Conseil et de Promotion

IMMOBILIER
PROMOTIONS
CONSEIL
EXPERTISE



Immeuble BICP
Bord de mer - 1474
av. G. Pompidou BP 4562 Libreville
Tél : +241 01 73 18 80 - 01 73 17 55
01 0531 79 00
E-mail : pchandezon@gmail.com



Le projet de construction d'un immeuble de 10 étages à Libreville.



Le projet de construction d'un immeuble de 10 étages à Libreville.



Le projet de construction d'un immeuble de 10 étages à Libreville.



Le projet de construction d'un immeuble de 10 étages à Libreville.

Philippe Chandezon et tous ses collaborateurs vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2015 en vous promettant de bonnes surprises concernant la Zone Economique Spéciale de Nkok.



VILLAS 3 CHAMBRES SANS DROITS D'ENREGISTREMENT AVEC 8 MILLIONS D'APPORT ET 1 MILLION PAR MOIS PENDANT 8 ANS

FORUM NATIONAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

« Que la sécurité sociale puisse vivre encore 50 ans au service de la nation, pour nos fils et arrière-petits-fils... »

Les débats sur les problèmes de sécurité sociale au Gabon ont porté essentiellement sur la consolidation des régimes de base, ainsi que sur l'extension et l'élargissement de la couverture sociale. Plusieurs acteurs concernés par le sujet ont pris part à ces assises qui ont traité exclusivement de l'avenir de la sécurité sociale. Quelle sécurité sociale pour le Gabon à l'horizon 2025 ? C'est la principale problématique ayant retenu l'attention des participants, qui ont par ailleurs proposé des esquisses de réponse.

Par Siméon Pambo



Forum National de la Sécurité Sociale

Pour le Dr Désiré Lassegue, « le dialogue social tripartite, que nous appelons de tous nos vœux, pour une meilleure protection sociale des familles et de leurs ayants-droit, est le socle à partir duquel nous construirons un avenir serein et pérenne pour eux ». Admettant ainsi que ni la CNSS, ni la CNAMGS ni le FNAS ne peuvent, à elles seules, résoudre ce problème national, il a indiqué qu'« il s'agit donc, pour nous tous, d'initier aujourd'hui cette démarche prospective pour préparer cet avenir, pour que la sécurité sociale puisse vivre encore 50 ans au service de la

nation, pour nos fils et arrière-petits-fils. Plantons leur cet arbre pour le futur, car la sécurité sociale de demain, c'est aujourd'hui ».

Actualiser le Code de sécurité sociale

Le ministre de la Santé et de la Prévoyance sociale, Jean-Pierre Oyiba, estime que les organismes de prévoyance sociale doivent proposer des réformes pour le développement de nouveaux produits en vue d'une protection sociale plus large. « La mise en œuvre d'une nouvelle stratégie et une meilleure amélioration du mécanisme de la

sécurité sociale exigent l'actualisation du Code de sécurité sociale », a-t-il déclaré. Selon lui, toutes ces problématiques sont complexes parce qu'elles reflètent les difficultés auxquelles sont confrontées les Organismes de Protection Sociale (OPS). A l'en croire, ces questions sont encore plus complexes dans un contexte africain caractérisé par un secteur informel croissant et une culture qui privilégie le court terme. Jean-Pierre Oyiba a exhorté les séminaristes à prendre en compte l'expérience des autres pays et celle des organismes internationaux pour approfondir les débats. « Toute réforme doit avoir à mon avis quatre clés indispensables que sont : une stratégie clairement affichée ; un plan d'action construit ; un pilote bien identifié et une conduite de changement adaptée. »

Créer de nouveaux régimes et de nouvelles sources de financement

La politique de solidarité pour les générations actuelles et futures étant une préoccupation importante, les autorités tentent de la mettre en place. Pour la première journée, Gabriel Zomo Yébé, en-

seignant d'économie à l'UOB, a délivré un propos introductif dans lequel il a présenté les différents éléments qui peuvent conduire à l'inspection ou à la pérennité des structures de protection sociale au Gabon. S'en est suivie la présentation des études actuarielles par le directeur général de la CNSS. On y a appris que la CNSS pourrait cesser de fonctionner d'ici à 2028 si rien n'est fait pour palier le problème de financement des prestations. La réflexion a donc porté sur « la consolidation des régimes de base » et sur les « extension et élargissement de la couverture sociale ».

Au terme du Forum National de la Sécurité Sociale du Gabon, les travaux des deux journées ont amené les participants à formuler six recommandations dont les plus attendues restent sans doute la recommandation 4, qui incite à la création de nouveaux régimes permettant d'étendre la prévoyance sociale aux couches non encore couvertes ou insuffisamment couvertes, et la recommandation 6, qui propose la recherche de nouvelles sources de financement pour assurer l'équilibre des caisses existantes.



Forum pour la Sécurité : le DG de la CNAMGS et le ministre de la prévoyance sociale

EXTENSION DE LA COUVERTURE SOCIALE EN AFRIQUE CENTRALE

Une nécessité pour lutter contre l'exclusion sociale

A l'initiative de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (ISSA), le bureau de liaison pour l'Afrique Centrale a organisé, à Libreville, une rencontre visant à réfléchir aux voies et moyens à développer pour améliorer la couverture de la sécurité sociale dans la sous-région.

Par Pambo Minka Moussoungou

Les délégués du Cameroun, des Comores, de la République Centrafricaine, du Congo, du Tchad et du Gabon, pays hôte, se sont réunis à Libreville, en novembre dernier, pour réfléchir à l'impérieuse nécessité de l'extension de la couverture sociale en Afrique Centrale. Le ministre délégué de la Santé, Mme Marie-Françoise Dikoumba, a, en ouvrant les travaux, rappelé qu'« une couverture sociale, englobant l'ensemble des populations non encore couvertes, constitue l'un des principaux défis à relever à court terme ». Là était tout l'intérêt de cette rencontre sous forme de séminaire, qui cadre avec la vision du Gabon dans les domaines de la sécurité et de la protection sociale. Evoquant précisément le cas de notre pays, le ministre délégué a indiqué que, « en ce qui concerne le Gabon, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, a instruit le gouvernement (...) de tout mettre en œuvre pour que la sécurité sociale soit l'instrument (...) de la prospérité partagée ».

Pour Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, président du comité directeur du Bureau de liaison de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale pour l'Afrique Centrale, à l'heure de la mondialisation et de la rareté des ressources, les institutions de sécurité sociale sont confrontées à des

défis consécutifs à l'accroissement démographique, aux avancées techniques et technologiques qui rendent les assurés de plus en plus exigeants. C'est en ce sens que, a-t-il soutenu, l'extension se présente comme une « nécessité impérieuse » pour les organismes soucieux de se démarquer positivement à travers des actions judicieuses, audacieuses et proactives.

Il a renchéri : « Le thème soumis à notre réflexion (...) interpelle au plus haut point toutes nos institutions de sécurité sociale. En effet, au-delà des concepts et des discours politiques axés sur la lutte contre la pauvreté souvent relevés comme condition de croissance de nos pays, pour les organismes de sécurité dont nous avons la charge, il s'agit à notre sens d'un besoin vital dans notre région, en ceci qu'il contribue à lutter contre l'exclusion sociale, permet d'envisager la mise en œuvre des mécanismes et stratégies susceptibles d'être traduits dans les faits. Ce challenge nous interpelle d'autant plus qu'à l'heure de la mondialisation et de la rareté des ressources

du fait des difficultés conjoncturelles liées notamment à la crise économique, les institutions de sécurité sociale sont confrontées à des défis consécutifs à l'accroissement démographique, aux avancées techniques et technologiques rendant les assurés de plus en plus exigeants. »

Faible progression des recettes

Des propos appuyés par le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), le Dr Désiré Lassegue, pour qui ce thème « constitue un défi majeur » pour les Gouvernements.

Les problèmes liés à l'extension de la couverture sociale concernent plus de 70% de la population de la sous-région, essentiellement regroupée dans les secteurs informels et en zone rurale. Les défis relatifs à l'extension de la couverture sociale sont nombreux, en particulier ceux qui concernent le financement des prestations. Il y a, entre autres, la faible progression des recettes (+9,82%) par rapport à l'augmentation exponentielle des dépenses de prestations sanitaires (+59,36%) due à une augmentation progressive des effectifs des Gabonais économiquement faibles.

Entre autres solutions relatives à l'identification des bénéficiaires, il est suggéré une poursuite de l'immatriculation des autres

couches socioprofessionnelles.

S'agissant de l'assainissement du fichier des Gabonais économiquement faibles, il est proposé de faire un croisement des fichiers avec ceux de la Solde, de la Dette Viagère et de la CNSS et des enquêtes sociales. Il est important, dans le cadre de la recherche des solutions idoines, d'initier des collaborations ou des partenariats avec d'autres institutions pour inciter les travailleurs du secteur informel à régulariser leur situation et bénéficier ainsi des avantages sociaux liés à leur statut. Il a aussi été mentionné, comme solution, l'optimisation du recouvrement de la redevance et de son extension à d'autres secteurs d'activités économiques. Pour les agents de l'Etat et les salariés du secteur privé, le principal défi est celui de l'acceptation par ces derniers du financement de l'assurance maladie. Certains pensaient que le défaut d'immatriculation les dispenserait du prélèvement de leurs cotisations sociales. Des campagnes d'information et de sensibilisation sur le bien-fondé de l'assurance maladie obligatoire de base permettront, tant bien que mal, de dissiper les inquiétudes des uns et des autres.

En définitive, il a été admis par tous que l'extension de la couverture sociale est une œuvre de longue haleine qui nécessite de la prudence, de la patience et une réelle méthode d'approche. La méthodologie retenue par le gouvernement gabonais concernant l'assurance maladie obligatoire est celle d'une démarche progressive qui a commencé par les populations démunies avant de s'étendre à celles ayant une capacité contributive. Il est donc incontestable que beaucoup reste à faire.

« Les institutions de sécurité sociale sont confrontées à des défis consécutifs à l'accroissement démographique, aux avancées techniques et technologiques »

ENTRETIEN AVEC ALAIN CAPO-CHICHI SUR SON OUVRAGE PRÉSENTÉ À LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'ESPACE CAMES.

« Quelle université pour quel développement de l'Afrique ? »

L'ouvrage de ce jeune promoteur de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest et bientôt en France, pose le diagnostic et fait l'état des lieux de l'enseignement universitaire, du nombre d'étudiants et des projections au regard de l'augmentation des populations âgées de 15 à 53 ans. Il s'interroge sur les leviers à partir desquels on peut bâtir un enseignement supérieur de qualité, eu égard à la baisse des budgets destinés aux bourses d'études pour les étudiants, à la recherche, à la construction des amphithéâtres, au recrutement des professeurs et à leur formation. L'ouvrage propose des alternatives et surtout un outil de gestion du système d'enseignement supérieur, un outil notamment pour améliorer sa productivité : la qualité des services, la gestion de la connaissance et l'amélioration du développement, l'innovation. Ce livre a été présenté au conseil des ministres de l'Enseignement supérieur de l'espace CAMES, qui l'a apprécié à sa juste valeur.

Propos recueillis par Minka Pambo Moussoungou



Economie Gabon+ : Alain Capo-Chichi, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Alain Capo-ChiChi : Je suis Alain Capo-Chichi, un jeune Béninois né le 9 septembre 1978 à Bohicon, dans le département du Zou. J'ai fait mon cursus primaire à l'école publique de Cana Gbangnanmè, dans la commune de Zogbodomey. Ensuite, je suis venu à Cotonou en 1990 et j'ai d'abord repris le CM2 au Complexe scolaire Sikè-Nord de Cotonou, où j'ai eu le CEP. Après le CEP, j'ai poursuivi mes études au collège Ste-Rita jusqu'en terminale où j'ai créé mon entreprise en faisant des cours modulaires, en particulier sur les systèmes de gestion des messageries, le logiciel de gestion Ebb, les systèmes d'interconnexion Alvarion. J'ai capitalisé tout ce savoir-faire par une validation des acquis professionnels à l'université de Paris-VIII. Cela m'a permis d'accéder au diplôme de formation supérieure spécialisée d'université en management de projets informatiques.

« Intégrer les TIC dans l'éducation afin de répondre à un certain nombre de préoccupations à travers la mise en place de projets informatiques »

matiques. Après la soutenance de mon mémoire de DESS obtenu avec la mention très bien et les félicitations du jury, j'ai accédé au Master en Ingénierie de système d'information, option Conduite de projets informatiques, en 2007.

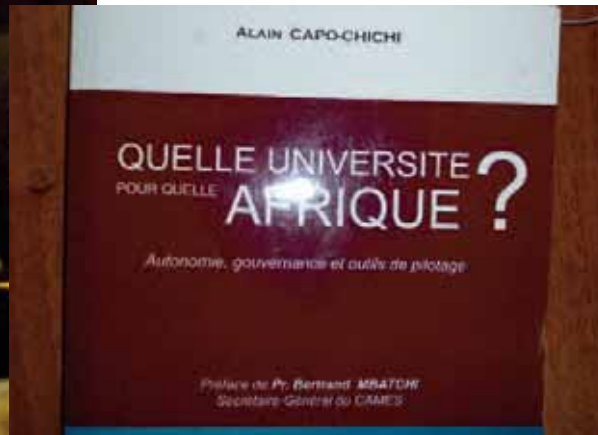
Je travaille sur l'élaboration des méthodes de conduite de projets informatiques appliquées à l'enseignement, en mettant un accent particulier sur l'amélioration continue de la qualité, l'amélioration de la vitesse d'appropriation et le développement de l'information. Il s'agit en réalité de s'interroger sur les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'enseignement supérieur et comment intégrer les TIC dans l'éducation afin de répondre à un certain nombre de préoccupations à travers la mise en place de projets informatiques qui répondent aussi bien aux besoins universalistes que locaux. Je suis également chef d'entreprise.

Je suis docteur en sciences de l'information, et élu jeune entrepreneur de la CEDEAO. Je suis par ailleurs fondateur de CERCO, un

établissement supérieur reconnu par le CAMES et qui compte 7000 étudiants. Parti d'une idée simple, à savoir sauver à tout prix les candidats admis au Certificat d'études primaires mais non classés, je me suis lancé dans cette entreprise. D'une idée à une autre, toujours avec la même réussite, je me suis imposé comme un jeune manager dynamique et modèle dans un secteur aussi crucial que celui des technologies de l'information et de la communication (TIC). J'ai été le seul Africain élu à 25 ans parmi les « dix jeunes les plus remarquables du monde » (en anglais, the « Ten outstanding Young people of the world » ou « Toyp »).

EG+ : Parlez-nous à présent du projet CERCO. Vous êtes parti d'une idée simple, récupérer des élèves non classés, et en fin de compte vous avez réussi à créer un établissement. Aujourd'hui, on se rend compte que vous avez forgé votre réputation dans un autre domaine que celui des technologies de l'information et de la communication. Que conseilleriez-vous à la jeunesse africaine ?

A l'époque, il y avait beaucoup d'enfants qui réussissaient au CEP, mais qui, compte tenu



du nombre de places disponibles dans les collèges, n'y avaient pas accès. En conséquence, l'Etat déclarait certains admis au CEP et autorisés à entrer en sixième alors que d'autres,

j'ai dû créer ma propre école. Mais je pense que l'objectif principal était de donner une seconde chance à ces enfants qui étaient non classés et qui étaient très nombreux (une trentaine de milliers à l'époque).

L'objectif était de leur donner un second souffle. On a associé l'entrepreneuriat à l'informatique et les parents étaient très heureux d'avoir cette seconde chance à ce niveau. Je dois préciser par ailleurs que depuis 2008, nous n'accueillons plus d'étudiants ni d'élèves non classés parce que nous avons changé de vocation après avoir réfléchi à notre plan stratégique. Nous avons décidé qu'il faut maintenant travailler avec l'élite, le supérieur. Donc maintenant, au niveau du supérieur, tout le monde vient. A l'époque où on accueillait les admis non classés,

il y avait 30% seulement qui venaient de l'extérieur. Aujourd'hui les 100% viennent de tous les horizons. Mais chemin faisant, je suis allé aux nouvelles technologies parce que j'ai eu envie de faire les TIC à la base.

Je me suis rendu compte que c'était un outil utile et que si je ne me l'appropriais pas, la structure ne pouvait pas se développer. Et si je ne l'utilisais pas, ce n'est donc pas en recrutant des compétences, qui allaient partir après, que je le ferais. Il me revenait d'indiquer la voie et de sauvegarder la ressource interne, du moins au niveau de la structure. Je pense qu'aujourd'hui je suis en train de formaliser les choses que j'avais faites de façon empirique en leur donnant une caution scientifique. C'est l'objet de la thèse que j'ai écrite et je suis donc heureux que ces travaux puissent servir à d'autres pays et aussi au Bénin. Ainsi j'ai été choisi pour piloter un projet au niveau des deux universités du Bénin à Parakou et d'autres.

EG+ : Avec combien d'élèves avez-vous démarré et aujourd'hui quelle est la taille de votre groupe ?

A Cerco, il y avait 70 établissements, nous les avons réduits à une trentaine d'écoles

« Je travaille sur l'élaboration des méthodes de conduite de projets informatiques appliquées à l'enseignement, en mettant un accent particulier sur l'amélioration continue de la qualité, l'amélioration de la vitesse d'appropriation et le développement de l'information »

bien qu'admis, n'étaient pas classés. Je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup qui réussissaient et reprenaient l'année suivante la même classe parce qu'on leur donnait des cours de mise à niveau. J'avais également conduit un projet dénommé « Comrolant » qui a réussi à recruter près de 3000 enfants, dans différents départements où on se rencontrait. On se rendait compte qu'il y avait là un potentiel, et c'est ainsi que la première école a été créée. En fait, il n'y avait pas d'école, mais je suis allé voir un professeur pour lier un partenariat. C'est vrai qu'après il y a eu des difficultés majeures au point que

pour des raisons que vous savez, notamment d'imposition. Et nous avons réduit notre taille pour mieux contrôler la gestion. Nous avons 5 universités qui sont installées au Bénin, au Mali, en Côte d'Ivoire et en France très prochainement. Nous avons 7000 étudiants au niveau du supérieur et aujourd'hui on a 20.000 élèves au niveau du secondaire. C'était aussi dans notre stratégie que de réduire notre champ d'intervention pour mieux contrôler, pour mieux gérer le groupe. Nous avons vu au départ trop grand. Nous avons même atteint, en 2007, le chiffre de 30.000 élèves. C'était énorme.

Maquillage conseils de pro pour les fêtes

Sublimez votre look avec un maquillage de fête. La tenue de soirée est capitale, mais autour de la table ce qui vous rendra brillante, ce sont votre conversation et votre maquillage (vos yeux en particulier). Votre magazine Economie Gabon+ vous fait des suggestions pour les fêtes de fin d'année. A vous de saisir l'opportunité pour vous faire belle, pour vous faire désirer et envier par d'autres femmes. Pétillante ou glamour, vous voilà prête pour profiter jusqu'au bout de la nuit. Pour la première, nous ne pouvons rien faire. Mais pour votre regard en revanche... Voici tout ce que vous devez savoir...



1- Préparer sa peau (gommage, épilation sourcils, masque) ; 2- Crème contour yeux- lèvres ; 3- Maquillage du teint, 4- Maquillage des yeux ; 5- Maquillage de la bouche

Préparer sa peau

Il n'y a pas de beau maquillage sans une peau préparée. Le zéro défaut n'existe pas mais un épiderme bien hydraté au grain de peau fin et/ou unifié est primordial. Si votre visage brille facilement la veille ou 2 à 3 jours avant, faites un gommage doux sur peau humide en mouvements circulaires. Massez délicatement en insistant sur les zones front, nez, menton. Toujours éviter le contour des yeux.

L'épilation des sourcils

Il n'y a pas de maquillage réussi sans sourcils impeccables. Ne les oubliez pas car ils jouent un rôle essentiel dans l'expression de votre regard. Si vous n'êtes pas sûre de vous pour l'épilation demandez conseil à une spécialiste, l'esthéticienne. Selon vos goûts et surtout la morphologie de votre regard, vous déterminerez ensemble ce qu'elle peut faire.

Si vous voulez vous lancer seule, sachez qu'au-dessus du sourcil nous ne pouvons qu'éliminer les poils superflus et ne pas toucher directement à la ligne, cela entraînerait un sourcil descendant (regard triste).

L'épilation doit se faire en dessous et il n'est pas toujours nécessaire d'en enlever beaucoup car, « bon à savoir », à l'inverse de ce que l'on croit, plus un sourcil est fin, plus le regard est vieillissant. Si vos sourcils sont clairsemés ou trop courts on les redessine ou on comble simplement les manques avec un crayon ou encore plus naturel avec un fard poudre mat dans la même nuance que vos cheveux. Pas plus foncé sauf si cheveux blancs.

« **Bon à savoir** » : La peau se renouvelle complètement en surface tous les 28 jours donc inutile de faire des gommages plus d'une fois/mois sinon elle se fragilise. Par contre les masques peuvent se faire chaque semaine en alternance selon vos envies et les besoins de votre peau : les purifiants, hydratants. Attention, une peau grâce peut briller mais manquer d'eau.

Le jour J est arrivé ! L'idéal est de suivre chaque étape suivante, mais si vous avez une journée surbookée et que vous n'avez pas le temps de rentrer chez vous avant prévoir le matin même d'emmener avec vous une petite trousse que vous aurez préalablement remplie avec :

a) Une poudre compacte ; b) Un mouchoir en papier, c) Vos ou votre fard (s) à paupière(s) à appliquer au doigt ou pour le soir rajouter un fard doré, argenté en touche légère.

Le décolleté peut être mis en valeur par un spray pailleté (attention à ne pas ressembler à un sapin de Noël). Le rouge à lèvres ou gloss de la journée pourra être remplacé par un rouge à lèvres plus lumineux.

Crème contour yeux- lèvres

De texture fluide, spécifique pour améliorer la tenue du maquillage et préserver votre épiderme. « Bon à savoir » l'orbiculaire de l'œil (paupière supérieure et inférieure) est la zone la plus fine du corps, fin comme du papier à cigarette 10 000 battement de cils/ jour.

Le maquillage du teint

Pour les peaux noires le visage est souvent plus foncé que le cou, pour un beau résultat uniforme, il est quelquefois nécessaire de jouer sur les mélanges. Là est la grande difficulté.

La peau blanche -> objectif la bonne mine

La peau noire -> objectif unifier les différentes zones de couleur.

« **Bon à savoir** » : Attention aux produits éclaircissants (certains peuvent contenir des mélanges acides d'eau de javel, risque de brûlure).

Astuce important pour vos fards à paupières et rouge à lèvres tiennent mieux, étalez votre fond de teint sur vos paupière et votre bouche.

La poudre

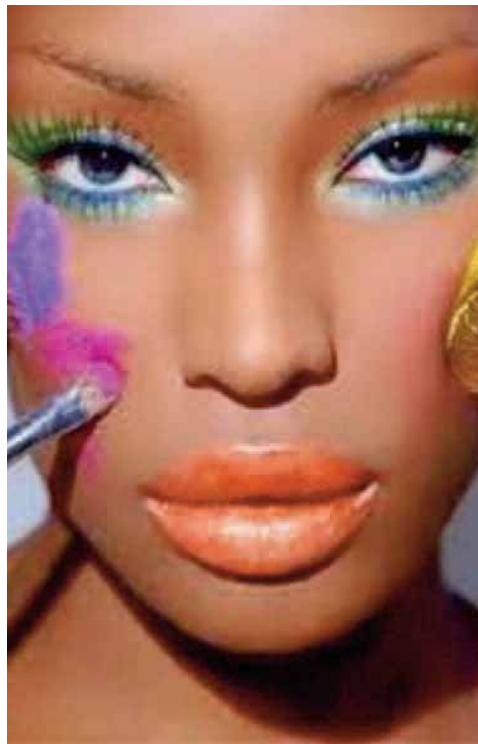
Pour une peau veloutée et mate, rien ne remplace la poudre sous forme : Libre, Compacte, Fond de teint en poudre minérale.

En résumé

Poudrez le visage sans oublier les paupières et les lèvres surtout pour les peaux grasses ou qui transpirent. Pour les peaux très sèches, la zone médiane suffira l'idéal est d'utiliser une poudre translucide, ainsi elle s'adapte à toutes les carnations.

Les yeux

Une règle importante à se rappeler :



Le clair agrandit, donne du volume ! Le foncé rétrécit, creuse.

Top tendance

Les cils perlés



Pour celles qui n'ont pas beaucoup de cils, il existe les extensions de cils. Regard de braise garanti pendant 4 à 8 semaines sur le même principe que les extensions de cheveux. Les extensions de cils consistent à ajouter à vos cils des cils supplémentaires.

L'esthéticienne pose des brins synthétiques qu'elle répartit parmi vos cils. La pose est indolore, mais dure une heure en moyenne car les brins sont collés un à un avec une colle naturelle hypoallergénique. Vous pouvez ensuite maquiller vos yeux. Veillez simplement à ne pas frotter trop fort.

Mais si vous préférez en mettre plein la vue, juste pour le 31 décembre, optez pour les fauxcils : ils sont tendance et mettent en valeur vos yeux.

Il en existe de toutes sortes, couleurs, longueurs, courbures. Les plus séduisants sont perlés à la base du cil, en extrémité ou même sur les cils inférieurs qui s'enlèvent facilement.

La bouche

Outils : crayon contour des lèvres, pinceau à lèvres, mouchoir en papier. Le crayon n'est pas obligatoire mais la tenue et le dessin seront meilleurs. Il ne doit pas se voir mais fondre avec la couleur du rouge à lèvres. Il permet de corriger une bouche asymétrique, trop fine ou trop charnue. Selon les goûts de

chacune dans ce cas ne jamais tricher de plus de 1 millimètre, sinon cela se voit.

Si la bouche est fine : Déborder d'1 millimètre.

Si la bouche est charnue : Rester 1 millimètre en retrait à l'intérieur pour créer une adhérence. Hachurez l'intérieur des lèvres avec un crayon selon l'effet désiré. Appliquez le rouge à lèvres puis pressez vos lèvres entre un mouchoir en papier et recommencez une application.

En résumé

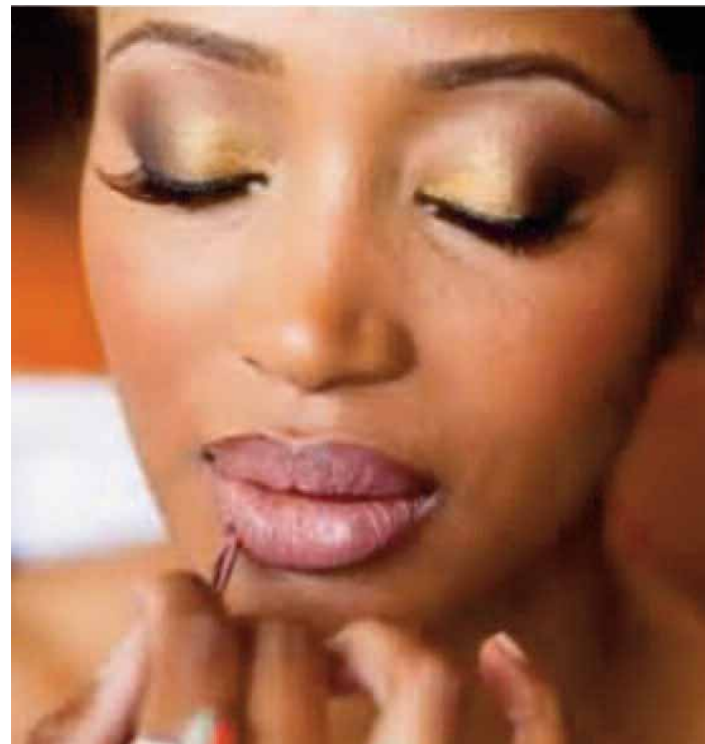
Avant tout, il faut des lèvres bien hydratées. Si vous ne vous maquillez pas tous les jours, mettez un baume labial ou le soir un soin nourrissant (masque hydratant ou crème de nuit). Poudrez un peu les lèvres avant de les maquiller pour une meilleure tenue. Pressez un mouchoir en papier entre les lèvres puis réappliquez une deuxième couche de rouge à lèvres.

Important : Retenez pour une harmonie générale du visage si vous mettez l'accent sur vos yeux ayez une bouche discrète et inversement.

Ça y est vous êtes prête !

Profitez de ces dernières heures de l'année. Pétillante ou glamour vous voilà prête pour profiter jusqu'au bout de la nuit. Plus qu'un simple artifice pour certaine, le maquillage révélera pour d'autres votre réelle personnalité. Sachez que tout est possible, si c'est bienfait en accord avec votre état d'esprit du moment.

La Rédaction avec la collaboration de Marylène, Esthéticienne





CONSO & SANTE

Terres d'Exception.
Un terroir, un héritage, un savoir-faire

AOC Médoc

Origine : France
Région : Bordeaux
Appellation : Médoc
50% Merlot
35% Cabernet Sauvignon
15% Cabernet Franc

Commentaires de dégustation :
De couleur soutenue, il se relève très fruité au nez avec des notes de cassis, de cerise noire et une touche des notes de cassis, de cerise noire et une touche épicée. Une bouche ample montrant une belle structure et des tanins soyeux. A déguster jeune ou après quelques années de cave.

Accords mets-vins
Viande rouge : Bœuf
Viande blanches : agneau

Volailles
Taux d'alcool 13%
Servir à 18°
Garde 5 à 10 ans



AOC SAINT-EMILION

Origine : France
Région : Bordeaux
Appellation : ST-Emilion 95% Merlot 5% Cabernet Sauvignon

Commentaires de dégustation :
Un vin avec une belle robe foncée, un nez épicé et végétal et une attaque en bouche souple et ronde. Des arômes de grille, cuir et de pruneau apparaissent en milieu de bouche. Enfin la finale est longue.

Accords mets-vins
Viande grillés
Gibier et fromages
Taux d'alcool 13%
Servir à 18°
Garde 10 à 12 ans



LES GADGETS PRÉFÉRÉS DE LA RÉDACTION



HI fi de poche

A peine plus en encombrant qu'un carnet (6,8x1, 65 x 11, 8cm), ce convertisseur transforme les Smartphones et tablettes en chaîne hi-fi de poche.



Vidéo projecteur de poche

Destiné aux professionnels en déplacement et aux particuliers. Avec un poids de seulement 1,6 kg, ces vidéoprojecteurs sont exceptionnellement compact. Certains sont en bluetooth.



Liseuses

Elles ont la forme des tablettes mais leurs fonctionnalités se limitent à la lecture de livre numérique.



Smartphones fabuleuses phablettes

Les écrans des Smartphones n'ont cessé de grandir, tel point qu'un nouveau terme est apparu : phablette pour désigner ces appareils mi-tablette mi-téléphone. Une évolution somme toute logique puisqu'un Smartphone ne sert plus tellement à téléphoner. E-mails, applications, navigations sur internet, vidéos ... les usages se sont démultipliés au fil des ans, justifiant l'apparition d'écrans de plus en plus grands. Les écrans se sont donc allongés sans vraiment s'élargir. Le note de Samsung est ainsi passé de 83 mm à 78,6 mm de large entre le premier et le dernier modèle. Outre les nombreux avantages d'un grand écran, pour les photos, les vidéos, les applications, le point fort de la majorité de phablettes, c'est l'autonomie offerte par les grandes batteries, au-delà d'une journée de travail. Une capacité largement perdue avec les Smartphones dits « standards ».



Le Marathon du Gabon suscite davantage d'engouement

Ce n'est que la deuxième édition mais le Marathon du Gabon s'est déjà fait un nom. L'épreuve reine du dimanche n'est que l'une des sept courses qui avaient été prévues au programme, avec plus de 12 000 coureurs qui ont battu le pavé ce week-end à Libreville. Parmi les prestigieux coureurs on comptait la Première Dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba. Le marathon a été remporté par l'Éthiopien Wosen Zeleke chez les hommes, en l'absence du gagnant de la première édition, le Kényan Kurui, blessé, et par la Kényane Joan Kigen chez les femmes.

Par Minka Moussoungou

Ils n'étaient "que" 8 998 lors de la première édition, représentant 36 nationalités et âgés de 6 à 91 ans. Cette année à Libreville, samedi 29 et dimanche 30 novembre, ils étaient plus de 12 000 coureurs, professionnels ou amateurs, à participer à l'une des sept courses au programme : la Gabonaise (5km), trois courses juniors réservées aux enfants de 6 ans à 17 ans (1 à 3km), une course de 10 km, le semi-marathon et le marathon.

Et c'est par le Marathon du Gabon, l'épreuve

reine de 42 km lancée par le Chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba le dimanche 30 novembre, que s'est achevée cette deuxième édition. Une épreuve reine remportée par l'Éthiopien Wosen Zeleke en 2 heures, 23 minutes et 4 secondes. Le trio de tête a été complété par les Kényans Kiptanui Maswai (2 heures, 23 minutes et 17 secondes) et Kimeli Dikson (2 heures, 23 minutes et 23 secondes). Zeleke succède ainsi au Kényan Peter Kurui, qui avait remporté la 1re édition mais qui, blessé, n'a pas pu défendre son titre cette année.

La température de 34 degrés et la forte humi-



Podium Marathon Gabon 2014

dité ont pesé lourd et ont empêché les meilleurs de se rapprocher du temps de l'an dernier de 2 heures 14 minutes et 42 secondes. A noter que Wosen Zeleke demeure régulièrement présent dans le top 10 des marathons en Europe, comme à Genève ou à Varsovie, où il avait réalisé en 2013 son meilleur temps personnel en 2 heures, 10 minutes et 56 secondes.

Une Kényane au podium devant deux Ethiopiennes

Le premier Gabonais, Ange Matamba, arrive en neuvième position avec un temps de 2 heures, 52 minutes et 40 secondes. Chez les dames, c'est la Kényane Joan Kigen qui a remporté l'épreuve, devant deux Éthiopiennes, Walka Chaltu et Tiruwork Mekonnen. Le Camerounais Justilin Foimi s'est pour sa part imposé sur le semi-marathon en 1 heure, 11 minutes et 44 secondes. Il a été

suivi respectivement par deux Gabonais, Hugues Kombila et Gaétan Delicat qui, rappelons-le, a été le dernier vainqueur du Cross Ozouri. Le semi-marathon chez les filles a été remporté par la Gabonaise Aude Essimba en 1 heure, 51 minutes et 25 secondes, suivie respectivement de la Gabonaise et de la Camerounaise Ongouta Mafouya et Christine Leriche, tandis que l'épreuve du 10 km a été dominée par le Gabonais Marc Titus Nzogue, en 34 minutes.

Concernant la course « la Gabonaise », dont l'un des buts de son organisation était la sensibilisation au cancer féminin, elle a été remportée par la Gabonaise Audrey Nynze en 19 minutes 12 secondes sur un parcours de 5 km. Pour l'anecdote, signalons que la Première Dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba, a fini sa course de 5 km en 35 minutes 21 secondes et qu'elle a occupé le 603e rang sur un peu plus de 3000 participantes au départ. Ce qui est encourageant.



Arrivée du Marathon 2014

La médiathèque de l'Institut Français de Libreville



Lieu incontournable du paysage culturel librevillois, la médiathèque de l'Institut français actualise régulièrement ses fonds pour répondre aux besoins de ses nombreux usagers.

Réunis en un seul espace la médiathèque adulte, jeunesse, le centre de la documentation et le fonds Gabon vous proposent une offre documentaire propice à la découverte, à la recherche, au divertissement et à l'éveil.

Vous trouverez l'ensemble des ressources papier et numériques des différents espaces sous la rubrique médiathèque du site internet de l'institut. Vous pourrez y trouver :

- le fonds de papier (romans et documentaires) mis à jour ;
- la base de documents numériques culture thèque.

Culturethèque accessible aux adhérents met à disposition des contenus numériques et les rend accessibles aux inscrits des médiathèques françaises à l'étranger.

Vous pourrez télécharger :

-Plus de 1200 livres classiques issus du domaine public via feedbooks

- des dizaines de vidéos issues de la WebTV scientifique de la cité des sciences et du palais de la découverte qui propose du contenu pédagogique autour de l'agriculture, des Arts,

de la Biologie, de l'Energie, des Transports, de l'Environnement, de l'Astronomie, de la Médecine, de l'Archéologie...

- 3351 ressources de la cité de la Musique
- 553 titres de la presse accessibles sur le kiosque
- 205 vidéos de France Télévision en podcast
- 200 bandes dessinées d'IZNEO
- 370 modules d'autoformation langues, permis de conduire, informatique et bien d'autres ressources.

La médiathèque adulte

Accessible dès l'entrée de l'Institut français, la médiathèque adulte propose un fonds de livres de plus de 25 000 documents accessibles au prêt.

Une dizaine de postes informatiques, de tablettes et de liseuses connectés à internet vous permettent de faire vos recherches, de réserver des livres, de télécharger des documents dans un espace agréable où une équipe de professionnels est à votre écoute pour vous renseigner, vous conseiller et vous guider dans vos recherches.

Le fonds Gabon

Constitué de plus de 3.000 documents, il s'enrichit régulièrement de toutes les publications d'auteurs gabonais et/ ou sur le Gabon. Outre les livres parus chez des éditeurs commerciaux, il réunit de nombreux mémoires, rapports, revues et documents iconographiques sur le Gabon qui en font une source d'information inestimable à la disposition de l'ensemble des chercheurs travaillant sur le pays.

Le fonds Gabon est en accès indirect. Toute demande de consultation doit être faite auprès des médiathécaires. La numérisation de certains documents de ce fonds est en cours : elle permet la consultation en ligne sur le site.

La médiathèque jeunesse

A côté de la médiathèque Adulte, vous trouverez un espace destiné à la fois aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte et aux plus grands, jusqu'en classe de 4ème. La médiathèque, lieu d'ouverture sur l'imaginaire et de décou-

verte, vous offre une grande diversité de documents : albums, bandes dessinées, romans, CD audio, DVD et CD Rom ludoéducatifs. Chaque mois, des nouveautés sont mises en rayon

Cette médiathèque à vocation pédagogique propose des documentaires à l'intention du jeune public et des enseignants. Ces ressources constituent une aide précieuse pour le monde scolaire.

Venez également découvrir ce lieu de lecture plaisir et de détente équipe d'ordinateurs, de tablettes et de liseuses et de programme adaptés aux plus petits.

Les médiathèques jeunesse propose un programme régulier d'animations pour les enfants avec :

- Atelier philo, jeu- concours « Livres aux trésors »
- Heures du conte, cinéma jeunesse

Les médiathèques jeunesse c'est aussi des accueils de classes sur le rendez-vous pour

- Découvrir la bibliothèque
- Ecouter des histoires
- S'initier à la recherche documentaire.





BIENVENUE

Wali Hôtels & Resorts et Carlson Rezidor sont heureux d'annoncer l'ouverture du Park Inn by Radisson Libreville - le premier hôtel Park Inn en Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest. Très contemporain et coloré, il offre 140 chambres élégantes, lumineuses et confortables avec une vue imprenable sur l'océan Atlantique.

Le Park Inn by Radisson Libreville offre de multiples services:

Le restaurant La Palette propose un somptueux petit déjeuner buffet chaque matin. Le restaurant Olatano propose un buffet gourmand pour déjeuner et dîner, mêlant avec goût, le meilleur de la cuisine internationale et locale pour une expérience culinaire unique. Le Bar Horizon, situé au huitième étage de l'adjacent Hôtel Okoumé Palace, des salles de réunions pouvant accueillir de 10 à 80 personnes - et une salle de banquet pour 700 convives.

parkinn.com/hotel-libreville



Wali Hôtels & Resorts est un groupe hôtelier gabonais qui a pour ambition de redonner ses lettres d'or et de noblesse à l'hôtellerie au Gabon. Pour se faire nous nous appuyons sur les compétences de Groupe hôteliers internationaux tel que Carlson Rezidor et Starwood. Ainsi Wali Hôtels & Resorts participe pleinement à travers le Gabon de services au projet de faire du Gabon un pays Emergent.

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE LIBREVILLE

ROME

À PARTIR DE

595 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM

WWW.AIRFRANCE.GA

Tarif aller/retour, disponible jusqu'au 13 janvier 2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 10/12/2014. Envolez vous entre le 05/01/2015 et le 31/01/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis, renseignez vous auprès d'Air France au 01 79 64 64, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.ga